



Le ministre Robert ANDRAS

# Le chantier de LaPrade suspendu indéfiniment? Ottawa sabre \$2,5 milliards dans son budget de dépenses

Dans le cadre de la redéfinition des priorités économiques du gouvernement annoncée par le premier ministre Trudeau au début du mois, le gouvernement fédéral a annoncé hier son intention de procéder, d'ici à 1980, à des réductions budgétaires tota-

lisant \$2.5 milliards, soit \$500 millions de plus que prévu. Le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, a souligné qu'il s'agissait de coupures réelles, s'appliquant à des programmes en cours et non à des projets futurs.

C'est ainsi qu'Ottawa espère récupérer \$150 millions en suspendant, jusqu'à nouvel ordre, les travaux d'aménagement de l'usine d'eau lourde de LaPrade, près de Trois-Rivières. «Les surplus canadiens d'eau lourde sont considérables, a expliqué le

ministre, et LaPrade est l'usine dont la fermeture serait la moins nocive, puisqu'on pourrait la réactiver ultérieurement, advenant la reprise des ventes de réacteurs nucléaires.»

—page A 2

# la presse

7,45

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE  
MONTREAL, JEUDI 17 AOÛT 1978, 94e ANNÉE, no 86, 56 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS  
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75  
METEO  
Nuageux avec averse ou orages en matinée suivi d'un dégagement en après-midi  
Minimum: 16 Maximum: 28  
Demain: beau et chaud  
Détails à la page A 2

## Possibilité d'état d'urgence dans Deux-Montagnes Quelque 800,000 tonnes de déchets radioactifs servent de remplissage

Le gouvernement pourrait être appelé à décréter l'état d'urgence afin de limiter le plus rapidement possible les conséquences désastreuses que la découverte de rebuts miniers

possédant un degré très élevé de radioactivité pourraient entraîner. En effet, environ 800,000 tonnes de ces rebuts ont été réparées, pour fins de remplissage,

dans le comté de Deux-Montagnes et sur l'autoroute 2-20 menant à Dorval, a appris LA PRESSE hier. Pour enrayer cette situation dramatique, par ailleurs, la solu-

tion idéale serait d'enlever toute cette terre de remplissage que l'on a vendue pour la construction de routes et de digues au ministère des Richesses naturelles, au ministère des Transports et aux municipalités de Deux-

Montagnes ainsi qu'à des particuliers. Si cette solution devait être entérinée, il en coûterait plusieurs millions au gouvernement québécois.

Une équipe spéciale sera créée pour effectuer toutes ces analyses et prendre les décisions qui s'avèreront urgentes dans les circonstances.

—page A 3

### LES MURMURES DE ROME

L'âge du futur pape inquiète plus que sa nationalité

— page A 13

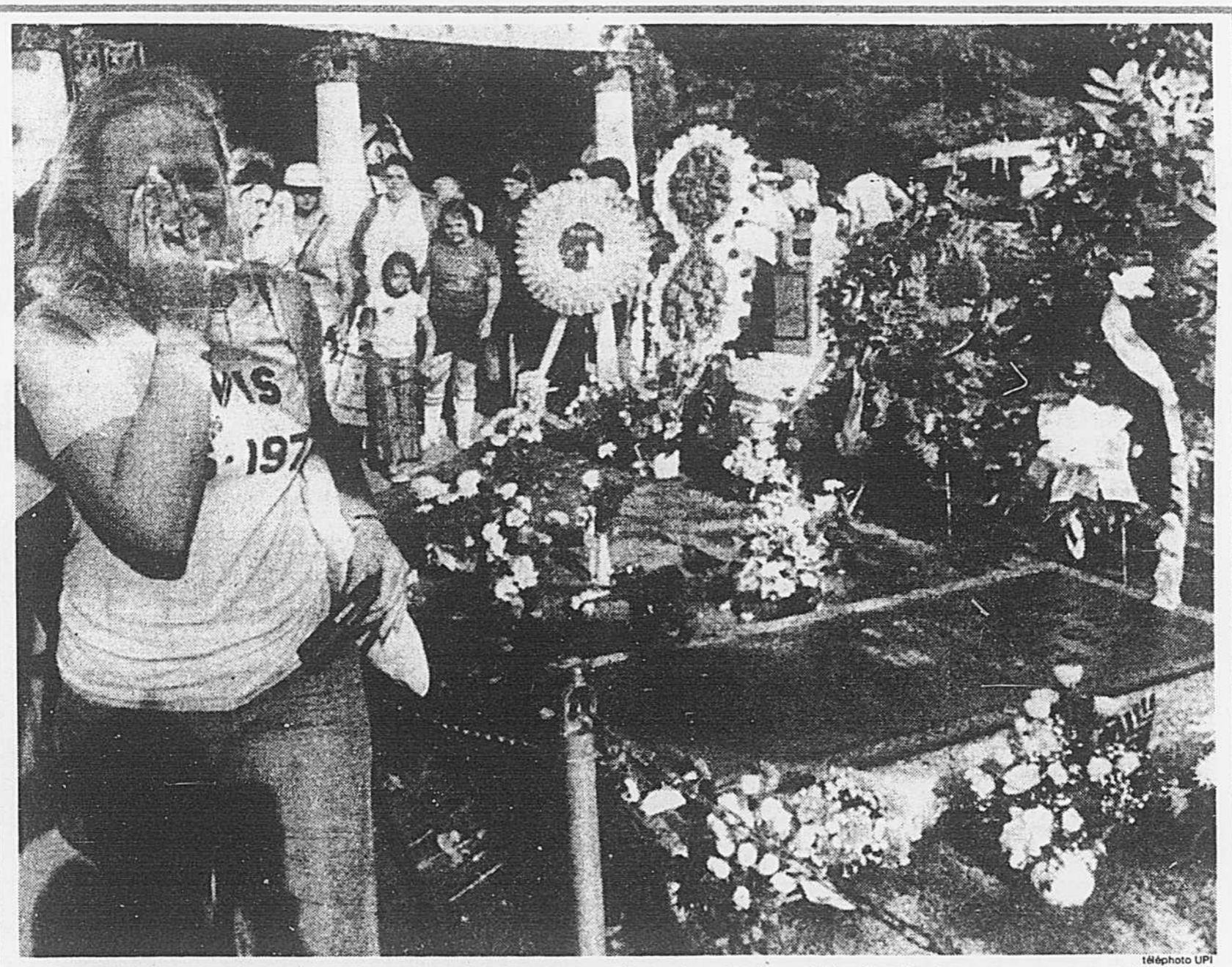
### Des Marais malmenés par le RCM

— page A 7

### le monde

- IRAN  
«L'agitation en Iran est le fait d'extrémistes palestiniens», lance le ministre de l'Information Daryush Homayoun tandis que l'armée donne la chasse aux «cerveaux» des émeutes dans une ambiance de loi martiale et de censure officielle.
- ROUMANIE  
Les Bucarestois accueillent chaleureusement le président Hua et le président Ceausescu lui fait faire quelques pas de folklore roumain. Au banquet, le leader chinois se permet quelques pointes antisoviétiques.

— pages B 10 et B 11



Une jeune fille éclate en sanglots après avoir, comme tant d'autres, déposé une fleur sur la tombe de son idole; c'était hier le premier anniversaire de la mort de «The King».

### Memphis, sanctuaire commercial à la mémoire d'Elvis

Sans doute à l'image de la société qui l'a créé, Elvis Presley laisse derrière lui un souvenir tout de contradictions. Tandis qu'à coups de milliers de dollars, la ville natale de Presley, Memphis, tente de se transformer en un véritable «sanctuaire payant» dédié au roi du rock'n roll, des petites gens de tous les coins du

pays viennent se recueillir avec la plus évidente tristesse sur le tombeau d'Elvis, que l'on voit à peine tant il est recouvert de tributs floraux de tous genres. L'Outremont de Memphis, qui avait boudé durant sa vie le chanteur, déménage maintenant ses résidences et son influence de l'autre côté de la voie ferrée,

là où Presley avait acheté sa demeure il y a plus de 20 ans. Et les édiiles de Memphis-en-haut veulent débaptiser la grande rue Union pour la nommer Presley. C'est aussi une secte religieuse qui, scandalisée des déhanchements du Presley de 20 ans, un an après sa mort, en fait presque un saint, en louant son esprit

familial, sa frugalité, voire son goût pour le sandwich à la banane. Ainsi, pendant que ses fans le pleurent encore, Memphis veut se refaire une réputation et une fortune avec le nom de celui qu'elle avait regardé de haut.

— page A 3

### sommaire

Arts et spectacles  
— Informations: A 10 à A 12  
— Horaires: A 14  
Bandes dessinées: C 8  
Décès, naissances, etc.: D 11  
Économie: C 1 à C 7  
Êtes-vous observateur?: C 11  
Horoscope: C 8  
Le monde: B 10, B 11  
Mon œil sur Montréal: A 14  
Mot mystère: C 8  
Mots croisés: C 8  
Page des lecteurs: A 5  
Petites annonces: C 9 à C 15, D 5 à D 10  
Radio et télévision: A 10, A 14  
Roman  
— Mort d'un général: C 9  
Sports: B 1 à B 6  
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 3

## «Raoul» aurait pris contact avec lui à Montréal Assassinat de King: Ray réitère sa thèse du meurtrier mystère

James Earl Ray qui, en 1969, a été condamné à 99 ans d'emprisonnement pour le meurtre du pasteur noir Martin Luther King raconte qu'en août 1967, il prenait contact, dans une taverne du bas de la ville à Montréal, avec un certain Raoul devenu, depuis, le témoin mystère dans cette affaire.

Selon Ray, Raoul serait le véritable auteur de l'assassinat de Martin Luther King. Durant neuf mois donc, jusqu'au fatidique 4 avril 1968, Ray rendit divers services à Raoul, achetant entre autres une Mustang blanche et une carabine munie d'un télescope. Toujours selon Ray, quelques

jours avant la mort de King, il prit, sous les ordres de Raoul, une chambre dans un Tourist Room de Memphis donnant sur le motel où résidait, de l'autre côté de la rue, le pasteur noir. Le 4 avril, pendant que Ray, selon ses dires, faisait réparer sa Mustang dans une station-service, Raoul ouvrait le feu sur King

avec l'arme achetée plus tôt. De retour à son Tourist Room, Ray vit plusieurs voitures de police et prit la fuite. Voilà l'histoire que Ray a racontée hier aux membres du comité des assassinats de la Chambre des représentants à Washington.

— page B 11

### Les championnats mondiaux de natation

### Mission difficile à Berlin

— page B 1

### économie

### L'enfant chéri

Le chantier du détournement des rivières Eastmain-Opinaca-La Grande (EOL) est l'enfant chéri des ingénieurs de la Société d'énergie de la Baie James. Non pas qu'il soit le plus gros, loin de là, mais c'est celui qui a offert aux ingénieurs les défis techniques les plus intéressants et a fait appel aux solutions les plus originales. LA PRESSE présente aujourd'hui le quatrième de ce reportage en cinq volets signé Jean-Guy DUGUAY et Robert Nadon.

— pages C 2 et C 3

### édito

### Quand Ottawa abuse de l'ultimatum

par Vincent PRINCE

— page A 4



James Earl RAY

Plusieurs projets gelés ou retardés, dont l'usine LaPrade

# Tous les ministères fédéraux sont affectés par le programme des réductions budgétaires

par Mario FONTAINE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a annoncé hier des réductions budgétaires de \$2,5 milliards d'ici mars 1980, réductions qui pourraient avoir pour effet d'immobiliser l'usine d'eau lourde de LaPrade, près de Trois-Rivières. C'est le président du Conseil du Trésor, Robert Andras, qui a détaillé la liste des coupures apportées au budget Chrétien, à l'issue d'une réunion spéciale du Conseil des ministres. Ces mesures font suite à une redéfinition des priorités économiques du gouvernement Trudeau, annoncée par le premier ministre le premier août dernier.



Robert Andras

L'année en cours ne sera guère touchée par ces nouvelles restrictions, ne perdant que \$500 millions sur un budget total de \$48,8 milliards. En revanche, le gouvernement sabrera davantage dans ses dépenses en 1979-80, retirant \$1,9 milliard déjà prévus dans divers programmes.

### Des coupures réelles

Selon le ministre Andras, ces coupures sont tout à fait réelles, et s'appliquent à des programmes déjà existants, et non à des projets imaginaires: «Il va évidemment en coûter plus cher d'assurer les mêmes services en 1979 ou 1980, de préciser M. Andras. Mais sans cette compression des dépenses, nos budgets futurs auraient été encore supérieurs.»

Dans le moment, Ottawa sait déjà où récupérer \$1,5 milliard. Le reste de la somme proviendra de saignées supplémentaires qui seront annoncées dans les semaines à venir.

Le premier effet des restrictions annoncées hier sera de réduire de 3,000 le nombre d'emplois dans la fonction publique fédérale. Comme cette réduction se fera graduellement et ne touchera que 1,5 p. cent des 300,000 employés fédéraux, on pense pouvoir reclasser les personnes visées sans trop de problèmes.

Au total, le gouvernement sou-

haite ramener son taux de croissance en deça de 9 p. cent, et se servir des sommes dégagées pour stimuler la croissance, créer des emplois, ralentir l'inflation et aider les plus démunis. Des mesures en ce sens devraient être annoncées bientôt, souligne M. Andras.

Le ministre a d'ailleurs insisté sur le fait que les versements consentis aux personnes âgées et aux anciens combattants se poursuivront comme prévu. Il a par contre été incapable de dire si les allocations familiales ne seront plus indexées à partir du premier janvier prochain, comme le laissait entendre une récente rumeur. Ce sera au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social d'en décider, lui qui devra réduire ses dépenses de \$91 millions au cours des deux prochaines années.

### LaPrade paralysée

Cette somme, qui peut paraître importante, s'éclipse devant les \$150 millions qu'Ottawa souhaite récupérer en bloquant les travaux de l'usine d'eau lourde de LaPrade. Même si plus de \$200 millions ont déjà été dépensés dans ce projet estimé à \$1 milliard, le gouvernement Trudeau désire suspendre

indéfiniment les activités sur le chantier.

«Les surplus canadiens en eau lourde sont considérables, et LaPrade est l'usine dont la fermeture sera la moins nocive, puisqu'on pourrait la réactiver ultérieurement, advenant la reprise des ventes de réacteurs nucléaires», affirmait hier le secrétaire du Conseil du Trésor, M. Maurice LeClair.

Tout n'est pas perdu toutefois, puisqu'Ottawa entend discuter de la question avec le gouvernement du Québec, lui aussi parte-

naire dans le projet. Et il semble que la position du fédéral ne soit pas définitivement arrêtée sur ce sujet.

En revanche, la ponction de \$388 millions qu'on prendra dans le budget de la Société centrale d'hypothèques et de logement (\$1,3 milliard) paraît inéluctable. Tout comme les \$250 millions d'économie qu'on réalisera en réduisant les dépenses administratives dans presque tous les ministères et organismes du gouvernement.

Deux sociétés de la Couronne, l'Agence canadienne de dévelop-

pement international et la Société Radio-Canada, voient leurs budgets gelés à leurs niveaux de 1978, ce qui représente des économies de \$133 millions dans le premier cas, et de \$71 millions dans le second.

### Sur la Défense

Les ministères n'échappent pas au faucheur. Celui de la Défense y laisse \$150 millions, \$40 millions de plus que celui des Travaux publics. Le ministère des Transports perd \$135 millions, et celui de l'Agriculture, \$87 millions.

A noter aussi que les services du solliciteur général, dont la GRC, verront leur compte réduit de \$83 millions, tandis que le Secrétaire d'Etat diminuera son appétit de \$65 millions.

Au total, les coupures n'épargnent personne, à l'exception du Conseil privé, en quelque sorte le «ministère» du premier ministre Trudeau. Même la prime au bilinguisme saute, ce qui ne sera pas de nature à faciliter la négociation des prochaines ententes salariales entre l'Etat et ses fonctionnaires.

## À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

# Les libéraux se mettent au vert

Les députés libéraux fédéraux du Québec se réuniront les 22, 23 et 24 août prochains au Mont-Gabriel, dans les Laurentides. Le but de ce caucus estival: dresser le bilan et établir les perspectives économiques du Québec à court et moyen terme.

Cinquante-cinq députés et ministres ont déjà annoncé leur participation à cette rencontre, à laquelle assistera le premier ministre Trudeau. Vingt candidats aux prochaines élections fédérales se joindront à eux à partir du deuxième jour, alors que l'exécutif du parti déléguera le même nombre de participants pour la journée de clôture.

Officiellement, il sera question de stratégie préférentielle, de politique sociale, d'affaires urbaines et d'autres sujets d'actualité. Mais c'est la psychologie électorale qui sera certainement au cœur de toutes les conversations. D'autant plus que si M. Trudeau décide d'appeler le peuple aux urnes cet automne, il le fera dans les jours qui suivront, sans doute aux alentours de la fête du Travail.

Malgré cette fièvre électorale persistante, les libéraux continuent de croire que le premier ministre retardera l'échéance au printemps prochain. Aussi, c'est pour préparer les parties du 16 octobre que 150 d'entre eux se réunissent ce week-end, à Vic-



Lorne Reznowski

torieville: des députés et des hommes-clés venus de toute la province, à qui on expliquera en outre la plate-forme politique du parti. Le nouveau chef du Crédit social, Lorne Reznowski, profitera de l'occasion pour prononcer un discours sur la révision constitutionnelle, au cours duquel on pourra voir si ce polyglotte parlant neuf langues a réussi à améliorer son français au cours de l'été.

Il se pourrait aussi que M. Reznowski révèle le nom de son lieutenant québécois à cette occasion. On sait que le choix du successeur d'André Fortin avait créé des dissensions au sein de la formation au congrès de Winni-

peg, où les rancunes sont aussi longues que les nuits.

Le gouverneur général n'a pas froid aux yeux. Au moment où le rôle de la monarchie est remis en question dans différents projets de réforme constitutionnelle, son digne représentant canadien entreprendra, du 20 au 25 août, une tournée de l'Arctique de l'Est, qui l'amènera de la Baie James à la Rivière George.

C'est la première fois qu'un mandataire de sa Majesté visitera ces régions. Et pour ne rien rater de cet audacieux précédent, la suite de M. Léger comprendra: une équipe de Radio-Canada anglais, une équipe de Radio-Canada français, un journaliste de la Canadian Press, un photographe du ministère des Affaires indiennes, et une équipe de l'Office national du film. Au menu: poignées de mains et propos de circonstance.

Au moment où le premier ministre Trudeau prêche l'austérité et alors que sa collègue de la Santé et du sport amateur incite les Canadiens à faire plus d'exercices physiques, les ministres qui sillonnent la colline parlementaire continuent d'assurer leur service, même si messieurs les députés et sénateurs sont presque tous en vacances.

De rares fonctionnaires leur sont demeurés fidèles, malgré le



Jules Léger

beau temps et la raréfaction des dossiers propres à la période estivale. Car il convient de préciser que les six véhicules en question ne relient que les édifices situés sur la colline du Parlement, et distants de quelques centaines de pieds.

En revanche, l'édifice central du Parlement a perdu ses garçons d'ascenseurs jusqu'à la reprise des travaux de la Chambre. Lesdits ascenseurs sont parfaitement automatisés, et il suffit d'appuyer sur un bouton pour se retrouver à l'étage désiré. Mais cette occupation est sans doute jugée indigne par les élus du peuple, déjà ployants sous le fardeau de l'Etat.

Mario FONTAINE

## LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum: 16	Maximum: 28		
Nuageux avec averses ou orages en matinée		Beau, chaud	
dégagement en après-midi			

## au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	23		Nua. avec éclaircies	Ens. avec pass. nuageux
Outaouais	28		Av. ou orages, dégagement	Beau et chaud
Laurentides	25		Av. ou orages, dégagement	Ens. avec pass. nuageux
Cantons de l'Est	28		Éclaircies, poss. d'averses	Ens. avec pass. nuageux
Mauricie	26		Nuageux et averses	Ens. avec pass. nuageux
Québec	28		Éclaircies, poss. d'averses	Ens. avec pass. nuageux
Lac-Saint-Jean	26		Nuageux et averses	Ens. avec pass. nuageux
Rimouski	28		Nua., averses ou orages	Dégagement
Gaspésie	28		Nua., averses ou orages	Dégagement
Baie-Comeau	28		Nua., averses ou orages	Dégagement
Sept-Îles	28		Nua., averses ou orages	Dégagement

## au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique		Vancouver		
Alberta		Edmonton		
Saskatchewan		Régina		
Manitoba		Winnipeg		
Ontario		Toronto		
Nouveau-Brunswick		Fredericton		
Nouvelle-Écosse		Halifax		
Ile-du-Prince-Édouard		Charlottetown		
Terre-Neuve		Saint-Jean		

## si vous partez... aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
New York			Chicago		
Washington			San Francisco		
Boston			Nlle-Orléans		
			Miami		

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations caricaturées à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	EDITORIAL	285-7070
Samedi seulement	0.75	PROMOTION	285-7030
		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Nombre de semaines		Commandes	
par courrier: Canada	13 26 52	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au samedi	\$35.00 \$70.00 \$140.00	Pour changer ou annuler	
Lundi au vendredi	\$23.00 \$46.00 \$92.00	du lundi au vendredi: 9h à 16h30	
Samedi seulement	\$12.00 \$24.00 \$48.00	GRANDES ANNONCES	
ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS		Détailants	
Nombre de semaines		National: Tele-Press: Vacances, voyages	
par courrier:	13 26 52	Carnets et professions, nominations	
Lundi au samedi	\$52.00 \$104.00 \$208.00	Grandes annonces	
Lundi au vendredi	\$32.50 \$65.00 \$130.00	Petites annonces	
Samedi seulement	\$19.50 \$39.00 \$78.00	Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedis de 10h à 18h)	



Jean-Claude Parrot photo PC

## Grève des postiers à prévoir

OTTAWA (PC) — Les 23,000 postiers canadiens ont mis fin à la conciliation hier en menaçant de déclencher une grève nationale dans un mois.

«Il va nous falloir faire la grève pour les obliger à négocier sérieusement», a commenté le président syndical, M. Jean-Claude Parrot.

### Position légale

Les postiers seront en position légale de grève sept jours après la remise du rapport du comité de conciliation à la Commission des relations de travail de la fonction publique, soit dans environ un mois.

Au cours d'une conférence de presse, M. Parrot a signalé que les postiers allaient tout d'abord examiner le rapport du comité de conciliation avant de décider de faire la grève.

### L'histoire

La dernière convention collective est expirée depuis le 30 juin 1977. Elle avait été signée après une grève de 42 jours, en 1975.

Le leader syndical a blâmé «l'intransigeance» du ministère des Postes pour la situation actuelle.

# VIC TANNY

## 2 POUR 1

notre offre d'adhésion la plus avantageuse... encore disponible ces jours-ci!

Lors de notre dernière offre de deux adhésions pour le prix d'une seule, bien plus de personnes se sont prévaluées de cette offre. Probablement, c'est parce que notre offre était doublement économique. De toutes façons, nous la renouvelons dès aujourd'hui. Qu'attendez-vous pour en profiter avec la personne amie? Lors même que vous ne connaissez personne qui désire s'inscrire avec vous, n'hésitez pas de le faire puisque nous vous accorderons votre adhésion à moitié prix. Cette offre étant pour un temps limité, ne la manquez surtout pas! Téléphonnez au club Vic Tanny de votre voisinage.

Il vous faut le meilleur — il s'agit de votre apparence physique!



## VIC TANNY

AIR CONDITIONNÉ

STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT

8 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.

Place Bonaventure..... 866-3992	Montréal-Nord, Place Bourassa..... 326-8240	Chomedey, 1278, boul. Labelle..... 687-1916
Longueuil, Place Desormeaux..... 651-7770	Centre commercial Côte-Saint-Luc..... 482-7415	Mail West Island..... 683-2130
Centre commercial Rockland..... 341-3610	Ville LaSalle, Place Newman..... 368-8080	

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS A TRAVERS LE CANADA, LES ÉTATS ET L'EUROPE

# Remplissage effectué avec 800,000 tonnes de rebus miniers radioactifs très dangereux

par Michel GIRARD

Depuis l'automne dernier, environ 800,000 tonnes de rebus minier possédant un degré très dangereux de radioactivité, soit 90 fois la norme acceptable (en moyenne) ont été répandues pour fins de remplissage dans le comté Deux-Montagnes et sur

l'autoroute 2-20 menant à Dorval.

Tel est en substance ce qui se dégage des entrevues accordées à LA PRESSE par un porte-parole des Services de protection de l'environnement (SPE) et par M. Raymond Lacroix, un des actionnaires de la compagnie

«Les agrégats d'Oka» qui a dû cesser hier l'exploitation de la vente des résidus de l'ancienne mine de columbium d'Oka en raison d'une injonction interlocoitaire provisoire émise à la demande des SPE.

Selon le porte-parole des SPE, il ne serait pas étonnant qu'à la

suite de cette découverte des services de recherche en radioactivité du Conseil national de la recherche et du ministère de l'Environnement, le gouvernement provincial doive décréter un état d'urgence afin de limiter le plus tôt possible les conséquences graves de ce matériel radioactif auprès de la popula-

tion résidant à Deux-Montagnes et des automobilistes circulant sur la 2-20.

## Solution idéale

Par ailleurs, pour enrayer cette situation dramatique, la solution idéale serait d'enlever toute cette terre de remplissage que l'on a vendue pour la construction de route et de digues au ministère des Richesses naturelles, au ministère des Transports et aux municipalités de Deux-Montagnes, ainsi que pour l'aménagement des terrains des particuliers.

De l'avis des SPE, si le gouvernement est obligé d'opter pour cette solution, il va sans dire qu'il devra entreprendre de gigantesques travaux pouvant coûter à la province plusieurs millions de dollars.

Les Services de protection de l'environnement rencontreront dans les prochains jours les dirigeants de la compagnie «Les agrégats d'Oka» afin de retracer tous les endroits où on aurait versé ce matériel radioactif. Ils entendent effectuer ensuite des analyses de sol pour connaître le degré de radioactivité qui émane de ces endroits. Une équipe spéciale sera créée pour faire ces analyses qui s'avèrent urgentes dans les circonstances.

## Profondément déçu

D'autre part, M. Raymond Lacroix de la compagnie «Les Agrégats d'Oka» se dit profondément déçu de voir que ce matériel de remblai puisse causer des

problèmes graves à la population.

«Depuis que j'exploite cette carrière, personne ne m'a avisé que ces rebus miniers pouvaient être radioactifs. Je suis très étonné de cette découverte puisque les Pères trappistes d'Oka puisaient auparavant leur eau dans une source de la mine de columbium et que conséquemment ils fabriquaient leur fromage avec cette eau. De plus, le ministère de l'Agriculture subventionnait antérieurement les cultivateurs de la région pour qu'ils achètent de la chaux de columbium pour engraisser leur terre», a ajouté M. Lacroix en précisant que le gouvernement provincial était jusqu'à ce jour son plus important client.

M. Lacroix a déclaré à LA PRESSE que sa compagnie ne s'opposera pas du tout à la fermeture de son exploitation dans l'ancienne mine de la St. Lawrence Columbium en autant qu'on lui fournisse copie du rapport des services de recherche afin qu'il fasse analyser les résultats de cette recherche par d'autres experts.

Selon lui, si ce matériel est si dangereux, le gouvernement devrait à ce moment-là condamner 60 p. cent du territoire de la paroisse d'Oka en raison de la présence souterraine du columbium.

Soulignons que c'est la première fois au Québec qu'un tel cas de pollution aussi important surgit.



Ce minerai à l'aspect inoffensif est très dangereux car sa radioactivité est 90 fois supérieure aux normes.

# Memphis a transformé Elvis en une attraction touristique

par Jean PELLETIER

envoyé spécial de LA PRESSE

MEMPHIS — A coup de milliers de dollars, Memphis, avec un appétit commercial qui frise l'indécence, a transformé en un

an Elvis Presley en une attraction touristique de grand calibre.

Alors que durant sa vie le roi du rock'n roll était ignoré par l'élite de Memphis, voilà qu'aujourd'hui on a baptisé un boulevard en son nom et mis en branle

la construction d'un musée Presley qui coûtera ce qu'il coûtera.

Car rien n'est épargné. La légende Presley étonne tout le monde et l'idole de 1954, vingt ans plus tard, semble avoir plus de succès mort qu'au cours de sa vie.

Pour certains évangélistes fanatiques, Presley qui ne buvait pas, aimait sa famille et avait un penchant particulier pour les sandwiches aux bananes, le roi du rock'n roll est un saint ignoré.

Ce culte explique sans doute la multitude de statuettes et d'inscriptions bibliques que sèment les admirateurs de Presley autour de sa tombe.

## Anciennes tuiles

Cette dernière est située au bord de la piscine de Graceland, le domaine de quatorze acres qu'acheta Elvis Presley en 1957.

Les milliers de touristes qui y défilent depuis un an n'ont accès qu'à la piscine, la maison d'Elvis étant encore habitée par son oncle maternel, un homme d'affaires aguerri qui sait tirer profit du moindre souvenir Presley.

Sa dernière trouvaille consiste à vendre les tuiles de l'ancienne salle de bain d'Elvis.

Pour plusieurs admirateurs du roi du rock'n roll, la ville de Memphis a commis un sacrilège en autorisant à peu près à n'importe quel commerçant de vendre ses pacotilles autour de Graceland.

Pour d'autres cette atmosphère de cirque est celle qui caractérise la vie d'Elvis Presley.

## Le mauvais côté

Lorsqu'il vint habiter à Graceland, l'ex-résidence d'un médecin de Memphis, Elvis choisissait le mauvais côté de la ligne de chemin de fer, le sud de Memphis au lieu du nord-est où habite l'aristocratie du Tennessee.

Memphis, fondée en 1819, fut à une époque la capitale du Sud des Etats-Unis avant d'être supplantée par Atlanta, en Georgie.

C'est une ville qui souffre encore de sévères maux de croissance, ne sachant encore de quel côté du Mississippi elle devrait se répandre.

Le mythe Presley est donc une occasion rêvée pour elle de se refaire un nom.

On songe donc à rebâtir le premier studio où Presley fit ses débuts sur la rue Union, tandis qu'un comité de citoyens recueille depuis un an des fonds pour construire un monument à la mémoire du roi du rock'n roll.

## La grève

Mais la marée de touristes qui devait envahir hier Memphis, fut mise en déroute par la grève des policiers et des pompiers qui obligea le maire de la ville, M. Chandler, à imposer un couvre-feu et à appeler la garde nationale.

Cette grève est inexplicable puisque l'écart entre ce qu'offre le maire et ce que réclament les policiers et les pompiers est insignifiant.

Interrogé à ce sujet, le maire Chandler a déclaré à LA PRESSE que ce qu'il voulait démontrer c'était le principe que les policiers ne pouvaient se défilent devant la loi.

Pour faire la preuve de cette thèse, le maire fait appel à la garde nationale qui coûte à la ville plus de \$70,000 par jour. La dernière fois qu'elle envahit Memphis ce fut en 1968 lors de l'assassinat de Luther King. Devant ce spectacle, les commerçants et les hôteliers s'arrachent les cheveux.

Depuis six jours que la grève se poursuit aucun incident ne s'est produit, le pire ayant été une coupure de courant provoquée par un garde de sécurité en état d'ébriété.

# Suicide d'un prévenu de 18 ans Mgr Lavoie s'attaque aux forces policières

QUÉBEC (PC) — L'ex-curé de la paroisse Saint-Roch, maintenant aumônier du Centre de détention d'Orsainville, Mgr Raymond Lavoie, s'est livré à une virulente sortie, hier, contre les forces policières.

Prononçant l'hémélie au service funèbre d'un prévenu de 18 ans, trouvé pendu dans une cellule de la Centrale de police de Québec, vendredi dernier, Mgr Lavoie a dénoncé «la brutalité policière qui existe dans les corps de police de toute la province, tant au niveau municipal qu'au niveau provincial».

«La brutalité est utilisée ici comme au Brésil, au Chili, au pays d'Idi Amine Dada ou ailleurs. Il y a des bourreaux ici comme il y en avait dans les camps de concentration en Allemagne, bourreaux qui ont tué six millions de Juifs», a-t-il soutenu.

## Silence

Mgr Lavoie a affirmé qu'il existait un «silence-solidarité» et un «silence-complicité» au sein des forces policières en ce qui concerne la brutalité qui, selon lui, est utilisée pour obtenir deux choses bien précises: des délations de complices et des aveux complets avant que le prévenu ne puisse voir son avocat.

L'aumônier a également dénoncé les «surcharges d'accusations» portées par des policiers «alors qu'on ne peut rien prouver» de même que les pressions qui, a-t-il soutenu, «sont exercées auprès de la Couronne et de la magistrature pour que l'accusé qui ne veut pas dénoncer n'ait pas de cautionnement et sèche derrière le «trial wall» durant des mois, avant son procès».

L'ex-curé de Saint-Roch s'est aussi attaqué à «certains criminologistes plus criminels que leurs



Mgr Raymond Lavoie

clients» qui exigent des honoraires tellement exorbitants qu'ils équivalent à dire: «Si tu n'as pas le \$10,000 qu'il me faut pour que je te sorte de là, vas le chercher où il est...»

Mgr Lavoie a d'autre part fait remarquer que le climat s'était sûrement amélioré depuis trois ans à la prison d'Orsainville.

«Il y a trois ans, la torture n'était pas sortie d'Orsainville. Maintenant, elle est presque sortie», a-t-il précisé.

L'aumônier du Centre de détention a terminé son homélie en formulant une série de recommandations aux autorités compétentes:

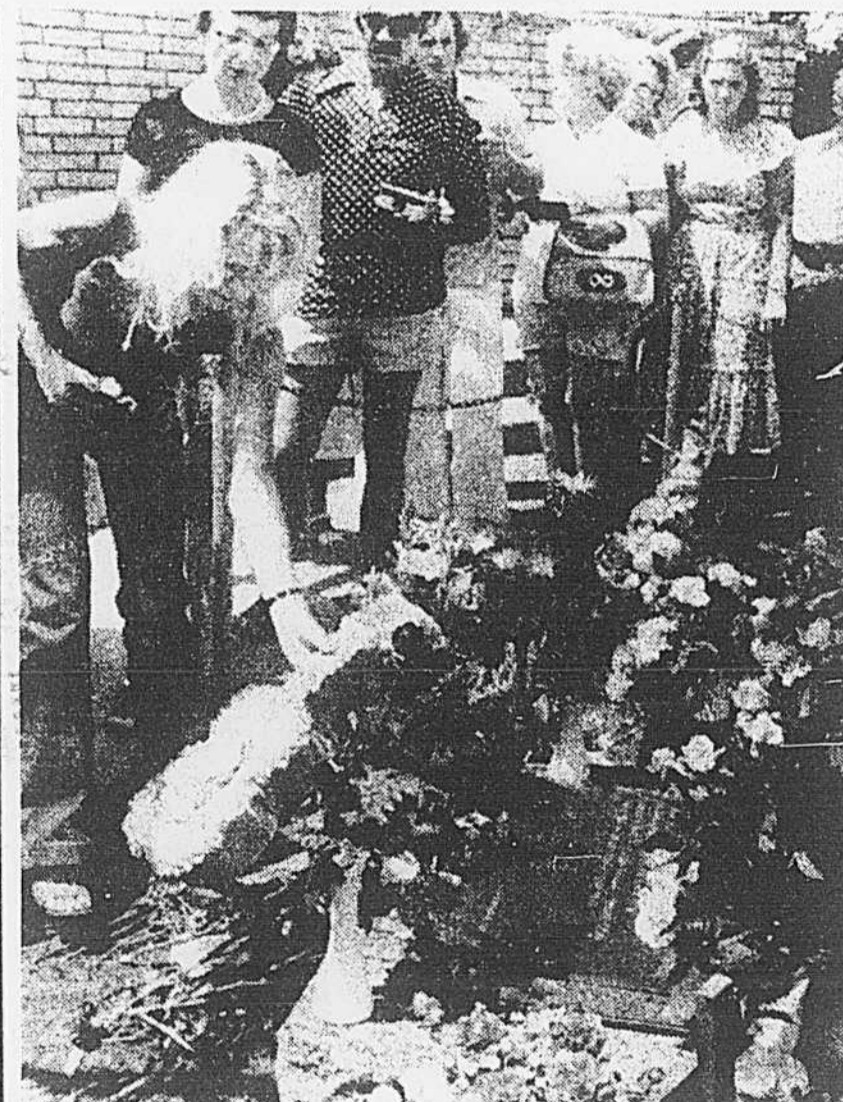
— qu'aucune déclaration d'aveux ne soit acceptée par les tribunaux, à moins d'avoir été faite devant l'avocat de l'accusé et contresignée par lui;

— qu'à la faveur de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la rémunération du travail dans les prisons, on oblige les détenus à rembourser les dommages qu'ils ont causés au lieu de les punir;

— que la délation, lorsque nécessaire, ne soit pas provoquée par la torture et les promesses illusoires;

— que la consommation de «haschisch» et de «marijuana» soit légalisée.

Le jeune homme qui a été trouvé pendu, vendredi, avait été emmené à la Centrale de police avec une trentaine d'autres personnes pour être interrogé relativement à une fusillade survenue en face d'une brasserie du quartier Saint-Roch.



Une femme en pleurs dépose une guitare en fleurs sur la tombe d'Elvis, le jour du premier anniversaire de sa mort.

# Le divorce du premier ministre prend de l'ampleur dans les media

Les procédures de divorce du premier ministre René Lévesque sont en train de prendre de l'ampleur dans tous les media depuis la publication de son témoignage en cour (du 21 novembre 1977) par le magazine «Montréal» de Pierre Péladeau.

LA PRESSE reproduisait ce témoignage mardi, et hier Montréal-Matin publiait deux pleines

pages consacrées aux opinions de Mme Louise Lévesque, son épouse; les autres média du Québec et du reste du Canada ont repris ses déclarations et des «lignes ouvertes» ont abondamment traité de ce sujet hier.

Même s'il ne voulait pas aborder ce sujet, hier en conférence de presse, le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan,

l'a commenté à l'insistance des journalistes qui voulaient savoir si la publication de telles procédures (de divorce) relevait du jaunisme.

M. Ryan a déclaré que ces informations ne sont pas nécessairement d'intérêt public mais qu'elles sont du domaine public. «Comme directeur du DEVOIR,

j'aurais publié ce type d'information sans aucune hésitation.

Mme L'Heureux-Lévesque, quant à elle, a déclaré à Montréal-Matin qu'elle était farouchement opposée à l'indépendance du Québec, que le gouvernement actuel est pire que le précédent et que le PQ sera battu aux prochaines élections.

# Un détenu disparaît

Un détenu du centre fédéral de formation Saint-Vincent-Paul a faussé compagnie à ses gardiens vers 19 heures, hier soir, alors qu'il mangeait au restaurant Peking, situé au 7007 boulevard Pie-IX. Michel Bernier, 23 ans, est considéré comme dangereux. Il mesure 5 pieds 9 pouces, pèse 165 livres, a les cheveux bruns et les yeux bleus.

QUESTION:  
OU TROUVERIEZ-  
VOUS...

Les plus beaux  
sons du monde et  
la plus grande valeur  
dollar pour  
dollar

Réponse:  
dans l'orgue  
Hammond

# Quand Ottawa abuse de l'ultimatum

Dans un domaine aussi délicat que celui de la réforme constitutionnelle, on n'a rien à gagner à procéder par ultimatum. C'est pourtant ce que semble penser le ministre Marc Lalonde quand il menace de se passer au besoin de l'accord des provinces pour les modifications qu'Ottawa entend apporter aux institutions fédérales.

En droit strict, le Parlement central est probablement autorisé à apporter les changements qu'il souhaite aux institutions relevant de sa compétence. Mais, en pratique, il doit reconnaître que les provinces en subiront les répercussions et que la décence appelle ici une réelle concertation. Il y va de l'esprit du fédéralisme nouveau qu'on se vante de vouloir instaurer.

Ottawa donne l'impression d'être trop pressé, de vouloir bousculer tout le monde. Il tient trop aux échéanciers qu'il a fixés unilatéralement. Les provinces ont raison de s'opposer à ce qu'on règle en priorité la question des structures fédérales. Cet aspect de la révision constitutionnelle ne peut être dissocié du problème du partage des compétences entre les deux ordres de gouvernement. Tout se tient, tout est relié.

Les provinces ont aussi raison de demander que la prochaine conférence constitutionnelle des premiers ministres, prévue pour la fin d'oc-

tobre, ne se limite point à la discussion des documents soumis par Ottawa. D'autres documents existent, comme les communiqués des conférences interprovinciales, les études faites à la demande de certaines provinces, les travaux du comité mixte du Sénat et des Communes, etc. Ils ont également leur importance.

Mais, de part et d'autre, on doit s'efforcer de trouver des terrains d'entente. Il n'y aura jamais de constitution idéale. Tout devra finir par un compromis honorable.

Et ce compromis, il faut qu'on le trouve avant qu'il ne soit trop tard, avant qu'une trop large proportion de la population ne sombre dans le désespoir. Si Ottawa donne l'impression de vouloir trop brusquer les choses, on a, par contre, le sentiment parfois que les provinces se laissent traîner les pieds et ne tiennent pas tellement à ce qu'on débouche rapidement sur une solution. C'est malheureux.

C'est malheureux, car le temps est sûrement venu d'agir. Le problème a été étudié sous tous les angles possibles. Quantité d'hypothèses ou d'opinions ont été émises. Dans quelques semaines, nous disposerons aussi normalement des conclusions de la Commission Pépin-Robarts.

Personne ne nie que le sujet soit complexe. Le défi à relever est de taille. Mais, sera-t-il dit que nos hommes politiques n'ont aucune compétence ou aucun courage?

En huit mois, douze avocats venant de toutes les provinces du pays ont réussi à préparer un projet de constitution à peu près complet. Ils ne défendaient pas nécessairement les mêmes positions au départ. Mais ils ont dialogué honnêtement et franchement, et ils en sont arrivés à harmoniser leurs points de vue.

Ce que ces douze membres du groupe de travail du Barreau canadien sont parvenus à réaliser, pourquoi serait-il impensable de l'attendre de nos gouvernants? Il faudrait peut-être que ces derniers consentent à s'enfermer le temps nécessaire dans une sorte de conclave dont il leur serait interdit de sortir tant qu'ils ne se seraient pas entendus sur un nouveau texte constitutionnel.

Sur différents points, le rapport du groupe de travail du Barreau se rapproche des vues du gouvernement central; sur d'autres, il est plus près de celles des provinces. Les éléments du compromis final à mettre au point sont probablement là. Il n'y aurait aucun déshonneur à s'en inspirer.

Jusqu'ici, les hommes politiques ont été plutôt avares de commentaires sur ce rapport. On s'est généralement contenté de s'en prendre féroce à la recommandation qu'il formule de remplacer la reine d'Angleterre par un citoyen canadien comme chef d'Etat. Cette recommandation était probablement prématurée. De toute façon, elle n'est pas absolument essentielle et même les antiroyalistes n'imagineront pas de se battre jusqu'au dernier homme pour la faire accepter. Il y a beaucoup plus important dans ce rapport. Il serait intéressant que les élus se situent par rapport à l'ensemble de ses propositions.

Le fait que le gouvernement actuel du Québec soit voué à la réalisation de la souveraineté-association n'est pas nécessairement un obstacle infranchissable à la poursuite du débat. M. René Lévesque a fait savoir à la réunion toute récente de Regina qu'il était prêt à jouer le jeu, à mettre son option en sourdine d'ici le référendum attendu pour le printemps prochain. On n'a donc aucune raison de marquer le pas. Pour employer une expression populaire, il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

Vincent PRINCE

## bloc-notes

### Espoir à la Commonwealth

On en est rendu là et le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson, l'a compris: il faut une commission parlementaire pour régler le conflit social qu'est devenue la situation à la Commonwealth Plywood.

Normalement, le conseil de médiation, formé en juin dernier et composé de membres respectés autant dans le monde patronal que chez les syndicats, aurait dû désamorcer le débat. Toutes les parties furent convoquées et le caractère «alégal» du conseil pouvait permettre des solutions misant sur la bonne volonté. Des recommandations réalistes furent présentées; elles furent acceptées par la CSN et rejetées par la compagnie. Après 11 mois de grève, on se retrouve devant un pourrissement nauséabond qui ne peut qu'engendrer de plus grands troubles sociaux.

La convocation d'une commission parlementaire dans un tel cas demeure une procédure exceptionnelle. Dans le passé, elle a pu, en deux occasions, produire de bons fruits.

Il y a à peine deux mois, personne ne voyait de solution au conflit du Soleil. C'est une commission parlementaire qui a pu provoquer une reprise de négociations. Mais surtout, il faut se rappeler le cas de la United Aircraft, où la complexité du problème ne laissait paraître aucune possibilité d'entente éventuelle. Encore là, une commission parlementaire a pu élever la discussion à un niveau plus ouvert, plus social, plus humain.

A la Commonwealth Plywood, on peut encore passer beaucoup

de temps à lancer des accusations de responsabilité dans les origines du conflit: la CSN et la compagnie en recevront des parts peut-être semblables. Mais aujourd'hui, il s'agit de savoir si l'on veut revenir à un climat normal de relations de travail, si l'on veut sérieusement régler le problème tel qu'il existe présentement.

Le président de la compagnie, M. W. Caine, a refusé de participer aux travaux du conseil de médiation et il en a totalement refusé les recommandations.

Selon M. Caine, il s'agit là d'un problème inter-syndical qui ne le concerne pas. Il ne veut pas discuter, même avec un conseil dont nul ne pouvait nier la crédibilité. Il faut conclure que M. Caine ne recherche pas de solution au problème qu'il nie.

Une commission parlementaire aura le droit de convoquer tout le monde. Encore une fois, on découvrira les erreurs de chacune des parties. Et on pourra purifier les agissements patronaux et syndicaux. Mais comme dans les autres conflits, on cessera peut-être d'essayer d'avoir raison pour envisager sérieusement une solution.

Il faut finir par le comprendre: de plus en plus, une grève qui dure plus que quelques semaines devient un conflit social qui fait mal à toute la société. Personne n'y gagne, quoi qu'on en dise. Et ce ne sont ni les injonctions ni les condamnations qui ramènent la paix. La commission parlementaire pourra forcer la bonne volonté qui ne sait plus être spontanée.

Jean-Guy DUBUC

### Moscou vient de se trahir

En s'irritant du fait que le traité récemment signé entre la Chine et le Japon condamne à l'avance toute puissance qui chercherait à établir son hégémonie en Asie, l'Union soviétique se trouve à se trahir elle-même. Elle indique qu'elle s'oppose dorénavant à un principe qu'elle avait jusqu'ici défendu. De plus, elle se reconnaît coupable du péché dont elle se croit accusée dans une des clauses du traité.

Cette clause stipule qu'aucun des deux pays signataires ne tentera d'imposer son hégémonie dans la région orientale du Pacifique, et que les deux s'opposent à toute tentative d'établir une telle hégémonie.

Un texte pareil semble de tout repos. Il mérite, à n'en pas douter, l'approbation automatique de tous les pays communistes, lesquels s'opposent, comme chacun sait, à toute idée d'impérialisme et à toute idée de domination d'une puissance sur une autre.

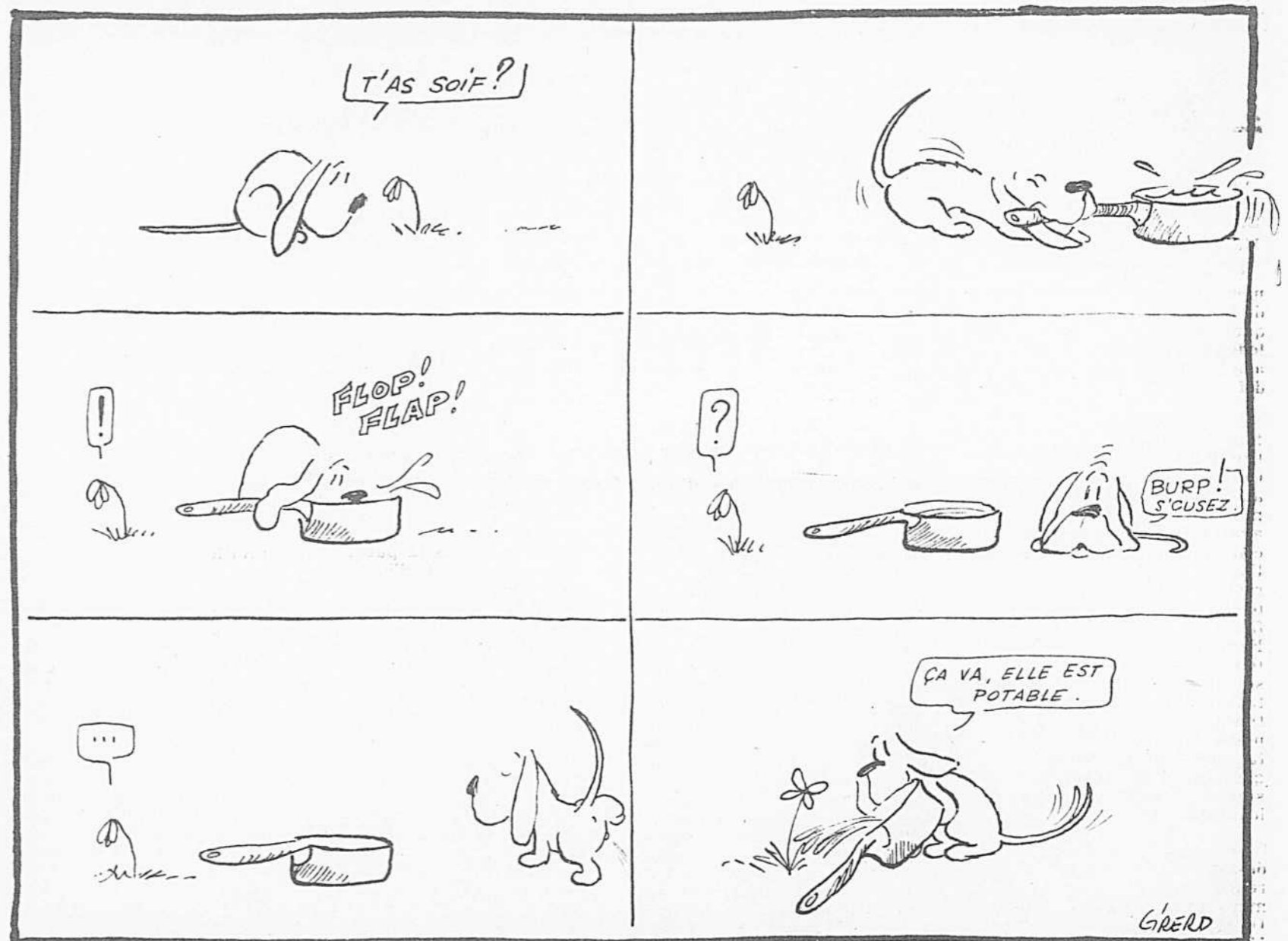
Pourtant, l'Union soviétique se sent visée par cette clause. Aussi, manifeste-t-elle sa mauvaise humeur, ce qui est fort révélateur, car enfin, si Moscou n'a pu réprimer un mouvement d'humeur face à l'allusion anodine à un principe réputé indiscutable,

c'est que ses dirigeants n'ont plus la conscience tranquille. Ils avouent, comme en dépit d'eux-mêmes, que leur action au Vietnam constitue — comme l'insinue le traité — une tentative «d'imposer une quelconque hégémonie dans la région orientale du Pacifique». Ils donnent raison aux autorités chinoises qui, récemment encore, les accusaient de se servir du Vietnam en Asie, comme ils se servent de Cuba en Afrique.

Il fut un temps où l'URSS pouvait, avec autorité, dénoncer l'impérialisme occidental. Nul ne pouvait, à l'époque, lui faire de reproches sérieux de ce côté. Mais les temps ont bien changé, et le grenouillage incessant auquel se livrent ces messieurs du Kremlin, depuis quelques années, à Cuba, au Proche-Orient, en Angola, dans la Corne de l'Afrique, en Afghanistan, au Yémen et au Vietnam a sérieusement contribué à détruire sa belle crédibilité.

L'impérialisme occidental demeure certes une menace, mais l'impérialisme soviétique en est devenu une lui aussi. L'action de Moscou contre ce fléau a perdu tout son poids et toute son autorité.

Jean PELLERIN



Reprise — Girard est en vacances

Droits réservés

## L'Eglise et les bingos

Dans un geste sans précédent au Québec, le diocèse de Saint-Jean, sur la Rive sud de Montréal, a décidé d'interdire la tenue de bingos dans ses 80 paroisses à compter du 31 décembre prochain. Nous reproduisons ci-après la lettre qu'ont signé à ce propos Mgr Gérard-Marie Codrre, évêque de Saint-Jean, et Mgr Bernard Hubert, évêque coadjuteur.

Aux membres du Conseil de la fabrique a/s Monsieur le curé Chers collaborateurs,

Depuis quelques années, certaines paroisses ont tenu un bingo de façon régulière. La plupart d'entre elles voyaient dans cette opération un moyen exceptionnel de financer une dette immobilière ou encore un budget déficitaire. Quelques-unes permettaient à un organisme autre que la fabrique d'utiliser les locaux de celle-ci pour un bingo au profit de celui-ci. A plusieurs endroits, un panneau-réclame et/ou une publicité régulière assuraient l'information à propos du bingo en telle paroisse aux heures et aux soirs indiqués.

Assez rapidement, la question des bingos dans les paroisses prend le chemin de la place publique. Même si la majorité des fidèles demeurent perplexes quant à l'opportunité de ce mode de financement des fabriques, les tenants et les opposants de cette activité sont suffisamment

nombreux pour entretenir le débat dans la population québécoise. Certains dénoncent et condamnent les bingos. D'autres les admettent comme un moindre mal et les justifient comme mesure temporaire. Ici ou là, quelques paroissiens se dévouent sans compter pour faire du bingo local un succès profitable à leur fabrique.

Pour sa part, le Conseil diocésain d'administration financière s'est intéressé à ce sujet dès l'automne 1973. Les membres du Conseil de ce temps-là trouvent que le bingo est un «moyen extraordinaire et anormal de financement d'une fabrique» et qu'il ne peut être utilisé que «d'une façon temporaire pour remettre une dette». Cette première étape est suivie d'une seconde à l'automne 1975. On forme alors un comité spécial du Conseil sur le sujet. Les membres de ce comité tiennent une première réunion en janvier 1976. Ils décident bientôt, appuyés en cela par le Conseil, de rencontrer les marguilliers de chacune des quatorze fabriques utilisant encore le bingo comme source de financement.

Des délégués du comité diocésain des bingos rencontrent les marguilliers de toutes les fabriques concernées, à l'exception de deux cas où la décision de cesser les bingos a été prise dès

la réception d'une première lettre de la part du comité. Les objectifs de ces visites, quelques fois répétées auprès de certaines fabriques, consistent à étudier la situation financière de la fabrique en question, à sensibiliser les administrateurs à d'autres sources de revenus que celle du bingo et, finalement, à fixer une entente sur la date d'une cessation éventuelle du bingo. Compte tenu des informations ainsi recueillies, le comité remet au Conseil diocésain à l'automne 1977 les grandes lignes d'une politique diocésaine visant la cessation des bingos.

Les membres du Conseil d'administration, cependant, ne prennent pas de décision sans expliciter au préalable et partager unanimement les arguments de fond qui sous-tendent celles-ci.

A la révélation de Jésus manifeste la générosité de Dieu à l'égard des hommes et les appelle à répondre à l'amour du Père par une semblable attitude de générosité. Saint Paul fonde sur la générosité des fidèles l'entretien des premières communautés chrétiennes et leur entraide mutuelle. De même l'Eglise d'aujourd'hui est appelée elle aussi à proclamer le bien-fondé de la générosité chrétienne. Comme les bingos

sont devenus un obstacle à une attitude de générosité dans l'Eglise, ils ne peuvent convenir à une communauté ecclésiale consciente de sa mission et de l'importance de son témoignage. Chez bon nombre de participants, en effet, ils favorisent l'appât du gain et une attitude de concentration sur soi et, sur son avoir plutôt que l'apprentissage de l'ouverture aux autres et du partage. Si l'Eglise voit son image ternie par l'existence des bingos et apparaît dès lors une institution attachée à l'argent, elle ne remplira pas efficacement sa mission de révéler le Royaume de Dieu.

B Depuis quelques années, à plusieurs endroits, un glissement s'est opéré du financement direct par les usagers des communautés paroissiales vers un financement indirect grâce à une activité rémunératrice qu'on appelle le bingo. En tels cas, même si les intentions des organisateurs sont louables et que ce jeu de hasard fournit du loisir à plusieurs personnes, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là en bonne part d'un commerce dont le but premier est le profit. Des bingos «amateurs» ont même

suite à la page A 5

## Le gâchis du Village olympique

Après les Jeux olympiques, le gouvernement du Québec a hérité du Village olympique. Il eût été logique de louer le plus rapidement possible les appartements afin de soulager tant soit peu les pauvres payeurs de taxes affligés d'une taxe foncière «spéciale» afin de payer les extravagances de ces Jeux.

Il semblerait qu'en «social-démocratie», on fait les choses autrement. D'abord, on a nommé un comité afin de déterminer la vocation du village. Vous et moi, si nous héritions d'une maison à logements multiples, nous louerions simplement ces appartements et nous ne solliciterions pas de suggestions à nos amis afin de savoir ce que nous devrions en faire.

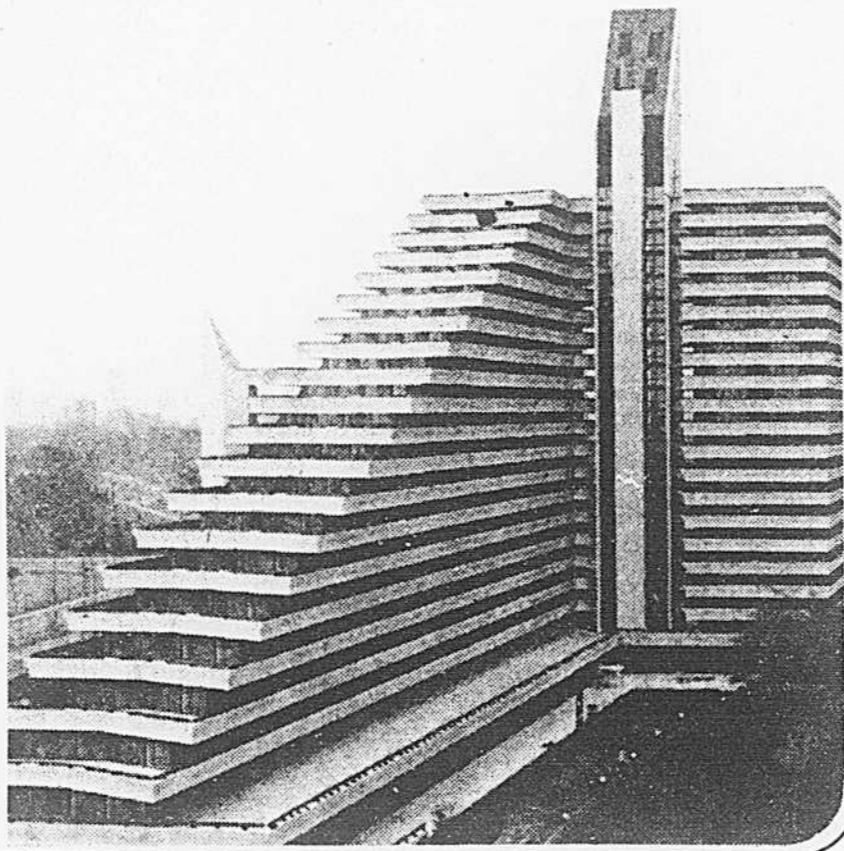
Ce «brillant» comité, après plus de six mois de profondes réflexions, est finalement arrivé à la seule conclusion possible, soit d'offrir les 980 appartements aux locataires attirés par le prestige et la beauté architecturale du village. Etant donné que la notion de profit est «pêché» selon certains doctrinaires de la sociale-démocratie, on a opté pour une Corporation sans profit.

Pour bien assurer qu'aucun profit n'existera, on a décidé qu'une partie de ce complexe sera destinée aux assistés sociaux. Etant donné qu'il est un peu gênant d'exiger de \$450 à \$700 par mois pour des appartements de 2 à 3 chambres à coucher de certains citoyens et de les offrir aux autres à pratiquement rien, la direction du village, après plus de deux ans de tergiversations, vient d'annoncer que, probablement, elle adjudgera la totalité de ces appartements de \$100,000 chacun, aux assistés sociaux.

La ville de New York, présentement insolvable, s'était couverte de ridicule en logeant au Waldorf-Astoria des assistés sociaux; on a décidé d'aller encore plus loin en demandant aux petits propriétaires déjà grevés d'impôts, de subventionner des logements de \$700 par mois aux assistés sociaux. Nous avons enfin atteint le comble de l'absurdité.

Il reste à espérer que le gouvernement Lévesque, qui compte plusieurs ministres très sensés, n'entérinera pas des décisions aussi louffoques.

Armand DROLET  
Montréal



## L'affaire Ford

Madame Jeanne Sauvé  
Ministre des Communications  
Ottawa

Madame le ministre,  
Votre déclaration relative au projet d'investissement de Ford m'a démontré jusqu'à quel point certains ministres fédéraux mentent honteusement à la population du Québec. Je me dois donc de rétablir les faits.

Vous avez dit que les subventions accordées à Ford pour l'implantation de son usine en Ontario étaient aussi disponibles au Québec. Cela est complètement faux. Au début de 1976 avait lieu à Montréal une rencontre entre les représentants de Ford et des fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Lors de cette rencontre, qui a été tenue confidentielle, les représentants de Ford (Detroit) ont demandé aux fonctionnaires présents quel serait le montant des subventions disponibles pour un investissement au Québec. A cette même rencontre, les représentants de Ford ont nettement indiqué que seul le Québec était considéré pour l'implantation de leur nouvelle usine.

Suite à cette rencontre des dossiers ont été préparés et des rencontres ont eu lieu entre les ministères fédéraux impliqués. Un rapport était alors soumis à M. Jack Horner qui décida de porter ce dossier devant le Conseil des ministres. Entre-temps, GM a aussi manifesté son intérêt à investir au Québec. Cependant cet investissement était beaucoup plus incertain car il s'agissait d'une usine de fabrication de pièces en aluminium. Ce procédé était un parmi d'autres que la compagnie GM étudiait afin d'en arriver à une réduction sensible du poids de ses voitures.

Le Conseil des ministres décida que tout investissement de Ford au Canada irait en Ontario alors que la compagnie GM serait encouragée à investir au Québec. Les raisons de cette décision ont déjà été énoncées dans ma lettre publiée en entier dans le Devoir du 5 août 1978 et partiellement dans LA PRESSE du 3 août 1978. Afin que tout se déroule selon les plans de M. Horner, celui-ci a avisé Ford que seul un investissement en Ontario pourrait amener une contribution fédérale même s'il n'existait aucun programme d'aide pour la région la plus riche et la plus favorisée de Windsor, Ontario. Dès lors, tous les efforts du Québec ont été vains car le dossier a été retiré des mains du ministre responsable de l'aide à l'industrie investissant dans les «zones désignées».

Il est temps que les Québécois sachent quel genre de représentants ils ont à Ottawa. Que l'on soit séparatiste, indépendantiste ou fédéraliste, on ne peut accepter encore longtemps ce genre de comportement. Surtout que les indications de plus en plus précises sont à l'effet que GM pourrait remettre à plus tard sa décision d'investissement et même remettre en question la fabrication de pièces en aluminium. Le Conseil des ministres, dont vous, Madame, et messieurs Chrétien, Lalonde, Ouellet, Trudeau, Lessard et autres, était au courant de cette possibilité bien avant la décision de Ford. Vous n'avez rien fait. Vous avez préféré trahir les intérêts du Québec afin de conserver le pouvoir à Ottawa. Vos collègues du cabinet sont d'ordinaire silencieux dans toute cette affaire.

Paul GUY  
Montréal

## Dans les patates...

Restaurants McDonald  
du Canada Ltée  
3860, Côte-Vertu  
Montréal  
Monsieur,

Dans sa chronique «Les maux de notre langue» (LA PRESSE, 5 août 1978) monsieur Pierre Beaudry vous tombe dessus à bras raccourcis. Même si certains de ses propos sont pleinement justifiés, les corrections qu'il vous propose me semblent erronées. Monsieur Beaudry véhicule des faussetés lorsqu'il écrit que le mot patate ne s'écrit pas et ne peut être utilisé que dans la langue parlée. Tandis que les Français se sustentent régulièrement de pomme de terre nous, Québécois, savourons la patate. Et nous ne faisons pas d'indigestion pour autant car, cousins français et nous-mêmes mangeons exactement la même chose. A preuve le Petit Larousse: «Patate: plante cultivée en Amérique et en Asie pour ses tubercules comestibles (famille des convolvulacées); fam. pomme de terre» et «Pomme de terre: plante originaire d'Amérique du Sud, à tubercules alimentaires riches en amidon, de la famille des solanacées». Décidément, monsieur Beaudry est dans les patates.

Il n'y a donc aucun mal à afficher patates frites car les patates que vous nous offrez ne sont ni bouillies ni en purée tandis que vos frites ne sauraient être des rondelles d'ignons ou de cuis-cuis de poulet.

Monsieur Beaudry semble souffrir de trois maux: parisianisme, élitisme et québécoisphobie, qui font son bonheur et sa rentabilité mais notre désolation. Il peut toujours se complaire à dire à la française et erronément MacDonald (vous aurez remarqué son lapsus phonétique) tout comme il dirait McGill, Mac Tavish et McGregor, mais il nous doit la décence d'écrire correctement McDonald, McGill, McTavis et McGregor.

A chacun ses goûts! Il peut, si cela lui plaît, manger à la française en prenant son petit déjeuner, son déjeuner et son dîner, mais il ne réussira pas à changer mes habitudes alimentaires. Je continuerai, à la québécoise, à

prendre mon déjeuner (Larousse dit bien pour déjeuner: «Repas du matin ou de midi»), mon dîner et mon souper. Je n'ai pas à m'en faire de soucis car probablement que 95% de mes compatriotes mangent comme moi. Il faut avoir lu le truculent article d'Alain Stanké «Les tribulations d'un Québécois à Paris» pour voir jusqu'où ça peut mener lorsqu'on se mêle de vouloir changer nos habitudes...

Robert BLAIS  
Montréal

Monsieur Pierre Beaudry  
LA PRESSE

Cher Monsieur

Je lis régulièrement votre chronique dans LA PRESSE et si vos critiques sont la plupart du temps justifiées, je pense, hélas, que tel n'est pas le cas en ce qui concerne «les grosses patates frites» de McDonald.

Allez donc aux restaurants McDonald des secteurs Viau et Rosemont, par exemple, et demandez «Un gros paquet de frites». Vous verrez l'employée, québécoise comme toutes ses collègues, ouvrir les yeux ronds. Restez au comptoir quelques minutes et vous entendrez: «Une grosse frite» ou: «Une grosse patate»... quand ce n'est pas: «UN grosse patate»...

Que l'expression utilisée par McDonald soit impropre, je veux bien, mais de là à en rejeter la faute sur les Anglais...

C'est aux Québécois de voir à ce que leur langue soit respectée, en la respectant d'abord eux-mêmes.

Murciane VICTOR  
Montréal

Il y a beaucoup de vrai dans ce que dit Murciane Victor et je le remercie de son courage. Mais si les Québécois font des fautes c'est en grande partie à cause de la publicité. Je n'ai pas critiqué la chaîne McDonald parce qu'elle appartient à des anglophones mais parce qu'elle est trop importante pour échapper à ses responsabilités.

P.B.

## Syndicalisation ou paternalisme pour les cadres?

M. Vincent Prince  
LA PRESSE  
Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la position du conseil du patronat du Québec ainsi que votre éditorial du 5 août dernier sur la syndicalisation des cadres.

Je vous apporte l'opinion d'un cadre d'école appartenant à la Fédération des Principaux du Québec, organisme qui s'interroge sérieusement sur le sujet.

Je partage votre avis à l'effet que le statut et les responsabilités des cadres ne seraient pas compatibles avec les rapports de force qui accompagnent les négociations collectives qui se font sous l'empire du Code du Travail.

Le C.P.Q. a probablement raison aussi lorsqu'il conclut que le syndicalisme traditionnel ne saurait corriger le malaise qui existe chez les cadres. Cependant, contrairement à l'opinion du C.P.Q., je crois qu'une législation particulière pourrait établir des mécanismes de négociation et amener un climat de relations de travail qui satisfierait la plupart des griefs des cadres sans pour autant mettre en péril le droit de gérance de l'employeur.

Je voudrais faire remarquer au C.P.Q. que, sans prétendre avoir pratiqué un syndicalisme angélique, les principaux du Québec ont tout de même négocié leurs conditions de travail avec le gouvernement du Québec de 1968 à 1977 sans troubler l'ordre public et sans mettre en péril le bon fonctionnement des écoles.

L'entente entre les principaux et le gouvernement n'était pas un régime complet de relations de travail issu d'une loi, c'était une entente de bonne foi. Pour tant, ce régime fonctionnait assez bien pour que les principaux acceptent en 1974, à la demande du gouvernement, de donner un caractère permanent à cette entente. Ainsi, les conditions de travail convenues en juin 1974 devaient continuer de s'appliquer jusqu'à ce que de nouvelles dispositions, agréées par les parties, viennent les remplacer. Le seul problème sérieux était l'absence de mécanisme d'arbitrage lorsque les parties n'arrivaient pas à s'entendre. C'était le plus fort ou le plus tenace qui l'emportait.

Le 29 août 1977, pressé par d'autres associations de cadres qui réclamaient un régime de relations de travail au moins équivalent de celui des principaux, le gouvernement décidait unilatéralement de mettre fin à ce régime particulier en adoptant le règlement 2902. Je suis convaincu que par ce geste, le Gouvernement du Québec a perdu une occasion unique de mettre en place un régime complet et formel de relations de travail pour tous les employés cadres de

la fonction publique et parapublique. En effet, il eût suffi de donner une assise légale à cette entente, de définir les objets de négociation et de prévoir un mécanisme de conciliation en cas de mésentente. En ce qui concerne ce dernier point, les principaux ne demandaient pas un arbitrage à sanction exécutoire. Nous demandions au gouvernement de faire intervenir dans tout conflit une tierce personne, agréée par les parties, qui étudierait le litige et ferait connaître aux parties ses recommandations. Si, à la limite, l'employeur décidait à l'encontre des recommandations favorables aux employés, les principaux acceptaient de se conformer aux décisions de l'autorité gouvernementale. «Nous ne sommes pas des anarchistes, nous continuerons de respecter l'autorité», affirmait le président de la F.P.Q. au ministre de l'Éducation.

Le C.P.Q. affirme que seule une minorité de cadres serait favorable à la syndicalisation. Si le C.P.Q. parle de syndicalisme au sens du Code du Travail, il a probablement raison, mais son affirmation est gratuite en ce qui concerne les cadres de la Fonction publique et parapublique qui réclament du gouvernement une législation spécifique leur assurant le droit de négocier leurs conditions de travail.

Quant au compromis soumis par le C.P.Q., à l'effet de modifier le Code du Travail de manière à permettre à des groupes de cadres d'entretenir des rapports collectifs avec leurs employeurs, il ne conviendrait pas aux cadres de la fonction publique et parapublique puisqu'il s'agirait de dispositions non contraignantes et que cela équivaudrait au statu quo. Je ne crois pas qu'un employeur ou un groupe de cadres contreviennent à la loi s'ils entretiennent actuellement des rapports collectifs.

Je termine en complétant la liste des griefs que le C.P.Q. a décelés chez les cadres. Dans les commissions scolaires en tout cas, il est frustrant de constater qu'après avoir exigé le maximum de fidélité et de dévouement de leurs cadres durant les conflits longs et rudes, faut-il le rappeler, avec les personnels syndiqués, les commissions scolaires traitent cavalièrement toute requête des cadres concernant leurs conditions de travail sous prétexte que «avec eux, on n'est pas tenu de négocier». Nous avons l'impression que l'employeur essaie d'affirmer vis-à-vis ses cadres l'autorité qu'il n'a pu conserver face aux exigences et aux pressions des syndicats. Nous avons aussi l'impression de demeurer la seule catégorie de travailleurs envers lesquels l'employeur peut encore tenter d'exercer son paternalisme.

Jacques LEVESQUE  
St-Hyacinthe

**MARCHANDS**  
**D'ART E.P.F.Q. Inc.**

5142, RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL

**TOUT DOIT ÊTRE VENDU**

Plus de 4500 peintures à l'huile  
directement du grossiste à vous  
de \$5. à \$45. pas plus

**FAUT VOIR POUR LE CROIRE**

Pourquoi payer plus cher alors qu'un des plus importants grossistes en oeuvres d'art vous offre des peintures à l'huile originales de très haute qualité en plus d'un vaste choix d'encadrements à prix réduits.

**2 JOURS SEULEMENT**  
VENDREDI ET SAMEDI 18 ET 19 AOÛT à partir de 10h a.m.

<p>Hôtel Le Reine Elizabeth 900 ouest, boul. Dorchester Salon Gatineau</p> <p>861-3511</p>	<p>Holiday Inn Le Chateaubriand 6500, chemin de la Côte-de-Liesse Stationnement gratuit.</p> <p>739-3391</p>	<p>Ramada Inn 5500 est, rue Sherbrooke Salon Champlain Stationnement gratuit</p> <p>256-9011</p>
--	--	--

et à notre magasin  
5142 rue Saint-Hubert  
Service d'encadrement  
au prix du gros

**ENTRÉE GRATUITE**

CHARGEX  
VISA  
et chèques personnels acceptés

**N.D.L.R.** LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs» - Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

(suite de la page A4)

fait place ici et là à des entreprises commerciales. La crédibilité de l'Eglise en a été ébranlée, elle qui se doit de faire découvrir l'image de Jésus le Christ à travers la transparence de sa vie quotidienne.

À l'occasion ou à la suite de l'opération entreprise depuis le printemps 1976 par le comité diocésain des bingos, onze fabriques sur quatorze ont cessé leur bingo ou ont précisé une date de cessation prochaine de cette activité, c'est-à-dire avant la fin de 1978. Cet état de fait témoigne d'une amélioration marquée de la situation financière des fabriques concernées et surtout d'un effort conscient d'utili-

ser d'autres sources de revenus.

Compte tenu de l'itinéraire suivi jusqu'à maintenant au sujet des bingos, compte tenu des considérations ci-haut exposées, compte-tenu aussi d'une consultation auprès des procureurs de tous les diocèses du Québec, compte tenu aussi d'une consultation auprès des procureurs de tous les diocèses du Québec, fin de l'appui du Comité exécutif diocésain de pastorale, NOUS DÉCRETONS QUE, À PARTIR DU 31 DÉCEMBRE 1978, DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-JEAN-DE-QUEBEC

- 1—Aucune fabrique ne pourra instaurer la tenue de bingos réguliers;
- 2—Toute fabrique, ayant des bingos réguliers, devra cesser ce genre d'activités;

- 3—Aucune fabrique ne pourra profiter financièrement de bingos réguliers, même si ces bingos étaient organisés ou administrés par un organisme autre que la fabrique;

- 4—Aucune fabrique ne pourra louer ou prêter ses locaux pour la tenue de bingos réguliers à quelque organisme que ce soit.

Nous croyons sincèrement que les administrateurs des fabriques, actuels et futurs, réussiront à trouver d'autres sources de revenus que le bingo. Ils collaboreront ainsi à la construction d'une Eglise davantage significative de sa mission, particulièrement dans le développement d'une attitude de générosité. Nous sommes conscients que ces nouveaux moyens de financement exigeront probablement encore plus de bénévolat. Nous

en espérons de bons résultats, même au plan financier.

La promotion des sources de revenus dans la communauté chrétienne est un service. Dans la mesure où les personnes qui assurent un tel service s'inspirent des valeurs de l'Évangile, le Seigneur est avec elles et par elles bâtit son Église dans le monde. A ces hommes et à ces femmes qui sont nos collaborateurs indispensables et appréciés, gratitude, joie et paix. Que l'Esprit de Jésus les anime et en fasse des témoins joyeux de l'Évangile.

Bien vôtres en  
Jésus et en son Église

Gérard-Marie CODERRE  
évêque de  
Saint-Jean-de-Québec et  
Bernard HUBERT  
évêque coadjuteur de  
Saint-Jean-de-Québec



Lucien Lessard

## Comtés péquistes choyés...

par Daniel L'HEUREUX  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Les subventions accordées par le ministre des Transports pour l'amélioration du réseau routier municipal sont considérablement plus généreuses pour les comtés représentés par un député du Parti québécois que pour les circonscriptions dont le député est libéral ou unioniste.

En effet, alors que la subvention moyenne accordée aux comtés «péquistes» s'établit à \$210.359, celle des comtés «libéraux» n'est que de \$113.727 et celles des comtés unionistes atteignent \$146.050.

Au total, 67 comtés bénéficieront de subventions totalisant \$12,6 millions, soit une moyenne de \$189.002. Ces moyennes ont été calculées par LA PRESSE à partir de la liste de subventions annoncées par le cabinet du ministre. A noter que c'est la première fois, sauf erreur, que le ministre des Transports prend l'initiative de publier le montant de ces subventions comté par comté.

LA PRESSE a pris la peine de compiler ces moyennes après avoir remarqué que le propre comté du ministre Lucien Lessard (Saguenay) recevait la subvention la plus généreuse de toutes, soit \$565.800.

Ce montant est largement supérieur à tous les autres puisque la deuxième subvention en importance n'atteint que \$351.000. Elle va au comté de Laurentides-Labellé, représenté par le ministre Jacques Lévesque.

Aucun comté de l'opposition ne reçoit de subvention supérieure à \$150.000 sauf celui de Beauce-Sud, représenté par Fabien Roy, qui reçoit \$275.000, et celui de Lotbinière, dont le député est le chef de l'UN, M. Rodrigue Biron, qui bénéficie d'une subvention de \$250.000.

Invité à expliquer l'écart considérable qui démarque les subventions aux comtés péquistes de celles allant aux comtés de l'opposition, un porte-parole du ministre a expliqué à LA PRESSE de quels critères on tenait compte pour attribuer ces subventions.

D'une part, de dire l'attaché de presse du ministre, Mme Nicole René, on tient compte des montants également accordés dans la même région pour le réseau routier autre que municipal. C'est ce qui explique que des comtés comme Maskinongé et Portneuf, qui bénéficient déjà d'investissements massifs pour la construction de l'autoroute 40, reçoivent moins pour le réseau municipal.

D'autre part, a-t-elle ajouté, le ministre fait un certain «rattrapage». Ainsi, le comté de Charlevoix aurait bénéficié d'un million de dollars de subventions annuellement au moment où son député, le libéral Raymond Mailloux, était ministre des Transports. Tandis que le comté de Saguenay, à la même époque, ne recevait qu'un maigre \$50.000 par année. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui la subvention du comté de Saguenay, représenté par M. Lessard, dépasse le demi-million (dont \$95.000 à être versés l'an prochain) tandis que Charlevoix n'aura au total que \$100.000.

Le porte-parole du ministre a par ailleurs souligné que les subventions accordées pour améliorer le réseau routier municipal ne constituent qu'une faible proportion de l'enveloppe monétaire globale (de l'ordre de \$466 millions) que le ministre consacre annuellement à l'amélioration de l'ensemble du réseau routier.

Toutefois, c'est par l'intermédiaire des députés, notamment, que se décide l'attribution de ces subventions. Les municipalités adressent en effet leurs demandes aux députés, qui les transmettent au ministre des Transports. En plus de susciter les recommandations des députés, le ministre recueille cependant également les recommandations de ses fonctionnaires installés dans chacune des régions. Mais l'opinion de tous les députés est sollicitée, peu importe leur allégeance politique.

L'intervention du député ne risque-t-elle pas d'introduire des considérations partisans dans la prise de décisions? «Il ne faut pas être puriste, répondra l'attaché de presse du ministre, le député est élu pour représenter ses électeurs.»

## A la conférence de Regina

# Ryan: Lévesque a tenu un langage constructif mais il n'avait pas le choix

par Fernand BEAUREGARD

M. Claude Ryan reconnaît volontiers qu'au cours de la récente rencontre des premiers ministres provinciaux à Regina, le gouvernement péquiste, par la voix de son chef, «a tenu, cette fois, un langage constructif».

Mais il ajoute immédiatement: «Il n'avait pas le choix». En conférence de presse à la permanence du PLQ à Montréal, le leader libéral du Québec a parlé hier de certaines «pitres» du premier ministre Lévesque lors de conférences antérieures et déclaré que la répétition de ces pitres à Regina «eut accéléré sa dégringolade».

D'où selon M. Ryan, l'apparente volte-face du chef péquiste face à ses collègues des neuf autres provinces.

«Sous la pression des événements des derniers mois, a-t-il dit, le gouvernement Lévesque se rend compte qu'il ne peut plus aussi facilement se servir du pouvoir pour promouvoir le séparatisme. En vue de sauver ce qui lui reste de son mandat, il a plutôt décidé de se comporter comme le

bon gouvernement qu'il avait promis d'être en novembre 1976».

Le chef du PLQ se félicite des résultats de la rencontre de Regina et souscrit sans hésitation aux conclusions auxquelles en sont arrivés, en consensus unanime, les dix premiers ministres provinciaux.

Se référant au document fédéral «Le temps d'agir» et au projet de loi qui a suivi, M. Ryan déclare: «En gros, le gouvernement fédéral envisage présentement de procéder (au besoin unilatéralement) à la réforme du Sénat et de la Cour suprême et à l'insertion dans «sa» constitution d'une charte des droits de l'homme. Au lieu de procéder ainsi, il devrait s'en tenir intégralement aux principes énoncés à Regina par les premiers ministres des provinces».

Le leader libéral québécois conseille à M. Trudeau et à son gouvernement «d'accepter la mise en garde ferme qui vient de lui être

faite par les provinces contre tout unilatéralisme» en matière d'amendements constitutionnels et



Claude Ryan

de réformes des institutions telles le Sénat et la Cour suprême.

M. Ryan se dit d'accord avec les provinces quand elles demandent

## La reine a apposé son blanc-seing au projet de constitution

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre d'Etat aux Relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, a fait savoir que le cabinet fédéral n'a pas l'intention de se lancer tête baissée dans une réforme constitutionnelle s'il devient évident que ces réformes ne sont pas appuyées par le pays. Mais Lalonde a réaffirmé l'intention du gouvernement de changer la constitution sans avoir nécessairement obtenu au préalable l'assentiment des provinces.

Témoignant devant le comité spécial mixte de la Chambre des Communes et du Sénat sur la constitution pour une deuxième journée, le ministre a dit qu'il serait irréaliste de la part du gouvernement d'attendre des approbations unanimes pour effectuer des changements dans les champs de juridiction fédérale nettement déterminés.

Il a réitéré l'intention du gouvernement de ne vouloir d'aucune façon éliminer la couronne britannique de la constitution canadienne, mais plutôt de reformuler ses fonctions en plus de celles du gouverneur général dans une nouvelle constitution.

M. Lalonde a dénoncé les allégations voulant que le cabinet veuille effectuer ces changements malgré l'opposition grandissante qui se ferait jour à ce propos au sein de son propre caucus aussi bien qu'au sein des partis d'opposition.

«Bien sûr, de dire M. Lalonde, qu'il y a des sujets sur lesquels on ne s'entend pas tous; mais le nombre de questions qui font l'unité au sein du parti est de plusieurs douzaines».

### La reine consultée

On sait que le premier ministre Trudeau a reçu du palais de Buckingham une lettre, signée du secrétaire privé de la reine et adressée le 20 juin dernier, disant que Sa Majesté acceptait les modifications proposées.

«M. Trudeau a reçu une approbation similaire de la part de la reine lors de l'audience privée qu'elle lui a accordée le 5 août dernier à Edmonton», de dire mercredi le ministre Lalonde. Il répliquait ainsi à plusieurs critiques des membres du comité et de l'opposition.

Ainsi, dans la journée, le sénateur Martial Asselin, du Québec, avait soutenu que ce n'était pas quelques modifications administratives à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui allaient rendre les Québécois plus heureux au sein de la Confédération.

Plus tôt, le député Roch LaSalle, du parti conservateur, avait souligné que M. Trudeau n'avait pas réussi à obtenir plus d'appui d'un premier ministre libéral québécois comme M. Bourassa que d'un premier ministre péquiste, comme M. René Lévesque.

## Trudeau relance la rumeur d'élections

de notre envoyé  
Gilles PAQUIN

TORONTO — Profitant d'une tournée de style pré-électorale à la foire de Toronto hier, le premier ministre Trudeau a lui-même relancé les rumeurs d'élections: «A l'automne ou au printemps, c'est pas encore décidé», a-t-il dit.

M. Trudeau a fait cette déclaration au cours d'une interview accordée à une station de télévision alors que l'animateur lui demandait de préciser le sens de sa déclaration du premier août dernier à l'effet qu'il n'y aurait pas d'élections «pour le moment».

Il s'agissait d'indiquer aux Canadiens qu'il était plus important de s'attaquer aux problèmes de l'économie que de spéculer sur la tenue du prochain scrutin, avait-il précisé.

Pressé de répondre à la demande du chef de l'Opposition, M. Joe Clark, et de réunir le Parlement avant la fin de l'été pour trouver de nouveaux moyens de freiner l'inflation, M. Trudeau a répliqué que cela n'était pas nécessaire.

### L'urgence

«Il y a urgence avec les nouvelles données sur l'inflation», a-t-il dit, on ne veut pas revenir au taux élevé d'avant les mesures de contrôles. Il a toutefois soutenu que l'alimentation était responsable de 80 pour cent de l'augmentation du coût de la vie enregistrée en juin.

Il n'est pas nécessaire de convoquer le Parlement pour agir, a

expliqué M. Trudeau, le conseil des ministres peut, par exemple, couper les dépenses gouvernementales ou prendre d'autres mesures propres à stimuler la croissance économique du pays.

Levant un coin du voile sur les propositions qu'il devait soumettre à ses ministres en fin d'après-midi, le premier ministre a dit qu'il entendait «resserrer la loi de l'Assurance-chômage» pour mettre fin à certains abus. Certains prestataires se montrent trop difficiles lorsqu'on leur offre un emploi, a-t-il ajouté, laissant entendre qu'une importante partie des chômeurs ne voulaient pas vraiment travailler.

Se disant ensuite d'accord avec les prévisions de la Commission anti-inflation à l'effet que les données de juillet seront plus encourageantes, M. Trudeau a affirmé qu'on ne pouvait blâmer cet organisme.

Lors de l'imposition des mesures de 1975, l'inflation était interne, a-t-il expliqué, mais les demandes salariales ont été réduites et la pression a diminué au Canada mais nous ne pouvons contrôler les prix des produits alimentaires importés des Etats-Unis ou du Mexique.

Interrogé sur le bien-fondé de la subvention de \$48 millions versée à Ford pour l'inciter à s'installer en Ontario, M. Trudeau s'est dit convaincu que cela était souhaitable.

«Les gens disent toujours que le

aux souscripteurs, au prorata de leurs dons. Mais cela aurait, dit-il, été trop compliqué.

«J'ai donc chargé l'avocat Pierre Mercier d'élaborer un projet de fiducie, qui permettrait d'utiliser cette somme assez importante pour l'octroi de bourses à des fins de recherches sur le fédéralisme, l'organisation des partis, etc.»

### Castonguay et Garneau

Le leader libéral a déploré la décision de Claude Castonguay de quitter la présidence du comité fédéraliste préférendaire. Mais il souligne que seul, le surcroît de travail accumulé à la présidence de ce comité et à celle du conseil d'administration du Fonds L'Autentien, a motivé cette démission. «Je ne crois pas que son geste ait été posé suite à de sérieux désaccords au sein du comité. M. Castonguay avait d'ailleurs prévenu ses collègues de cette démission possible.»

M. Ryan admet avoir été consulté par M. Castonguay sur des candidats possibles à sa succession. «Je lui ai soumis quelques noms, que je ne puis évidemment vous révéler pour le moment.»

Le fédéral ne fait des choses que pour le Québec, a-t-il affirmé, et bien non. D'après M. Trudeau, la subvention ne vient que compenser les frais supplémentaires encourus par le constructeur américain en s'implantant à Windsor.

Il a laissé entendre que son gouvernement poursuivait ses démarches pour que la General Motors implante une nouvelle usine au Québec.

Inaugurant ensuite le Pavillon du gouvernement fédéral où sont regroupés les 34 ministères, et agences qui participent à la foire de Toronto, M. Trudeau s'est livré à un bain de foule de plus d'une heure en compagnie des ministres torontois Alistair Gillespie et Norman Cafik.

Les quelque 134 fonctionnaires fédéraux affectés à la réception des visiteurs se pressaient le long de son parcours, mais M. Trudeau prenait soin de tendre la main de tous les côtés en s'arrêtant de temps à autre pour les besoins des photographes.

A sa sortie de cette exposition fédérale de plus de \$325.000, il s'est amusé à débambuler parmi la foule qui se massait pour assister au défilé d'inauguration de la foire, oubliant même son déjeuner comme en campagne électorale.

Peu après le défilé, M. Trudeau est remonté dans l'appareil gouvernemental pour revenir à Ottawa discuter des mesures d'austérité (annoncées depuis deux semaines), lors d'une réunion du cabinet.

# LES VOYAGES ÉCLAIR VIA!



## Vous en aurez le coup de foudre.

### Week-end Rapido à Toronto et Niagara Falls

Départ le vendredi, à 17h50, retour le dimanche. Le prix par personne comprend: l'aller-retour Montréal-Toronto, en Club 52 à l'aller et en Turbocoach au retour; un billet d'excursion Toronto-Niagara en train à vapeur (la célèbre 6060 du CN); deux nuits à l'hôtel de votre choix et deux petits déjeuners légers.

Lord Simcoe	\$85
Toronto Harbor Castle Hilton	\$90
Royal York	\$95

Note: Les enfants de 5 à 11 ans qui partagent la chambre de leurs parents ne paient que \$33.50.

### Escapade à Québec et à la Côte de Beaufort

Départ de la Gare Centrale: tous les jours à 8h00 (St-Lambert, 8h12). Visite guidée de la Vieille Capitale en autocar. Direction Ste-Anne de Beaufort par l'ancien «Chemin du Roy». Arrêt aux chutes Montmorency. Arrivée à Montréal à 20h25.

Adultes	\$29.95
Enfants de 5 à 11 ans	\$14.50

### Week-end Rapido à Ottawa, Québec ou Toronto

Départ le vendredi, retour le dimanche. Le prix du billet comprend: l'aller-retour en voiture-coach; deux nuits dans un hôtel de luxe; visite touristique en autocar et deux petits déjeuners légers. À Toronto, visite de la tour CN.

Ottawa à partir de	\$53 par personne
Québec à partir de	\$59 par personne
Toronto à partir de	\$71 par personne, à raison de deux par chambre.

Pour renseignements et réservations, communiquez avec un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA de la gare Centrale, au (514) 861-7311.

Les voyages éclair VIA, l'invitation au voyage.

VIA Rail Canada

Assainissement de l'air

# L'opposition municipale accuse Pierre DesMarais II d'être en conflit d'intérêts

par Florian BERNARD

Le nouveau président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre DesMarais II a vivement été pris à partie par les membres du Rassemblement des Citoyens de Montréal, hier, à cause de sa présumée appartenance à divers conseils d'administration, notamment celui de la compagnie Imperial Oil Limited.

Soulevant une question de privilège, le conseiller Jean Roy a demandé que le président DesMarais soit déclaré en situation de conflit d'intérêts en ce qui touche l'adoption du règlement de l'assainissement de l'air. Le conseiller Roy et son collègue John Gardner ont expliqué que la compagnie Imperial Oil a présenté une demande «d'adoucissement» du règlement par l'entremise d'une association industrielle dont elle fait partie.

Or, selon les membres du RCM, il est immoral pour M. DesMarais d'être à la fois président du comité exécutif de la CUM et membre du conseil d'administration d'une compagnie pétrolière directement intéressée à amoindrir les ri-



Pierre DesMarais II

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

goureux du projet de règlement de l'assainissement de l'air.

**Drapeau dit non**

Le président du conseil, M. Jean Drapeau, a refusé de recevoir les questions de privilège soulevées par les conseillers du RCM, estimant que la CUM n'est pas régie par les mêmes règles que l'Assemblée nationale du Québec. Il a ainsi refusé d'accéder à la requête du RCM qui demandait au président DesMarais de divulguer devant le conseil ses intérêts au niveau de différentes compagnies. Plusieurs noms de compagnies ont été mentionnés par le RCM, notamment Imperial Oil, I.A.C., les Prévoyants du Canada, le Canadien National, etc.

Le conseiller Jean Roy en a appelé de l'interprétation du maire Drapeau et a demandé que cette interprétation soit soumise au vote du conseil. Tous les conseillers du parti civique et tous les maires de banlieue ont donné raison au maire Drapeau, de même que les deux représentants du GAM, MM. Nick Auf Der Maur et Robert Keaton. Les conseillers du RCM ont voté en bloc, pour leur

part, contre la décision du maire Drapeau.

Une fois les résultats du vote connus, le président DesMarais a soulevé à son tour une question de privilège pour expliquer sa situation. Il a dit qu'il ne se sent nullement en conflit d'intérêt. «Toutefois, a ajouté M. DesMarais, si jamais je venais à me sentir en conflit d'intérêts lors d'un vote, je suivrais alors les dispositions de la loi.»

La loi à laquelle référerait M. DesMarais stipule que si un membre du conseil a des intérêts directs ou indirects dans une affaire soumise à un vote, il doit se désister de son droit de vote.

Le président DesMarais a toutefois mis en garde ses adversaires contre les affirmations gratuites ou exagérées. «Je leur demande de bien vérifier leurs affirmations avant de les lancer n'importe où et n'importe comment», a-t-il dit. Il n'a pas nié son appartenance aux conseils d'administration cités par les membres du RCM, mais il a averti ces derniers «de bien vérifier leurs renseignements avant de crier à la situation de conflit d'intérêts».

# Le projet de règlement est à l'étude par la Ville de Montréal

par Marc DORÉ

C'est la Ville de Montréal qui a maintenant entre les mains le projet de règlement sur l'assainissement de l'air de la Communauté urbaine de Montréal, et ce n'est pas avant quelques semaines encore que le comité exécutif de la CUM sera en mesure de soumettre le projet définitif au conseil.

C'est ce qu'a déclaré hier le président du comité exécutif de la CUM, M. Pierre DesMarais, en réponse à une question du conseiller Thérèse Daviau - Bergeron du Rassemblement des Citoyens de Montréal qui voulait savoir si l'exécutif avait l'intention de demander l'unanimité du conseil pour ajouter le projet de règlement à l'ordre du jour de l'assemblée.

On sait que le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, a fait parvenir hier une lettre au président de la CUM, l'informant qu'il approuvait le projet de règlement et pressant la CUM d'adopter sans délai une

réglementation qui traîne maintenant depuis de nombreux mois.

**Assemblée spéciale**  
Insatisfaits de la réponse du président DesMarais, les conseillers du RCM ont voulu savoir s'ils pourraient obtenir la convocation d'une assemblée spéciale du conseil pour discuter du projet de règlement. Le président de l'assemblée, le maire Jean Drapeau, leur a toutefois fait comprendre qu'en vertu de la loi de la CUM, ils pouvaient bien arriver à convoquer le conseil, mais qu'ils ne pourraient pas forcer le comité exécutif à amener devant eux un projet de règlement qu'il n'était pas prêt à présenter.

M. DesMarais avait auparavant expliqué que les retards que subissait le projet de règlement n'étaient pas dû au comité exécutif de la CUM, mais aux interventions de divers paliers gouvernementaux et d'entreprises privées pour obtenir des explications sur le projet ou des modifications de son contenu.

# 10,000 personnes ont transmis à Québec leurs \$85 du fédéral

QUEBEC (d'après CP) — Le gouvernement du Québec a reçu jusqu'ici quelque 10,000 chèques fédéraux de remboursement que les citoyens québécois croient devoir appartenir au trésor de la province. C'est ce qu'annonce le sous-ministre adjoint du Revenu de la province, M. Paul-Emile Moreau.

Les remises de \$85, faites par Ottawa aux payeurs de taxe de la province, proviennent de la somme de \$186 millions que l'administration fédérale rembourse directement aux contribuables

du Québec. Le gouvernement fédéral avait choisi cette option, on le sait, après avoir décidé d'abolir certaines taxes de vente, et le gouvernement du Québec avait ensuite rejeté le programme général de rabatement du gouvernement d'Ottawa.

Selon M. Moreau, quelque 200 chèques arrivent chaque jour au ministère québécois du Revenu et sont enregistrés dans une comptabilité spéciale d'ici à ce que le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, décide de leur usage.

Un comité spécial a été formé pour étudier justement à quelles fins cet argent pourrait être utilisé par la trésorerie québécoise et M. Parizeau devait annoncer sa décision avant la reprise de la session en octobre.

Toutefois, selon M. Moreau, la décision devra être prise avant le 30 septembre, ou alors il deviendra administrativement impossible de recueillir tous les rabattements à l'intérieur de l'année fiscale en cours.



Darcy McKeough

# Démission du no 2 de l'Ontario

CHATHAM, Ont. (PC) — Le trésorier de l'Ontario, M. Darcy McKeough, a résigné ses fonctions au sein du gouvernement de la province, mardi. Il a confirmé la nouvelle mercredi, ajoutant qu'il avait aussi abandonné son siège de député à la législature.

M. McKeough faisait partie du conseil des ministres depuis 11 ans et était député de la circonscription de Chatham-Kent depuis 15 ans.

Il a expliqué aux journalistes qu'il avait démissionné afin de laisser à son successeur le temps de se faire une idée de ce qui l'attend avant que la législature se réunisse en octobre.

Plus tard dans la journée, au cours d'une conférence de presse, le premier ministre William Davis a annoncé que M. Frank Miller, ministre depuis 1974, prenait immédiatement la relève de M. McKeough, comme trésorier de l'Ontario. Toutefois, M. Miller ne cumulera pas le poste de ministre des Affaires intergouvernementales, comme c'était le cas pour McKeough.

M. Davis désignera dans quelques jours un remplaçant à M. Miller, aux Richesses naturelles, et un nouveau titulaire aux Affaires intergouvernementales.

# vente de fourrures

**20% à 33 1/3% de rabais sur toutes nos luxueuses fourrures.**

Voici le temps propice pour vous offrir le manteau de vos rêves. Choix sans pareil de fourrures contemporaines ou traditionnelles. Ogilvy, où un manteau de fourrure est synonyme de qualité et d'élégance. Le Salon de la Fourrure, au deuxième, centre-ville.



OGILVY



Coup d'oeil sur ravissantes modes d'hiver 79. Une harmonie d'élégance et de chaleureux confort pour un hiver en beauté. Présentés ici quatre somptueux modèles de notre importante collection. Haut: Manteau tout-temps collet raton laveur doublé en Borg \$235.

**dites hiver, pensez élégance**

Gauche à droite: Imperméable nylon, détail piqûres \$95. Manteau pur laine, couleur albâtre \$250. Cape réversible \$195. Les manteaux, au deuxième, centre-ville. Une sélection à Fairview et Anjou.



OGILVY



## les premiers ministres et l'économie

# Les «projets précis» étaient plutôt vagues



DANIEL  
L'HEUREUX

de notre bureau de Québec

CERTAINS premiers ministres provinciaux se sont présentés la semaine dernière à leur conférence de Regina en disant que l'économie du pays, bien avant la question constitutionnelle, constituait à leurs yeux la question la plus importante à l'ordre du jour.

Celui qui a exprimé le plus clairement cette opinion est sans contredit le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, qui faisait observer avec dépit: «La Constitution, ça fait 100 ans qu'on en parle, on en parlera encore durant 100 ans.» Mais sa préoccupation pour l'économie était aussi partagée par d'autres premiers ministres, dont celui du Québec, M. René Lévesque.

Il faut toutefois se demander si ces prises de position n'étaient pas avant tout des réactions opportunistes à une déclaration pour le moins maladroite qu'aurait faite, il y a quelques semaines, le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, à qui une agence de presse prêtait en substance les propos suivants: même si les citoyens sont davantage préoccupés par les questions économiques, nous, les premiers ministres, allons quand même discuter en priorité des questions constitutionnelles.

Déclaration qui, si elle est exacte, est non seulement maladroite mais même scandaleuse, diront certains en rappelant qu'il y a présentement un million de chômeurs au Canada!

### La constitution a eu préséance

Quoi qu'il en soit, il est évident que le consensus des premiers ministres sur la réforme constitutionnelle a complètement éclipsé leur position commune sur l'état de l'économie canadienne. Et cela n'est pas seulement dû au fait que la nouvelle économie est moins spectaculaire que la nouvelle politique.

D'une part, il est évident que les premiers ministres eux-mêmes, qui étaient réunis à huis clos, ont discuté plus longuement de question constitutionnelle que de question économique. Le premier sujet était en outre manifestement beaucoup plus controversé.

D'autre part, force est de constater que la position commune des chefs des gouvernements provinciaux en matière économique ne pèche pas par excès d'audace. Loin d'être novatrice, la position des premiers ministres provinciaux sur l'économie est au contraire plutôt terne.

Dans le communiqué d'à peine huit pages émis pour faire état de leur position commune sur l'économie, les provinces commencent par se féliciter des «progrès considérables» qu'elles ont réalisés dans leur lutte contre le chômage et l'inflation.

Notant toutefois qu'il y a encore un million de Canadiens qui sont sans travail, les premiers ministres s'entendent pour dire... qu'il faudra faire davantage. Qui dit mieux?

Les provinces prennent également acte du programme de relance économique récemment annoncé par M. Trudeau, soulignant au passage que le fédéral reprenait de nombreux points ayant fait l'objet d'un accord à la conférence de février. Les

premiers ministres provinciaux ajoutent toutefois que les réductions de dépenses fédérales se sont traduites dans le passé par des transferts de dépenses aux gouvernements provinciaux.

### Le chômage

Pour réduire le chômage, les provinces acceptent une position fiscale de restrictions, les ressources économisées devant être réaffectées directement à la création d'emploi ou encore à des réductions d'impôt pour stimuler les investissements.

Enfin, avant de passer aux questions particulières, les provinces réclament l'élaboration conjointe d'une stratégie économique nationale.

Sur les négociations du GATT, les provinces demandent d'être consultées.

La révision promise par le fédéral de l'impôt sur les ressources doit être terminée au plus tôt, de dire encore les premiers ministres provinciaux.

Ces derniers s'entendent également pour réclamer du fédéral que celui-ci réduise la bureaucratie et les règlements gouvernementaux «qui ont des effets néfastes sur l'économie du pays».

Réclamant d'autre part une politique nationale des transports qui fasse de ceux-ci un instrument de développement économique régional, les provinces soulignent du même souffle la nécessité de décentraliser davantage l'activité économique.

Jusqu'à maintenant, rien de très sorcier. Rien sans doute pour faire dresser les cheveux des économistes. Petite surprise, toutefois, en matière d'assurance-chômage où les premiers ministres provinciaux suggèrent «de nouvelles façons d'utiliser les crédits de l'assurance-chô-



Même si les citoyens sont davantage préoccupés par les questions économiques, nous, les premiers ministres, allons quand même discuter en priorité des questions constitutionnelles. C'est en substance ce que le premier ministre Allan Blakeney, de la Saskatchewan, avait dit à une agence de presse, avant la conférence.

mage afin qu'elles favorisent davantage la création d'emploi.

De quelle façon? Dans quelle proportion? On ne le dit pas...

Sur le plan énergétique, les premiers ministres se font vertueux: ils réclament rien de moins que «des mesures constructives» pour maximiser l'utilisation des ressources canadiennes. Pas moins vertueux dans le secteur des pêcheries, les chefs des gouvernements provinciaux revendiquent «une méthode planifiée d'expansion commerciale avec la participation accrue des provinces.»

Comme si tout ce qui précède était un peu trop général, les premiers ministres ont senti le besoin de faire précéder la fin de leur communiqué d'un sous-titre prometteur: «projets précis».

Voici donc les sujets précis que réclament les premiers ministres du gouvernement central:

— les projets énergétiques convenus en février;

— l'amélioration des voies et du matériel ferroviaire;

— l'amélioration de la flotte de pêche;

— des décisions relatives à l'acquisition de navires par le gouvernement fédéral;

— et enfin, l'aménagement des ports et des rades.

Et voilà. Les chômeurs peuvent préparer leur boîte à lunch. Leur avenir est d'autant plus rassurant que les premiers ministres, jugeant que la collaboration est essentielle entre les gouvernements, ont convenu de se voir à chaque année pour élaborer une stratégie économique nationale. Pour cette année, cette rencontre aura lieu dès la fin de novembre.

## malgré les atteintes à sa crédibilité

# Plusieurs suggestions de l'OCQ méritent un meilleur sort



PIERRE  
VENNAT

UNE INTERVENTION particulière de l'Etat au niveau de la construction s'impose si l'on désire atténuer de façon significative l'ampleur de toutes ses difficultés économiques et sociales.

Cette déclaration fait partie d'une étude très bien faite de technocrates de l'Office de la construction du Québec, rendue publique plus tôt cette année, et intitulée «la stabilisation de la construction au Québec». Ce document, vu tous les scandales, vrais ou faux, attribués à l'OCQ, qui d'ailleurs fait présentement l'objet d'une enquête du vérificateur-général du Québec, a été quasiment relégué aux oubliettes et à peu près pas commentée par les autorités gouvernementales, malgré les recommandations précises qu'elle contient.

### Des suggestions concrètes

L'instabilité cyclique de la construction ne fait aucun doute pour personne, non seulement au Québec mais au Canada tout entier. Le Conseil économique du Canada, pour un, y a consacré plusieurs études.

Mais il est rare au Québec qu'on ait avancé autant de suggestions concrètes pour tâcher de résoudre ses problèmes économiques. Il serait dommage qu'à cause d'une crédibilité réduite en plusieurs milieux, l'OCQ ne réussisse pas à influencer le gouvernement en faveur d'une meilleure planification de cette industrie, premier jalon vers l'implantation d'un «plan» au Québec, comme on parlait au Québec à l'époque du Bureau d'aménagement de l'est du Québec et des débuts du Conseil d'orientation économique et dont on ne parle plus ou presque plus maintenant, à l'heure de l'Office de planification et de développement du Québec.

Selon l'OCQ, pour atténuer l'instabilité cyclique de la construction, il conviendrait que l'on adopte les cinq mesures sui-

vantes:

— mise sur pied, par le gouvernement, d'une «unité administrative» dotée de tous les pouvoirs requis pour qu'il se produise un étallement bien ordonné dans le temps, des projets de construction de bâtiments publics et de travaux de génie, dans l'ensemble du secteur public et, si possible, au niveau de chaque région;

— stabilisation des apports de fonds publics au financement de la construction domiciliaire;

— intervention de la Caisse de dépôt et placement du Québec sur le marché hypothécaire, lors des périodes de politique monétaire restrictive, au moyen des fonds qu'elle place habituellement dans des titres du secteur privé;

— actions visant à susciter la création d'un véritable marché secondaire pour les hypothèques domiciliaires;

— production de prévisions à court et moyen termes, au niveau régional, à l'intention des entrepreneurs et des entreprises ayant des projets d'investissements, relativement au volume des travaux et aux disponibilités en main-d'oeuvre de la construction.

### Combattre la crainte de l'hiver

Les commentaires les plus innovateurs, cependant, concernent les moyens de combattre le chômage saisonnier. L'OCQ, en effet, croit que le fait de ne pas construire l'hiver procède plus du «préjugé» que de facteurs scientifiques.

L'OCQ prévoit toute une série de mesures pour réduire l'instabilité saisonnière mais affirme que pour que ces mesures connaissent leur plein succès, il conviendrait que le gouvernement entreprenne d'informer les entrepreneurs et les maîtres d'ouvrage du fait que, avec une planification et une préparation technique adéquate des travaux, la construction d'hiver ne coûte pas nécessairement plus cher et est d'aussi bonne qualité; les mesures visant à faciliter aux entrepreneurs l'acquisition des connaissances techniques appropriées à la construction d'hiver seraient aussi d'une importance capitale.

En conséquence, une première mesure, forcément limitée dans son impact, suggérée par l'OCQ

pour combattre l'instabilité saisonnière de la construction, consiste à obliger tous les paliers de l'administration publique à faire effectuer entre décembre et mars tous leurs travaux de réparation et d'entretien, sauf en cas d'urgence bien entendu.

Toutefois, la mesure qui aurait un impact considérable sur l'instabilité saisonnière de la construction, du fait de l'importance du secteur de la construction publique, consisterait pour le gouvernement à obliger tous les paliers de l'administration publique à inclure dans les contrats de construction une clause en vertu de laquelle l'entrepreneur ne serait pas autorisé à cesser ou même à ralentir sans autorisation les travaux sur tout projet de construction publique au cours de l'hiver. En outre, le gouvernement pourrait faire en sorte que soit délaissée la pratique administrative traditionnelle de faire débiter systématiquement les projets au printemps ou en été pour plutôt faire en sorte que le plus de projets possibles débutent entre les mois de novembre et mars, à tout le moins pour les projets de construction qu'il finance lui-même en totalité. En ce qui a trait aux travaux sur les projets de construction de logements dits sociaux, ainsi qu'aux travaux de restauration de logements qui sont subventionnés, le gouvernement pourrait même exiger qu'ils soient concentrés sur les mois d'hiver.

A ces remarques, traduites en cinq recommandations concrètes, on demande au gouvernement de lancer une campagne d'information et de formation sur les avantages et les techniques de la construction d'hiver.

Enfin, selon l'OCQ, la lutte contre l'instabilité inhérente à la nature même de l'industrie, et qui est cause du chômage intermittent, exige l'application des trois mesures suivantes:

— ajustement quantitatif de la main-d'oeuvre pouvant travailler dans la construction aux possibilités réelles d'emploi offertes par l'industrie;

— amélioration de l'efficacité du système de placement de la main-d'oeuvre de la construction;

— accroissement de la polyvalence professionnelle chez les salariés de la construction.

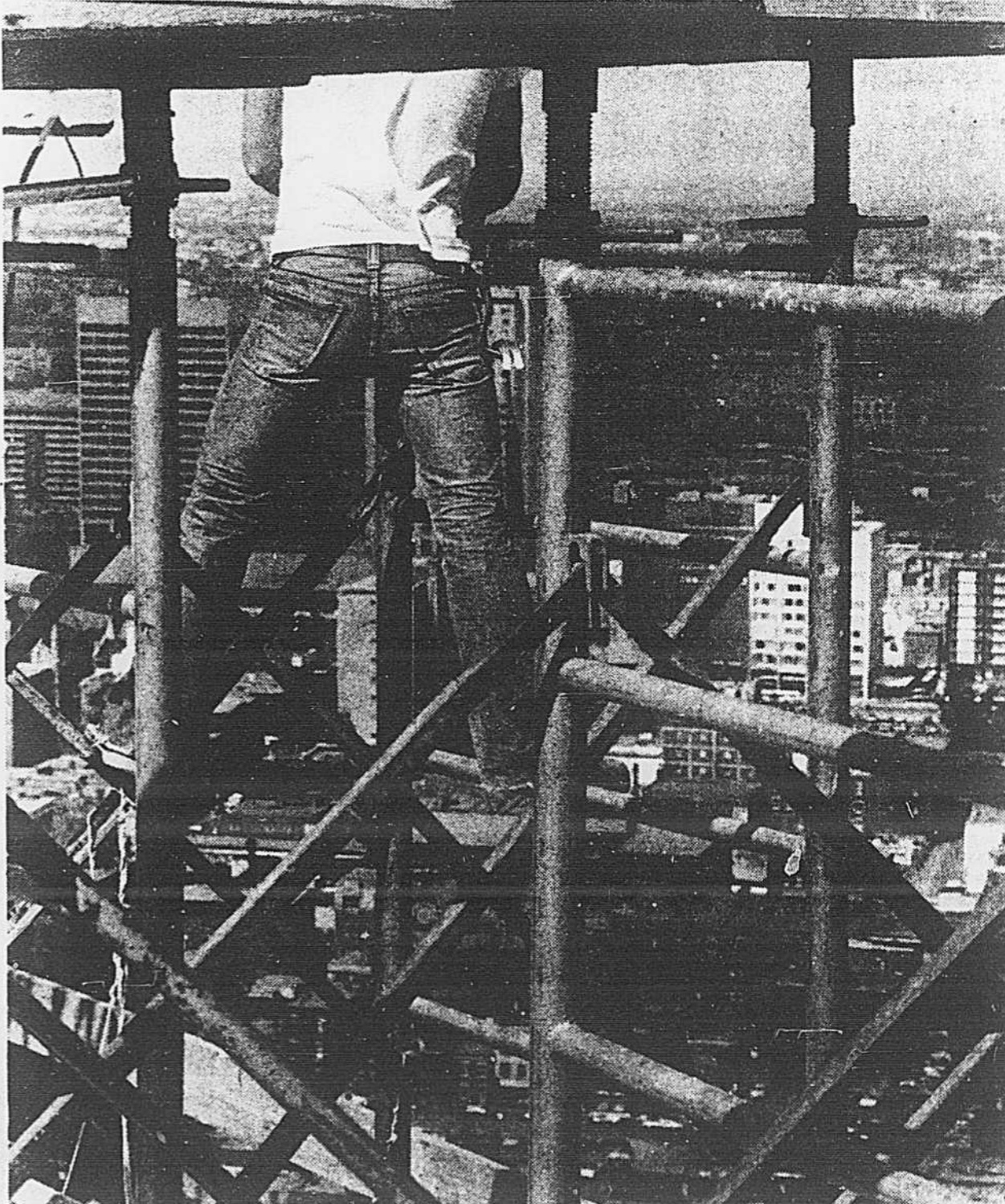
Comme le font remarquer les auteurs du document, dans l'introduction, «depuis quelques

années, on parle beaucoup, et surtout, des problèmes de relations du travail dans l'industrie de la construction. Malheureusement, on a beaucoup moins insisté sur certaines caractéristiques propres à l'industrie de la construction qui non seulement ex-

pliquent, dans une certaine mesure, l'importance prise par ces problèmes de relations du travail, mais qui donnent également lieu à d'autres problèmes tout aussi sérieux.»

Il serait malheureux qu'à cause de scandales, vrais ou faux,

auxquels aurait été mêlée l'administration de l'OCQ, un document technique de qualité comme le document sur «la stabilisation de la construction au Québec», soit ignoré par les autorités gouvernementales et dorme sur les tablettes.



L'OCQ a formulé diverses suggestions pour combattre notamment le chômage saisonnier. Elle croit que le fait de ne pas construire l'hiver procède plus du «préjugé» que de facteurs vraiment scientifiques.

# Réformer les institutions Burns veut un nouveau mandat

QUEBEC (PC) — Tout à fait remis de l'indisposition cardiaque qui ralentissait ses activités depuis la fin de mai dernier, le ministre d'Etat à la Réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, attend avec impatience la rentrée d'automne avec, en tête, tout plein de projets articulés autour de la réforme des institutions politiques, dans la perspective de la souveraineté.

Après ses consultations des dernières semaines, notamment la fameuse réunion du lac Simon, les 7, 8 et 9 août dernier, le ministre, qui cumule en outre toujours les fonctions de leader de la majorité à l'Assemblée nationale, se prépare au Conseil extraordinaire des ministres à Montebello, le 25 août prochain, où il compte bien faire approuver son nouveau mandat, celui d'un véritable ministre d'Etat aux institutions politiques, davantage impliqué dans l'action du comité des priorités dont il fait partie avec le premier ministre lui-même, M. René Lévesque, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, et les quatre autres ministres d'Etat: Bernard Landry (économie), Pierre Marois (social), Camille Laurin (culturel) et Jacques Léonard (aménagement).

Le mandat que recherche M. Burns, de fait, a beaucoup de lien avec le fameux dossier de la décentralisation puisqu'il a beaucoup à voir avec le gigantisme des institutions, aussi bien celles du pouvoir exécutif que du Parlement.

Les priorités du ministre d'Etat portent tantôt sur la réforme globale du Parlement, sur le raffermissement du rôle du caucus, tantôt sur ce que devra être, dans la perspective de l'indépendance, la constitution du Québec.

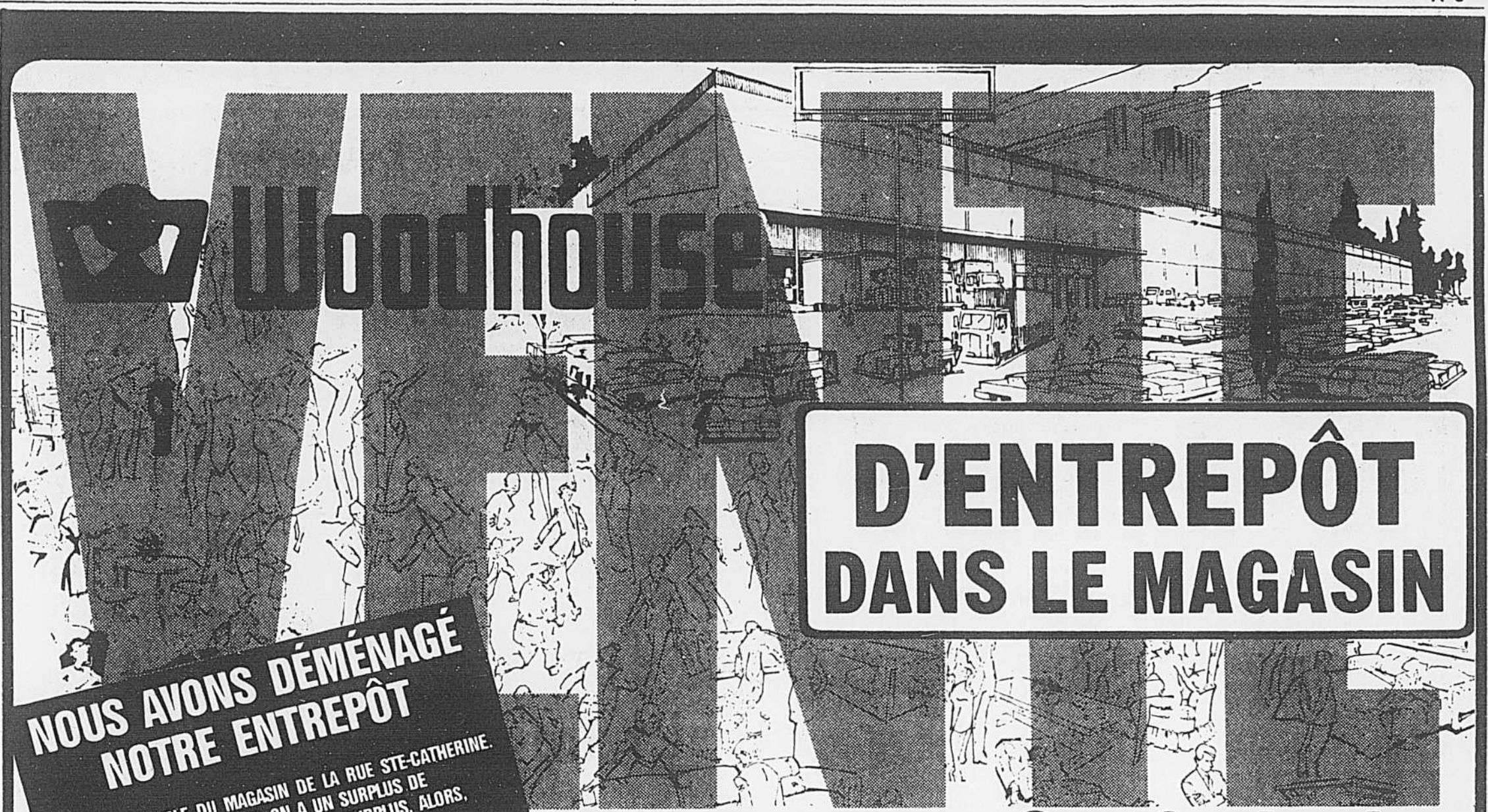
**En grande forme**  
Selon ses proches, M. Burns serait maintenant en très grande forme, meilleure même que celle dans laquelle il se trouvait avant d'être terrassé, à la fin de mai dernier.

Les rapports médicaux le concernant sont, dit-on excellents et le ministre s'astreint maintenant à des périodes de conditionnement physique, allant même jusqu'à courir trois milles quotidiennement en 42 minutes.

On fait aussi observer qu'en dépit de sa maladie le ministre aura quand même pu l'an dernier exécuter plus de 80 pour cent du mandat que lui avait confié le conseil des ministres et le comité des priorités.

- adoption de la Loi 2 sur le financement des partis,
- adoption de la loi sur la démocratie municipale,
- loi sur la consultation populaire,
- télédiffusion des débats,
- établissement d'un calendrier sessionnel,
- augmentation du nombre des commissions parlementaires en vue d'assurer une plus grande participation.

A cela, il faut ajouter les travaux qui ont été entrepris en vue de la réforme du régime électoral, notamment les travaux du comité Falu-Dussault sur la réforme électorale, qui a maintenant produit un rapport, lequel sera soumis incessamment à l'examen d'un comité composé de représentants de tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale.



## D'ENTREPÔT DANS LE MAGASIN

**NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ  
NOTRE ENTREPÔT**  
DANS L'IMMEUBLE DU MAGASIN DE LA RUE STE-CATHERINE.  
L'ESPACE ÉTANT RESTREINT, ON A UN SURPLUS DE  
MARCHANDISES. IL FAUT LIQUIDER CE SURPLUS. ALORS,  
PROFITEZ-EN ET ÉPARGNEZ!

au 915 est, rue Ste-Catherine  
**SEULEMENT**



**REDUCTIONS  
DE 10% — 20%  
30% — 40%  
JUSQU'À 50%**

**MOBILIER DE SALON  
3 MCX. DE  
STYLE CONTEMPORAIN**

L'ensemble comprend: un sofa de 83", fauteuil d'escorte et un fauteuil inclinable à 3 positions. Recouvrement à carreaux, 100% polypropylène, dans les tons de gris. Sièges et dossiers capitonnés de boutons et généreusement rembourrés sur un cadre solide en bois franc.

**GRAND  
SOLDE  
DE  
LAMPES  
A  
PARTIR  
DE 29<sup>95</sup>**

**SPÉCIAL  
\$468  
3 MCX**



**SPÉCIAL  
\$278  
4 MCX**

**VALEUR EXCEPTIONNELLE**  
L'ensemble de 4 mcx comprend: commode-toilette triple à 9 tiroirs, chiffonnier à 4 tiroirs, tête de lit 54/60", finie pacane et miroir encadré.



**SPÉCIAL  
\$258  
5 MCX**

**LE CHARME DU COLONIAL**  
Ensemble de salle à manger, 5 mcx, fini érable fumé. Table ronde de 42" s'ouvrant à 54", le dessus fini Arborite. 4 chaises aux pattes tournées et aux sièges moulés. BUFFET ET HUCHE DISPONIBLES, EN SUS.

**TABLES DE  
SALON  
A  
PARTIR  
DE 39<sup>95</sup>  
JUSQU'À 99<sup>95</sup>**

**LITERIE  
DESASSORTIE  
A  
PARTIR  
DE 39<sup>95</sup> ch.  
JUSQU'À 49<sup>95</sup> ch.**

**CUISINIÈRE  
ELECTRIQUE  
DE 30"**  
Cadran contrôlant le four. 2 éléments de 8" et 2 de 6". Four fini porcelaine. Lumière fluorescente. Couleurs: \$10 en sus.  
**SPÉCIAL \$299**  
**Admiral**

**SYLVANIA**  
**TELECOULEUR  
DE 20"**  
Système automatique "Permatint". Châssis 100% transistorisé. Coffret fini noyer. 1 AN DE GARANTIE INCLUS.  
**SPÉCIAL \$448**

**FAUTEUIL-LIT**  
Recouvrement à carreaux dans les tons de brun ou orange. Se déplie en un lit simple.  
**SPÉCIAL \$58**

**LIVRAISON GRATUITE  
DANS UN RAYON DE 100 MILLES**  
AVEC UN COMPTE Woodhouse C'EST PLUS FACILE DE MAGASINER  
NOUS FINANÇONS NOTRE CRÉDIT  
MASTERCARD CHARGEX VISA  
NOUS ACCEPTONS AUSSI

**Woodhouse 915 est, rue STE-CATHERINE seulement**  
UNIQUEMENT SUR ACHAT PERSONNEL

radio-télévision PAR LOUISE COUSINEAU



Claude Jutra



Pauline Julien



Jean Besré



Monique Mercure



René Simard

Après les Plouffe, «Jamais deux sans toi».

# Quelques Québécois qui feront de la télé anglaise cet automne

C'est toujours un plaisir d'apprendre que nos productions ou nos vedettes locales franchissent les frontières. Ainsi, la nouvelle programmation d'automne de la CBC nous annonce la traduction d'un de nos téléromans: «Jamais deux sans toi» qui prendra l'affiche le 22 septembre à 22 h. C'est la première fois depuis «La Famille Plouffe» qu'un de nos téléromans franchit la barrière linguistique.

On n'en donnera que six épisodes et le titre anglais n'est pas encore trouvé. Les deux principaux interprètes seront les mêmes: Jean Besré en Rémi et Angèle Coutu en Francine.

L'oeuvre de Guy Fournier est ce qui

nous est arrivé de meilleur l'an dernier dans la brochette des continuités. Ça fera sans doute très curieux de voir les très québécois Duval se livrer combat en anglais.

Le réseau anglais annonce aussi la traduction de «J.A. Martin photographe», de Jean Beaudin, film qui s'est mérité de nombreux prix et qui a valu à Monique Mercure le grand prix d'interprétation féminine au festival de Cannes l'année dernière. Ce sera le 23 septembre.

Du côté des variétés, Pauline Julien fera un «Super spécial» et René Simard continuera d'animer son show.

Claude Jutra, l'un de nos meilleurs réalisateurs au cinéma mais

qui hélas n'a pas pu travailler au Québec depuis quelques années à cause de la situation financière pourrie de notre cinéma, jouera le rôle d'un mari jaloux dans «The Wolf» du dramaturge Ferenc Molnar dont Len Cariou sera la vedette. C'est le 3 septembre.

Un autre Claude, Ryan celui-là, sera invité à l'excellente émission religieuse «Man Alive» pour parler de politique et de religion.

En octobre, on nous promet un document qu'il ne faudra pas manquer. Il est l'un des meilleurs documentaristes de l'ONF, Donald Brittain, dont on voyait récemment à Radio-Canada l'excellent

film sur l'empire Ford.

Cette fois-ci, Brittain s'est tourné vers les jumelles Dionne et il entend raconter l'exploitation des cinq petites filles, que l'on a séparées de leurs parents pour des raisons commerciales. Brittain est associé à Pierre Berton pour faire ce document, où l'on verra des films d'archives qui viennent de Hollywood et d'ailleurs et des entrevues avec les personnes qui ont été reliées de près à la saga des quintuplés. Un grand spécial d'une heure.

La programmation d'automne de la CBC comprend en général des émissions qui continuent leur carrière. Parmi les quelques nouvelles importations

américaines, on trouve «Mary», une heure de variétés-comédies animée par Mary Tyler Moore (le samedi à 20 h), «WEB», un nouveau téléroman prometteur, dit-on, qui se déroule dans une chaîne de télévision (jeudi à 22 h), «WKRP», une comédie qui se déroule dans une station de radio (lundi 20 h 30) et «The Paper Chase» (samedi 19 h 30) qui raconte les aventures d'étudiants en droit dans une université américaine.

Enfin, une mauvaise nouvelle pour les fans d'émissions d'affaires publiques: l'excellent «The Fifth Estate» revient à la même heure que «Le 60», ce qui nous empêchera une fois de plus de faire des comparaisons.

VARIÉTÉS/LA SEMAINE

Michel Rivard à Paris

## Un immense spectacle de rock au parc Jarry?

Le spectacle que devait présenter Johnny Farago hier soir au parc Jarry («A la mémoire d'Elvis», bien sûr) a été remis à mardi prochain, à cause de la pluie. René Simard, dont on vous parlait dernièrement et chantera, par ailleurs, dimanche. Mais il semble que l'ex-stade des Expos sera le théâtre d'un autre immense spectacle le 8 septembre.

Les producteurs n'ont encore rien annoncé officiellement, mais on a cru savoir, à travers les branches, qu'on pourra y voir des gens comme Jim et Bertrand, Plume, Cassonade, Serge Fiori, Offenbach et quelques autres. Même qu'il serait question que Michel Rivard y chante quelques tonnes extraites de son dernier album solo.

Parlant de Michel Rivard, qu'on appelle aussi «Fly Bine», il donne un spectacle depuis hier à Paris, au théâtre Gaietés Montparnasse plus précisément. Il s'agit d'un spectacle en solo, son premier. Rivard est accompagné par Mario Légare, le bassiste d'Octobre et le spectacle devrait être présenté pendant quelque chose comme quatre semaines. Pour ce qui est des autres membres de Beau Dommage (on sait que le groupe a décidé de prendre

une année sabbatique), on nous dit que Michèle Desrosiers reviendra au théâtre (au TNM en novembre, alors qu'elle y jouera un Feydeau dans une mise en scène d'André Brassard). Tandis que Pierre Bertrand, Réal Desrosiers et Michel Hinton partiront en tournée, dès la semaine prochaine (et jusqu'à la fin novembre) avec Paul Piché.

Dans les salles montréalaises, c'est toujours le calme plat. A l'Imprévu de l'hôtel Iroquois, on nous présente, jusqu'à dimanche, un groupe de rock n'roll de Québec: Contrebande. Au El Casino, par ailleurs, on peut revoir «Hommage aux Beatles». Pour les amateurs de jazz, disons finalement que demain sera la dernière occasion d'assister au Festival de jazz du Vieux Montréal, présenté à la boîte Les Pierrots, de la rue Saint-Paul. A compter de 20h00, on y entendra le quatuor de Gilles Belisle, Chain-Réaction, le Big Band de Jean-Jacques Jourdan (20 musiciens), le quatuor de Bill Kersey (72 ans), Pollution des sons (le nom n'est guère attirant) et le groupe de 10 musiciens d'Andrew Homzy. Tout ça pour \$4. Avouez que ce n'est pas mal.

C'est encore dans la nature qu'on peut assister aux meilleurs



Michel Rivard

spectacles. Au Patriote de Sainte-Agathe, Ginette Reno fera encore salle comble jusqu'à dimanche. La semaine prochaine, à compter de mardi plus précisément, on aura droit à l'avant-première du nouveau spectacle de Jean-Guy Moreau, spectacle qu'il présentera à la fin de septembre, à la Place des Arts. Ça s'appelle «Aujourd'hui, Yes-ter-day, to-Moreau».

Par ailleurs, la Boîte à refains de Saint-Sauveur présente Claude Landré jusqu'à dimanche. Il sera suivi la semaine prochaine de Michèle Richard.

Enfin, Jean-Pierre Ferland donnera son show, samedi, au Domaine de la Montagne Coupée de Saint-Jean-de-Marha.

P.B.

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.  
**ABONNEMENT AU CHOIX '78 '79**

**BALLET FOLKLORICO MEXICANO**  
UNE FIESTA ENDIABLÉE AUX RYTHMES ET COULEURS DU MEXIQUE !  
Jeudi 28 septembre  
\$12, \$10, \$8, \$6 (Salle W. Pelletier)

**PILOBOLUS**  
DANCE THEATER  
L'ÉVÈNEMENT DE LA SAISON '76 '77  
"À VOIR... GÉNIAL!"  
Myron Galloway The Montreal Star  
Lundi 12 février  
\$15, \$12, \$9, \$7 (Th. Massonville)

**EDWIGE FEUILLÈRE GUY TRÉJAN**  
**LE BATEAU POUR LIPAIA**  
Comédie de ALEXEI ARBOUZOV  
10 MOIS DE SUCCÈS AU THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES À PARIS !  
Lundi 19 février  
\$15, \$12, \$9, \$7 (Th. Massonville)

**ENSEMBLE TZIGANE DE HONGRIE**  
**Rajko**  
LA PASSION ET LE LYRISME DES VIOLONS TZIGANES !  
Jeudi 11 janvier  
\$12, \$10, \$8, \$6 (Salle W. Pelletier)

**LE BALLET ESPAGNOL ANTONIO**  
ET SON THÉÂTRE FLAMENCO  
Le retour tant attendu du grand maître !  
Jeudi 24 mai  
\$15, \$12, \$9, \$6 (Salle W. Pelletier)

**EN ÉCHANGE CULTUREL AVEC LA BELGIQUE**  
**LES INDES GALANTES**  
Opéra-ballet de Jean-Philippe Rameau  
300 ARTISTES EN SCÈNE  
Un faste inouï !  
Des décors somptueux !  
Des scènes spectaculaires !  
Plus de 600 costumes !  
Un événement sans précédent dans l'histoire du théâtre lyrique au Québec  
AVEC LE BALLET DE WALLONIE L'ORCHESTRE, LES CHOEURS ET LE BALLET DU CENTRE LYRIQUE DE WALLONIE  
Vendredi 4 mai  
\$25, \$20, \$12, \$8 (Salle W. Pelletier)

VOUS CHOISISSEZ UN MINIMUM DE QUATRE SPECTACLES AUX PRIX DÉSIRÉS ET, DU TOTAL  
**VOUS DÉDUISEZ 15% D'ESCOMPTE**  
COMMANDES POSTALES avec enveloppe affranchie:  
CONCERTS & ARTISTES CANADIENS INC.  
2090 ouest Sherbrooke, Suite 5  
Montréal H3H 1G5  
**CHARGEX 935-0678 MASTERCHARGE**

PLACE DES ARTS

**PRODIGES ET PRESTIGES DE FATIMA**  
Samedi 19 août à 19h 45  
Auditorium Jeanne-Mance de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, 3840, rue Saint-Urbain.  
Film (90 minutes) PRODIGES ET PRESTIGES DE FATIMA de Raoul Auclair et Lucien Wagner.  
Suivi d'une conférence de l'auteur, M. Raoul Auclair, écrivain eschatologique et auteur marital bien connu. Soirée sous les auspices de l'Armée de Marie et précédée d'une messe à 19 h 00. Entrée libre.

---

**Le Bateau Théâtre l'Escale**  
présente  
*Les Deux Vierges*  
avec: BEATRICE PICARD, Aubert Pallascio, Septimiu Severo, Danielle Panneton, Lucie St-Cyr, Sophie Sénécal, Denis Bouchard  
Mise en scène: GILBERT LEPAGE  
**PROLONGATION JUSQU'AU 9 SEPTEMBRE**  
Billets: Saucé Frères: 276-5773, Télé-réserve M.H. Trust: 861-8267, 861-8268  
CIEL-MF: 527-8321 - Ed. Archambault, Escale St-Marc: (514) 504-2226 (Salle à manger à bord)  
à St-Marc-sur-Richelieu, Sortie 6B, Transcanadienne

---

Un spectacle de Michel Gélinas,  
**2 au 10 sept.**  
**joë dassin**  
SALLE WILFRID-PHILLETIER, PLACE DES ARTS, Montréal, Québec, H3H 1G5  
Guichets, du lundi au samedi, de 10 heures à 21 heures. Billets réservés aux personnes âgées de 65 ans et plus. Réservez maintenant: 842-2112

En collaboration avec la brasserie LABATT LTEE  
**LE GRAND FESTIVAL DE JAZZ DU VIEUX MONTRÉAL**  
à la boîte **LES PIERROTS**  
104 EST RUE ST-PAUL  
Jeudi 17 août  
20h GILLES BELISLE, quatuor  
21h CHAIN-REACTION, quatuor  
22h LEO PERRON, quatuor  
23h BIG BAND & J. JACQUES JOURDAN, 20 musiciens  
24h BILL KERSEY, quatuor  
1h POLLUTION DES SONS, 7 musiciens  
2h ANDREW HOMZY, 10 musiciens

\*Un soir \*Un spectacle \*Sièges limités.\*  
  
**RENÉ SIMARD**  
**PARC JARRY, DIMANCHE 20 AOÛT, 20h30**  
**ADMISSION GÉNÉRALE: \$5.50**  
Billets en vente au Rodeoshow du Parc Jarry et à tous les Comptoirs T.R.S.: Miracle Mart, La Baie, Simpson's  
(10 ans et moins: \$2.50, en vente au Parc Jarry le 20 août seulement.)

MUSIQUE / CRITIQUE

# Geneviève Lagacé, une organiste complète.

**GENEVIÈVE LAGACÉ**, organiste. Hier soir, huitième récital de la série 1978 des «Concerts spirituels» présentés à l'orgue à traction mécanique Beckerath (Hambourg, 1960; 78 jeux, cinq claviers manuels et pédale) de l'Oratoire Saint-Joseph.

**Programme:**  
Prélude et Fugue en sol mineur, BuxWV 149 (Hedár, II-24)... Buxtehude.  
Sonate en trio no 6, en sol majeur, BWV 530... J.S. Bach.  
Prélude et Fugue en mi bémol majeur («Sainte-Anne»), BWV 552, ext. de la 3e partie de la Clavierübung... J.S. Bach.  
Cinq Préludes de choral: nos 1, 5, 10, 4 et 8, op. 122... Brahms.  
Fantaisie sur le choral *Wie schön leuchtet uns der Morgenstern*, op. 40 no 1... Reger.

**par Claude GINGRAS**

Dire que Geneviève Lagacé, à 21 ans seulement, joue déjà comme une organiste professionnelle, ce n'est pas recourir à une formule facile, accrocheuse, de début d'article: c'est présenter les choses exactement comme elles sont — comme je les ai ressenties, en tout cas, et comme, j'en suis sûr, les ont également ressenties, si j'en juge par l'ovation, tous les auditeurs qui assistaient à son récital hier soir, lequel marquait,

en somme, ses grands débuts montréalais.

Les organisateurs de ces récitals d'été du mercredi soir à l'Oratoire ne se sont pas trompés, loin de là, en confiant l'un de leurs dix programmes à la jeune musicienne encore au seuil de la carrière. Formée par des parents musiciens fort respectés (qui du reste l'assistaient tour à tour hier soir pour le tirage des jeux et le tournage des pages), détentrice de premiers, deuxième et troisième

prix d'orgue et de clavecin gagnés chez elle et en Europe, Geneviève Lagacé se présentait munie des meilleures références. Néanmoins, elle aurait pu jouer mal, ou jouer indifféremment. Elle a été magnifique. Bien plus: dans les deux oeuvres les plus longues, les plus importantes et les plus difficiles de son programme — le Prélude et Fugue en mi bémol de Bach, qui nous conduisait à un premier sommet, juste avant l'entracte, et la Fantaisie de Reger sur le choral *Wie schön leuchtet uns der Morgenstern* («Comme l'étoile du matin nous éclaire bien!»), qui amenait le récital à une conclusion spectaculaire — dans ces deux oeuvres, dis-je, ces deux monuments, elle a été exceptionnelle à tous égards: technique digitale et coordination entre mains et pieds, registrations (y compris la disposition des plans sonores) et, à un niveau encore plus élevé, style, musicalité, souffle. Il ne manquait rien. Je ne vois pas comment ce Bach et ce Reger auraient pu être mieux présentés.

Reconstituer ces deux monuments d'une façon aussi grandiose ne peut être que le fait d'un grand organiste... je dis bien: un grand organiste, indépendamment du fait qu'il puisse s'agir d'un homme ou d'une femme. Et, justement, puisque c'est un commentateur que les amateurs d'orgue se font entre eux, je ne vois pas pourquoi on ne l'écrirait pas: Geneviève Lagacé, jeune fille de 21 ans, d'une constitution d'ailleurs fragile, fait complètement oublier cela. Elle joue avec la même force qu'un homme et elle joue avec la maturité de quelqu'un qui aurait deux fois son âge!

Je crois que le récital qu'elle nous a donné hier soir est concluant: c'est une organiste complète que nous avons entendue là et je suis sûr que Geneviève Lagacé n'a d'ailleurs pas fini de nous étonner.

Le récital débuta par un Buxtehude — le plus connu des trois ou quatre Préludes et Fugues en sol mineur, celui-là même qu'ont joué sur le même orgue Reboulot en 1974 et Marie-Claire Alain en 1976. Geneviève Lagacé a tout joué sur les principaux du grand-orgue, exception faite de quelques éclaircies au positif dans les deux sections fuguées et, bien sûr, de la partie de pédale. Petite indiscretion de ma part: j'ai écouté, avant le récital, l'enregistrement de la même pièce par Bernard Lagacé.



Geneviève Lagacé

Pour l'instant, disons que j'ai noté une plus grande rigueur rythmique chez la fille que chez le père.

De Bach, la sixième Sonate en trio, comme d'autres Sonates en trio d'ailleurs, me paraît un peu ennuyeuse. Je parle, bien sûr, de l'oeuvre. Mais l'exécution, également, m'a un peu déçu. La registration se situait dans les jeux légers (histoire, sans doute, de rappeler l'influence italienne), il y eut quelques problèmes de coordination, quelques erreurs de notes aussi.

Oubliions. Surtout que cela fut complètement éclipsé par le magistral Mi bémol déjà mentionné, et où tout fut, pour ainsi dire, parfait, où il n'y eut pas la moindre faute de note, de rythme ou de goût, où également les composantes de la fugue se détachaient en autant de plans sonores bien distincts.

Geneviève Lagacé a manifestement pris autant de plaisir à jouer les romantiques que les anciens. Nous aussi, à l'écouter. Cinq des onze Préludes de choral de Brahms furent présentés dans un mouvement chaleureux, mais sans emphase inutile, et avec des choix de jeux originaux et distingués. Par exemple, le bourdon 8 pieds de la flûte conique 4 pieds du

positif dans *Schmücke dich, o liebe Seele* (Pare-toi, chère âme), le cromorne 8 pieds du positif accolé à la pédale dans *Herzlich tut mich verlangen* (Ardemment j'aspire à une fin heureuse) (elle a joué le deuxième, en 6/4), et les deux gemshorn du récit expressif dans le suave *Es ist ein Ros' entsprungen* (l'équivalent de *Dans une étendue obscure*).

Bien que s'éloignant volontairement des indications de claviers et de hauteurs figurant dans la partition du Reger — parce que, précise l'organiste, ces indications ne sont pas de Reger mais d'une autre main — Geneviève Lagacé parvint à reconstituer, avec ses moyens à elle, l'esprit de cette colossale page d'orgue «orchestral» en utilisant la totalité des jeux, y compris les éclatantes chamades, et, plus encore peut-être, en maintenant à travers cette très longue fantaisie aux multiples mutations un souffle proprement extraordinaire.

Chaleureusement applaudie, elle signifia néanmoins, d'un signe de la main, que tout était fini... Il eût été de mauvais goût, en effet, d'ajouter quel que soit à cet étonnant et mémorable Reger.

THEATRE / CRITIQUE

«Love» au théâtre Saint-Sauveur

## L'amour, toujours l'amour!

**Love** de Murray Schisgal. Adaptation française de Pascale de Boysson et Maurice Garrel. Mise en scène de Marc Legault. Décor de Robert Lussier. Avec Elizabeth Chouvaldzé (Ellen Manville), Marc Legault (Harry Berlin) et Yves Corbell (Milt Manville). A l'affiche au Théâtre de Saint-Sauveur.

par Martial DASSYLVA

L'humour du dramaturge américain Murray Schisgal, dont on joue cet été trois des pièces — au Studio-Théâtre da Silva, au Théâtre de Saint-Sauveur et au café-théâtre la Chaconne — se situe d'emblée dans la tradition et dans l'esprit du théâtre dit de l'absurde, ou plutôt de la dérision. Et cela, en dépit du fait que Schisgal a voulu se livrer et s'est livré effectivement à une parodie des situations, des thèmes et des lieux communs de ce théâtre.

Dans *Love*, par exemple, on retrouve un célibataire raté qui se prépare à sauter par-dessus le parapet d'un pont. Il en est empêché par l'arrivée inopinée d'un confrère d'université qui, de son côté, cherche à se débarrasser de sa légitime. A partir de là s'effectuera un échange de partenaire qui tournera en un échec et nous ramènera à la situation du début, le célibataire plongeant à l'eau comme il en avait l'intention et les deux époux tombant dans les bras l'un de l'autre.

Les thèmes habituels du théâtre de la dérision se retrouvent dans *Love*: celui de la solitude et de l'incommunicabilité des êtres, celui de l'obsession du



Yves Corbell

meurtre et du suicide, celui enfin de la frivolité de l'amour considéré, d'autre part, comme la panacée à tous les maux de l'humanité.

On y retrouve également les accessoires de ce genre de théâtre: le banc désert, la poubelle, le réverbère, le pont, les poignards, etc.

Compte tenu du fait que la plupart des pièces de Schisgal datent du début des années soixante — *Love* a été jouée en 1966-67 au Théâtre de Quat'Sous et les *Dactylos* et le *Tigre* à l'automne de 1968 — on éprouve une sensation curieuse à réentendre du Schisgal, avec plus de dix ans de recul et après une décennie de théâtre québécois. Mais seul un

historien des idées ou un sociologue de la littérature pourrait nous éclairer efficacement sur les grands courants théâtraux contemporains et sur leur influence en milieu québécois.

La production de *Love* qu'on nous propose au Théâtre de Saint-Sauveur — on devrait plutôt dire la Boîte ou le Café-Théâtre ou le Cabaret puisqu'il s'agit d'une salle avec tables et chaises où l'on sert des boissons — est fort convenable.

Réduit à sa plus simple et économique expression, le décor suffit cependant à créer le lieu et l'atmosphère requis.

La mise en scène de Marc Legault met souvent l'accent sur le burlesque et le slapstick, sans doute pour faire mieux passer la verbosité un peu agaçante du texte, verbosité plus agaçante encore dans l'oeuvre originale. C'est un point de vue très défendable et bien défendu d'ailleurs par Legault lui-même qui interpète le rôle de Harry Berlin avec la mine patibulaire, désabusée et triste des clowns de Beckett.

Cette composition est d'autant plus intéressante qu'elle contraste bien avec l'interprétation des deux autres personnages, Yves Corbell accentuant le côté faux brave et fanfaron du personnage de Milt et Elizabeth Chouvaldzé le côté changeant et imprévisible de celui d'Ellen.

Les trois, de toute façon, se complètent bien et ils donnent de la pièce de Schisgal une exécution intelligente qui en illustre les ambiguïtés fondamentales.

★ ★ ★ ★ ★ Dans le cadre des Soirées du MAURIER ★ ★ ★ ★ ★  
**Le Théâtre de Marjolaine Eastman 78**  
*Un simple mariage double*  
JUSQU'AU 27 AOÛT  
Comédie musicale de Georges Dor Louis-Georges Carrier et Léon Bernier  
Mise en scène: Daniel Simard  
Billets: Télérevue, Montréal Trust: 861-8267-8 Ed. Archambault, Eastman: 297-2862

★ ★ ★ ★ ★ CHOM-FM présente ★ ★ ★ ★ ★  
**STYX SOUS LES ÉTOILES**  
en vedette **STYX**  
Artistes invités — TROOPER —  
SAMEDI et DIMANCHE 2 et 3 sept. à 20 h 30  
PLACE DES NATIONS  
Billets \$7.50, maintenant en vente à tous les comptoirs T.R.S., incluant les guichets du Forum. Produit par Donald K. Donald.

★ ★ ★ ★ ★ FORUM ★ ★ ★ ★ ★  
FORUM ★ ★ ★ ★ ★ CHOM-FM PRESENTE ★ ★ ★ ★ ★  
**BOSTON**  
ARTISTE SPECIAL: SAMMY HAGAR en concert  
Jeudi 24 août, 20h  
Forum de Montréal  
Billets \$8.50 en vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs T.R.S.  
Produit par Donald K. Donald

Car rien ne résiste à la puissance terrifiante du rayon laser.  
**RAYON LASER**  
AUSI: 2e FILM A CHAQUE CINE  
BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115  
LONGUEUIL 677-7933  
Odeon 2 - LAVAL CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ BOUL. ST-MARTIN - MAROIS 687-5207  
CINÉ-PARC ODEON 2 Transcanadienne sortie (St-Bruno) 60 655-0692 - 523-9751

ÉTUDES 5-14-17ANS avec carte d'identité et photo \$2.50  
**BLACKOUT** 14 ANS  
JIM MITCHEM - ROBERT CARRADINE - BELINDA J. MONTGOMERY  
Dès demain à 7:15 - 9:10  
Place du Canada 861-4595  
Square Décarie 2 341-3190  
**EYES** 14 ANS  
OF LAURA MARS  
FAYE DUNAWAY  
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15  
Bonaventure 1 861-2726  
Côte-des-Neiges 1 735-5527  
**NATIONAL LAMPOON'S ANIMAL HOUSE** 18 ANS  
Atwater: 1:00 - 2:45 - 4:45 - 7:00 - 9:00 Décarie: 7:00 - 9:00  
Atwater 1 935-4246  
Square Décarie 1 341-3190  
**DONNA SUMMER THANK GOD IT'S FRIDAY.** 18 ANS  
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00  
Bonaventure 2 861-2726

WOODY ALLEN **ANNIE HALL** POUR TOUS  
7:20 - 9:30 16 DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6000  
**LE CHOIX DE LA VICTIME C'EST L'ENFANCE DE L'ART.**  
LE CHOIX DU COUPABLE, VOILÀ L'ESSENTIEL... C'EST CE QUI DÉTERMINE LA RÉUSSITE OU L'ÉCHEC DE L'OPÉRATION...  
ANNE GIRARDOT JACQUES DUTRONC POUR TOUS  
**LE POINT DE MIRE** 18 ANS  
JEAN-CLAUDE TRAMONT  
7:30 - 9:30 (dernier jour: Bernard et Bianca)  
16 DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6000

Elle ne peut ni pardonner ni oublier...  
Aucune force ne peut détruire sa passion pour l'homme qu'elle aime!  
18 ANS Adultes  
**De l'autre côté de Minuit**  
VERSION FRANÇAISE DE THE OTHER SIDE OF MIDNIGHT  
UNE SUPER-PRODUCTION DE 3 H. !  
un film de CHARLES JARROT avec MARIE-FRANCE PISIER • JOHN BECK SUSAN SARANDON • RAF VALLONE  
DES DEMAIN Champlain: 1:45 - 5:00 - 8:15 (Dernier jour: «Retour») Laval: 8h (Dernier jour: «Bernard et Bianca») Brossard: 8h (Dernier jour: «Bernard et Bianca») CHAMPLAIN 1 ODEON 1 - LAVAL CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685 Brossard 3 MAIL CHAMPLAIN BOUL. TASCHEREAU 465-5906  
Jane Fonda Jon Voight "Retour" 14 ANS  
AUSI: 2e FILM A CHAQUE CINE  
Dès demain au «Carrefour» et Crémazie 388-4210 Cne-parc Saint-Mathieu Carrefour 866-8057 Brossard 2 465-5906 Cne-parc St-Mathieu 659-3445 - 861-0659  
RICHARD DREYFUSS "Adieu je Reste" 14 ANS  
Dès demain à Verdun, Saint-Jérôme, Cne-parcs Odeon et Châteauguay AUSI: 2e FILM A CHAQUE CINE  
Champlain 2 524-1685 Verdun 768-2092 Rex St-Jérôme Cne-parc Odeon 1 655-0692 - 523-9751 Cne-parc Châteauguay 691-1310 - 861-0659  
WALT DISNEY Les aventures de BERNARD et BIANCA 14 ANS  
LES ROBINSONS DES MERS DU SUD 2e FILM  
Dès demain! Mercier 255-6224 Villeray 388-5577 Cne-parc Vaudreuil 455-5154 - 861-0659 Cne-parc St-Jérôme 436-4773 - 861-0659  
Battler et GALACTICA 14 ANS  
12:30 - 2:45 - 4:55 - 7:05 - 9:20 (Dès demain à «Place Victoria»: 6:40 - 9:00) Brossard 1 465-5906 Côte-des-Neiges 2 735-5527 Place Victoria 878-1451  
STAR WARS 14 ANS  
12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:20 Atwater 2 931-3313

**LE THEATRE DE LA BUTTE DE VAL-DAVID**  
 ET **GUY PROVOST** directeur artistique  
 présentent  
 du mar. au ven. à 20 h 30 et le sam. à 19 h et 22 h 30  
**L'ESCALIER** de Charles Dyer adaptation de Louis Velle  
 avec **GUY HOFFMAN** et **JEAN-LOUIS ROUX**  
 Mise en scène de **JEAN-LOUIS ROUX**  
 SURV DU SPECTACLE DE **GENEVIEVE MAUFFETTE**  
 les productions **VILLE EMARD BLUES BAND**  
**LA SAGOINE** Dim. et lun. 20 h 30  
 de Antonino Maillet avec **VIOLA LEGER**  
 BILLETS EN VENTE Tôt réservation **MONTRÉAL TRUST P.V.M.**  
**JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE** 861-8268, 8267  
 Val-David: 1-819-322-2818  
 Autoroute des Laurentides, sortie 76

**Dès demain** **ELYSÉE 1**  
 35 MILTON / 842-6053  
**POUR TOUS**  
 "La monstruosité est quotidienne;"  
 elle a tout simplement changé son allure trop voyante pour des habits de rêve et des apparences de respectabilité..."  
 Ettore Scola, Dino Risi, Mario Monicelli  
 "Monstrueusement drôles... Douze sketches écrits, réalisés et interprétés avec ce sens et ce goût de satire qui font de la comédie à l'italienne un spectacle brillant..."  
 France Soir  
 "Une suite de douze tableaux figués par trois réalisateurs monstrueux de talent... C'est un coup de génie, il faut le voir pour le croire..."  
 Figaro

"Une observation précise de la vie contemporaine et des "monstres" qui nous entourent et... nous ressemblent..."  
 Nouvelles Littéraires  
 Un film à sketches de **ETTORE SCOLA / DINO RISI / MARIO MONICELLI**  
**LES NOUVEAUX MONSTRES**  
 dès demain **ELYSÉE 2**

Drôle, émouvant, un vrai tour de force...  
 Un film qui reflète la vie...  
 la vie de tous et de chacun...  
 San Francisco Times  
 un film de **JAMES IVORY**  
**Roseland**  
 version originale sous-titrée française  
**GERALDINE CHAPLIN / JOAN COPELAND**

un film de **LOUIS MALLE**  
**La Petite**  
 "Un monde adulte vu par les yeux d'un enfant!"  
**GERARD DEPARDIEU / CAROLE LAURE / PATRICK DEWAERE**  
 un film écrit et réalisé par **BERTRAND BLIER**  
**PREPAREZ VOS MOUCHOIRS**  
**DÈS DEMAIN!** **Cinéma 7 art**  
 722-0302  
 3180 rue BELANGER

**ENFIN DE RETOUR**  
**Emmanuelle**  
 le plus beau film érotique jamais présenté  
 desjardins  
 4e sem.  
 BALLE 3 288-3141

**DU LUNDI AU VENDREDI**  
**17 h 30**  
**parle, parle, jase, jase...**  
 Présentée par un animateur chevronné, une heure d'entrevues et d'échanges d'opinions avec des invités qui vous renseignent sur la vie de la communauté québécoise, dans les domaines de l'éducation, de la politique, des arts, des sciences et des loisirs.  
**à l'écran du 10 au soleil**

**VOS NERFS SERONT ÉBRANLÉS**  
 DIX MINUTES DE CE FILM ET VOS MAINS TREMBLERONT  
 VOTRE COEUR  
**BATTRA**  
 A TOUT ROMPRE ET VOUS SEREZ  
 CLOUÉ A VOTRE CHAISE  
 PAR CETTE INCROYABLE AVENTURE.  
**DÈS DEMAIN**

**LE DERNIER SURVIVANT**  
 un homme qui refuse de mourir  
 PLUS 2e FILM dans Chaque Cinéma  
 Le **PARISIEN 1**  
 486 ST CATHERINE O. 866-3856  
**CHATEAU 1**  
 ST DENIS ET BELANGER 271-1103  
**LAVAL 2**  
 CENTRE LAVAL 688-7776  
**VERSAILLES 1**  
 PLACE VERSAILLES 353-7880  
**GREENFIELD PARK 1**  
 GREENFIELD PARK PL. 671-6129

**UN NOUVEAU DRAGON EST NE!**  
 Dans la tradition des meilleurs combats, il fait revivre le Grand Maître.  
 Après "La vie fantastique de BRUCE LEE", le voici de retour dans:  
**LE DERNIER COMBAT**  
 14 ANS  
 AU MEME PROGRAMME  
**5 GACHETTES D'OR**  
**st-denis 2**  
 1590 RUE ST-DENIS 845-3222  
**jean-talon**  
 4255 JEAN-TALON est 725-7000  
**viau** LAVAL  
 226 DES LAURENTIDES 669-3866  
**REPENTIN**  
 581-7740 861-6641  
**mont-st-hilaire**  
 1 Francais-canadienne, route 20 - Sortie 70  
 A 15 minutes du tunnel L.-H.-Lafontaine  
 467-3209 467-6471

**ARTHUR GAIPO**  
 ET SA GUITARE AU RESTAURANT  
**DON CARLOS**  
 (trousse portogaise et espagnole)  
 388 est. Mont-Royal  
 Tel. 842-7877  
 (Coin St-Denis)

**THE YOUNG MASSEUSES**  
 A votre service  
**PASSION PLANTATION**  
 Il y a possibl toutes sortes de choses...  
 1800-1230-343  
 640-805  
 18 ST CATHERINE E. 288-5111

LA REVUE «HUSTLER» QUALITE «GUMS» DE SCANDALEUX — ORIGINAL FANTASTIQUE  
**GUMS**  
 INTRODUCTION  
 18 ANS  
 EVE

**LE DERNIER COMBAT**  
 14 ANS  
**5 GACHETTES D'OR**  
**st-denis 2**  
 1590 RUE ST-DENIS 845-3222  
**jean-talon**  
 4255 JEAN-TALON est 725-7000  
**viau** LAVAL  
 226 DES LAURENTIDES 669-3866  
**REPENTIN**  
 581-7740 861-6641  
**mont-st-hilaire**  
 1 Francais-canadienne, route 20 - Sortie 70  
 A 15 minutes du tunnel L.-H.-Lafontaine  
 467-3209 467-6471

**ENFIN DE RETOUR**  
**Emmanuelle**  
 le plus beau film érotique jamais présenté  
 desjardins  
 4e sem.  
 BALLE 3 288-3141

# Un garçon se pend, comme à la TV

MAIDSTONE, Grande-Bretagne (Reuter) — Un garçon de 15 ans s'est pendu accidentellement en tentant d'illustrer pour son frère cadet la mise en scène d'un épisode d'un film présenté à une heure tardive à la télévision. a déclaré la police hier. Les policiers précisent qu'il tentait alors de montrer à son frère que la scène de pendaison du film était truquée.

**Cet ÉTÉ, divertissez-vous au Cinéma!**  
 VOYEZ TOUS LES NOUVEAUX FILMS DANS LE CONFORT DE NOS SALLES CLIMATISÉES.  
 L'HISTOIRE VRAIE DU HÉROS LEGENDAIRE. 14 ANS  
**LE RETOUR DU JUSTICIER SAUVAGE**  
 V.F. FINAL CHAPTER - WALKING TALL  
 Deuxième Grand film dans chaque Cinéma  
**CHATEAU 1** ST DENIS ET BELANGER 271-1103  
**Le PARISIEN 1** 486 ST CATHERINE O. 866-3856  
**LAVAL 5** CENTRE LAVAL 688-7776  
**PAPINEAU 2** PAPIEAU ET MT ROYAL 527-8635  
**GREENFIELD PARK 2** PL. GREENFIELD PARK 671-6129  
**PARC-VERDUN** 720 DE L'ÉGLISE 788-7569

**ETRANGERS IL Y A UNE SEMAINE AMANTS DEPUIS UNE HEURE ILS SONT MAINTENANT UN SIMPLE GIBIER**  
 14 ANS  
**Nick Nolte**  
**"Who'll Stop The Rain"**  
 HERB JAFFE et GABRIEL KATZKA présentent KAREL REIZZ avec NICK NOLTE - TUESDAY WELD - MICHAEL MONTAGNA "WHO'LL STOP THE RAIN" de ANTHONY ZERBE  
 Musique de LAURENCE ROSENTHAL - Scénario de JUDITH RASCOE et ROBERTI STONE  
 Réalisé par KAREL REIZZ  
 LE CINEMA 1.00 - 2.50 United Artists  
 WESTMOUNT SQUARE 931-2477 4.55 - 6.50 - 8.50

Une nouvelle comédie - suspense des créateurs de «Silver Streak»  
**Goldie Hawn Chevy Chase**  
**Foul Play**  
**LaCité 2** 3575, AV DU PARC 844-2829  
**CLAREMONT** 5038 SHERBROOKE O. 486-7395  
**DORVAL 1** 260 AVE DORVAL 631-8586

**JOHN TRAVOLTA**  
**LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR**  
 3e mois!  
**PAPINEAU 1** PAPIEAU ET MT ROYAL 527-8635  
**VERSAILLES 2** PLACE VERSAILLES 353-7880  
**PARC-VERDUN** 720 DE L'ÉGLISE 788-7569  
**LAVAL 4** CENTRE LAVAL 688-7776  
**Le PARISIEN 3** 486 ST CATHERINE O. 866-3856  
**VERSAILLES 1** PLACE VERSAILLES 353-7880

To break the driver, the cop was willing to break the law.  
**THE DRIVER**  
 14 ANS  
**LOEWS 2** 954 ST-CATHERINE O. 861-7437  
**MONKLAND** 5504 AVE MONKLAND 484-3579  
**DORVAL 2** 260 AVE DORVAL 631-8586  
**RYAN O'NEAL**  
**BRUCE DERN**

Le plus grand cascadeur vivant!  
**BURT REYNOLDS**  
**HOOPER**  
 14 ANS  
**LOEWS 1** 954 ST-CATHERINE O. 861-7437  
**FAIRVIEW 1** TRANS-CAN. S. 33 697-8095  
**Cinéma DOLLARD 1** TRANS CANADIENNE S. 35 684-8442

**SAMUEL Z. ARNOFF** présente **CHARLES E. PERCE**  
**LEE MAJORS**  
**THE NORSEMAN**  
**PALACE** 698 ST-CATHERINE O. 866-6991  
**DORVAL 3** 260 AVE DORVAL 631-8586

Drôle à crever!  
**BURT REYNOLDS**  
**"THE END"**  
 14 ANS  
**LOEWS 4** 954 ST-CATHERINE O. 861-7437  
**DOM DeLUISE** United Artists  
 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20

**WARREN BEATTY** **JULIE CHRISTIE** **JAMES MASON**  
**CHARLES DYAN** **BUCK HENRY** **GRODIN CANNON**  
**VINCENT GARDENIA** **JACK WARDEN**  
**HEAVEN CAN WAIT**  
**POUR TOUS**  
**SNOWDON** 5275 DECARIE 482-1322  
**AVENUE** 1224 AVE GREENE 937-2747  
**LaCité 1** 3575, AV DU PARC 844-2829

**John Travolta** **POUR TOUS**  
**Olivia Newton-John**  
**GREASE**  
 c'est le mot  
 Version anglaise  
**LOEWS:** 12.20 - 2.30 - 4.40 - 6.50 - 9.00  
**FAIRVIEW:** sem. 6.45 - 9.00  
**LAVAL et GREENFIELD:** sem. 7.15 - 9.15  
**VERSAILLES sem.:** 7.00 - 9.00  
**KENT:** sem.: 7.00 - 9.10  
**CINE-PARC DOLLARD:** guichets ouvrent à 7.30

**LOEWS 3** 954 ST-CATHERINE O. 861-7437  
**LAVAL 1** CENTRE LAVAL 688-7776  
**KENT 3** 6100 SHERBROOKE O. 489-9707  
**FAIRVIEW 2** TRANS-CAN. S. 33 697-8095  
**GREENFIELD PARK 1** PL. GREENFIELD PARK 671-6129  
**VERSAILLES 3** PLACE VERSAILLES 353-7880  
**Cinéma DOLLARD 2** TRANS-CANADIENNE S. 35 684-8442  
**"PLUS"** «American Hot Wax» Au ciné-parc

**PETER SELLERS** in **BLAKE EDWARDS'**  
**REVENGE OF THE PINK PANTHER**  
 Starring **HERBERT LOM - ROBERT WEBBER**  
 with **DYAN CANNON**  
 Music **HENRY MANCINI** - Executive Producer **TONY ADAMS**  
 Screen Play by **FRANK WALDMAN - RON CLARK - BLAKE EDWARDS**  
 Animation **DEPATIE-FRELENG**  
 Story by **BLAKE EDWARDS** - Produced and Directed by **BLAKE EDWARDS**  
**YORK** 1487 ST-CATHERINE O. 937-8978  
 United Artists 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00

**ISABELLE HUPPERT**  
 "Encore plus étonnante que dans 'La Dentellière'"  
 Est-elle monstre ou victime?  
 un film de **CLAUDE CHABROL**  
**L'histoire d'un crime exceptionnel**  
**Violette Nozière**  
**ISABELLE HUPPERT / STEPHANE AUDRAN et JEAN CARMET**  
**Le PARISIEN 3** 486 ST CATHERINE O. 866-3856  
 10e semaine  
 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

UN FILM DE **ROMAN POLANSKI**  
**QUOI?**  
**Le PARISIEN 5** 486 ST CATHERINE O. 866-3856  
 12.45 - 2.50 - 4.55 - 7.05 - 9.10

Les PLUS BELLES filles du monde présentées par la plus célèbre boîte de nuit du monde  
**CRAZY HORSE**  
**DE PARIS**  
 un film d'**ALAIN BERNARDIN**  
**LAVAL 4** CENTRE LAVAL 688-7776  
**Le PARISIEN 4** 486 ST-CATHERINE O. 866-3856  
**VERSAILLES 1** PLACE VERSAILLES 353-7880  
**2e GRAND FILM aux Cinémas Suivants:**

La mélodie s'achève ET LE CAUCHEMAR COMMENCE!  
**MELODIE POUR UN TUEUR**  
**HARVEY KEITEL TISA FARROW JIM BROWN**  
**Plus 2e film dans chaque ciné**  
**Le PARISIEN 2** 486 ST-CATHERINE O. 866-3856  
**LAVAL 2** CENTRE LAVAL 688-7776  
**RIVOLI 1** ST-DENIS ET BELANGER 277-3125  
**GREENFIELD PARK 3** PL. GREENFIELD PARK 671-6129

Ces filles ne connaîtront jamais la liberté. Ces filles ne connaissent que les tourments Elles sont condamnées...  
**Filles en GAGE**  
**LINA ROMAY** **MONIKA SIVINA** **MARTINE STEDIL**  
**Plus 2e GRAND FILM en Couleur dans Chaque Cinéma**  
**CHATEAU 2** ST DENIS ET BELANGER 271-1103  
**LAVAL 3** CENTRE LAVAL 688-7776  
**CHATEAU 1** 1.00 - 3.50 - 6.40 - 8.10  
**LAVAL:** 6.30 - 8.00

# L'âge sera beaucoup plus important que la nationalité dans le choix du pape

par Pierre GRAVEL  
envoyé spécial de  
LA PRESSE

ROME — L'âge, beaucoup plus que la nationalité constituera un des facteurs déterminants dans le choix du prochain pape.

Bien sûr, la possibilité de voir élu un non Italien pour la première fois depuis plusieurs siècles, continue d'alimenter beaucoup de conversations à Rome, même si les quelques dizaines d'Italiens interrogés récemment par LA PRESSE à ce sujet semblent s'accorder fort bien de cette éventualité. «Une fois qu'il sera devenu évêque de Rome et s'il parle convenablement l'italien, nous l'accepterons comme un membre de la famille. Quel que soit son pays d'origine, il sera alors pour nous un Romain», a déclaré Vincenzo Rossi, un chauffeur de taxi,

dont l'opinion résume assez bien l'avis de ses concitoyens interrogés.

## Les communistes

Il en va peut-être un peu différemment chez les membres du clergé, surtout ceux qui travaillent dans les divers bureaux de la Curie romaine. Ceux-ci voient le problème dans une autre perspective. «Le prochain pape devra établir de bonnes relations avec les communistes de Rome et faire avancer les négociations avec le gouvernement italien pour le renouvellement du concordat régissant les liens entre le Vatican et l'Italie. On voit mal comment un étranger pourrait être sensible à toutes les subtilités de la vie politique romaine et italienne», ont déclaré deux «monsignor» et trois prêtres travaillant au Vatican et qui tiennent évidemment à leur

anonymat comme à la prunelle de leurs yeux. «Mais nous accepterons sans hésitation le choix du conclave, ajoutent-ils pleins d'optimisme, parce que nous savons qu'il sera au fond l'homme désigné par l'Esprit-Saint.»

## Les cardinaux

A un autre niveau, celui des cardinaux électeurs, il est évidemment impossible d'obtenir quelque indication valable que ce soit sur les tractations plus ou moins politiques qui se déroulent présentement dans les coulisses du Vatican. Les Italiens forment-ils un bloc homogène solide même s'il est minoritaire face aux cardinaux étrangers? Ou, au contraire, les conservateurs contre les réformateurs, les pasteurs contre les politiques, le Tiers monde face à l'Europe?

On reconnaît volon-



## LES MURMURES DE ROME

tiers, ici, à Rome, que la prochaine semaine sera importante pour la durée et l'issue du conclave. Tous les jours, les cardinaux présents se réunissent en effet pour prendre certaines décisions relatives à l'organisation du vote mais on ne nie pas que les prélats, dont plusieurs ne sont jamais encore rencontrés, profitent de ce deuil officiel soit pour faire connaissance, ou pour discuter du profil idéal du prochain souverain pontife, ou encore plus simplement pour faire un peu de cabale en faveur ou contre tel ou tel candidat.

## L'âge

C'est précisément dans ce contexte que se pose avec le plus d'acuité la question de l'âge idéal du prochain pape. Face à l'accélération de l'histoire et compte tenu du fait qu'aucun candidat prestigieux ne s'impose naturellement, ne devrait-on pas choisir à Paul VI un successeur assez âgé pour gagner

du temps et avoir l'occasion de recommencer dans quatre ou cinq ans? Encore que la dernière fois qu'on s'est livré à ce jeu, avec Jean XXIII, on a eu des surprises...

A moins qu'on ne s'arrête carrément à la croisée des chemins, auquel cas le conclave risque d'être long, et qu'on décide de virer à gauche ou à droite, et pour longtemps, avec un pape beaucoup plus jeune.

Plusieurs vieux observateurs de la scène vaticane et de nombreux théologiens refusent pourtant de se laisser enfermer dans ce dilemme: un vieux pape en attendant, ou un jeune avec lequel on risque d'être pris pour vingt ou trente ans et qui, à son tour, deviendra vieux sans qu'on puisse garantir qu'il continuera à évoluer avec le temps d'alors.

## Limiter le mandat

Ceux-ci ne se gênent pas pour affirmer que la solution consisterait à limiter dans le temps le

mandat du pape. «Pourquoi, disent-ils, les cardinaux et évêques devraient-ils être considérés comme trop vieux à 80 ans alors que, théoriquement, le pape pourrait continuer de siéger à 90 ans?»

Les adversaires de cette vision des choses sont nombreux et invoquent à l'appui de leur attitude des arguments tenant aussi bien de la longue tradition de l'Eglise que d'une conception plus ou moins théologique à combler.

Le jésuite Domenico Grasso, théologien de l'Université grégorienne qui, chaque année, donne des conférences et des cours à Québec, estime pour sa part que nul conclave ne pourrait à ce propos dicter à l'avance une ligne de conduite au souverain pontife qui, une fois élu, devient le chef incontesté et absolu de l'Eglise.

## Geste grave

«D'autant plus, ajoute-t-il, que le pape, avant de démissionner doit être bien conscient qu'un tel geste risquerait d'engager moralement ses successeurs à faire de même, ce qui apparaît être une responsabilité difficile à prendre.»

Pour Giacomo Pice-

lotti, un autre théologien, professeur à Rome, une telle «mesure de sécurité de la part du conclave serait la manifestation d'une sorte de manque de confiance envers l'Esprit-Saint qui peut faire d'un vieillard comme Jean XXIII un réformateur imprévu...»

«Et, ajoute un journaliste présent, de Paul VI un homme présumément de gauche, un défenseur acharné de l'orthodoxie la plus traditionnelle à plusieurs points de vue!»

## Autorité

Pour le franciscain montréalais, Charles Bélanger, il ne saurait être question pour le conclave de limiter formellement dans le temps le mandat du pape mais plutôt, au moment de son élection, de lui faire savoir clairement qu'on souhaite qu'il tienne sérieusement compte de cette possibilité de démissionner après 10 ou 15 ans. «Il ne s'agit nullement de tenter de diminuer son rôle ni de contester son autorité mais bien de situer dans sa juste perspective son rôle d'évêque de Rome et de chef de la chrétienté.»

A ce propos, l'écrivain et philosophe français Jean Guittou, un ami du pape défunt, affirmait peu après la mort de Paul VI que ce dernier a toujours refusé de démissionner parce qu'il considérait que son titre de «papa» ou de père de tous les chrétiens avait une connotation de permanence qui excluait toute possibilité de dé-

mission: «Quand on devient père c'est pour la vie et on ne peut pas se dégarer par une lettre de démission de cette responsabilité paternelle», aurait essentiellement indiqué Giovanni Baptista Montini.

C'est précisément ce que remettent en question les tenants d'un pape éventuellement démissionnaire.

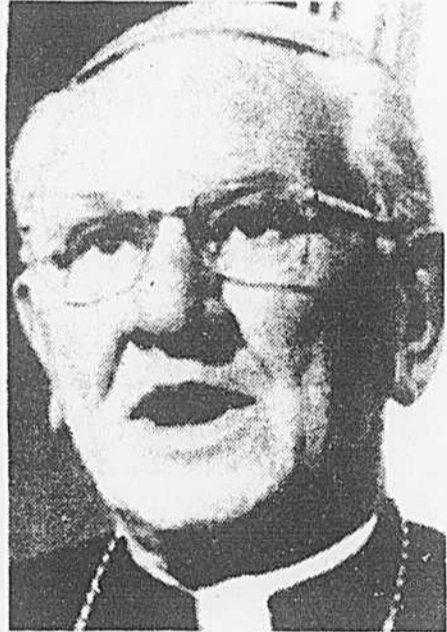
## Titres

«Plusieurs des titres que porte aujourd'hui le chef de l'Eglise n'ont pas vraiment de fondement dans la tradition théologique. Essentiellement, les seuls titres qui sont fondamentaux, ce sont ceux d'évêque de Rome, comme saint Pierre, patriarche de l'Eglise latine et principal patriarche de l'Eglise universelle et primat de l'Eglise italienne; des titres qui peuvent être considérés comme temporaires. Ce n'est qu'au Ve siècle que l'Eglise a remporté la victoire de la théocratie sur le pouvoir matériel des empereurs romains et s'est appropriée le titre de souverain pontife. Et ce n'est que 100 ans plus tard qu'on a commencé à appeler «pape» l'évêque de Rome. On aurait donc tort d'invoquer ce dernier titre comme un obstacle valable à la démission d'un pape après 10 ou 15 ans.»

A Rome présentement, les cardinaux discutent de toutes ces questions lors des rencontres qui précèdent ou qui suivent les réunions quotidiennes des prélats. De l'issue de ces conversations dépendront, semble-t-il, la durée du prochain conclave et le choix du futur pape.



Mgr Marcel Lefebvre



Le cardinal John J. Krol.

Selon le cardinal Krol

## Mgr Lefebvre s'est excommunié lui-même en ne voulant pas reconnaître le futur pape

CITE DU VATICAN (D'après UPI) — Selon le cardinal John Joseph Krol, de Philadelphie, l'archevêque français dissident, Mgr Marcel Lefebvre, s'est excommunié lui-même en déclarant qu'il ne reconnaîtrait pas le nouveau pape.

«S'il a vraiment déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas le Saint-Père, il est déjà excommunié», de dire le prélat de 67 ans qui dirige la délégation américaine de huit cardinaux venus à Rome pour le conclave.

Mgr Lefebvre avait été suspendu de ses fonctions de prêtre en juillet 1976 parce qu'il s'opposait à l'usage des langues vernaculaires pour célébrer la messe. La semaine dernière, au séminaire qu'il a fondé à Econe, en Suisse, il a déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas le nouveau pape.

«Peut-être que Mgr Lefebvre est frustré, de dire le cardinal Krol, mais quand on joint un groupe, on accepte les règles du groupe ou on en sort.»

## Mort du cardinal chinois Yu Pin

CITE DU VATICAN (AFP) — Le cardinal chinois Yu Pin, décédé hier à Rome à l'âge de 77 ans des suites d'une crise cardiaque, appartenait au groupe conservateur du futur Conclave.

Le cardinal était hostile à toute politique « incontrôlée » d'apaisement à l'égard de son pays natal et s'opposait à une reconnaissance

des évêques chinois nommés sans le consentement du Saint-Siège pour laquelle inclinaient Jean XXIII et Paul VI. Nommé archevêque de Nankin en 1943, il passa les 30 dernières années de sa vie en exil à Taiwan.

Mgr Yu Pin avait été étudiant à l'Université de l'Aurore, à Shanghai et à Rome, où il occupait

une chaire de chinois et servait d'interprète à Pie XI. A son retour en Chine en 1933, il devint assistant général de l'Action catholique à Pékin.

Réfugié à Taiwan après la victoire des communistes chinois, il fonda l'université catholique de Taipei et fut élevé à la pourpre en 1969.

## Kristina Berster demande l'asile aux États-Unis

BURLINGTON, Vermont (d'après AP) — La jeune Allemande Kristina Berster, soupçonnée d'appartenir au groupe terroriste ouest-allemand connu sous le nom de «La bande à Baader», va demander l'asile politique aux États-Unis. C'est ce qu'a fait savoir son avocat, alors qu'elle comparait en cour du Vermont sous l'accusation d'avoir tenté d'entrer illégalement aux États-Unis.

«Elle désire demeurer aux États-Unis», de dire Me Dennis Schlenker, avocat d'Albany (New York), qui défend la prévenue.

Mlle Berster, accusée d'être entrée illégalement au Vermont, venant du Québec, le 16 juillet dernier, a été mise en liberté sous caution de

\$100,000 et elle sera jugée le 12 septembre prochain. Elle devra également répondre à l'accusation d'avoir violé la loi des passeports des États-Unis.

Trois citoyens américains sont accusés, eux, d'avoir comploté pour la faire entrer illégalement au Vermont, depuis le Canada, et ils subiront leur procès en même temps que la jeune Allemande.

Il s'agit de Ray Kajmir, 33 ans et de Maria Amendola, 30 ans, tous deux de New York, ainsi que de Michael Diterlizzi, un Américain vivant à Montréal, qui ont tous trois été remis en liberté provisoire sous caution de \$10,000 chacun.

## Paul VI voulait qu'on l'aide à bien mourir

CITE DU VATICAN (d'après AP) — Dans la relation des dernières heures du pape Paul VI publiée aujourd'hui par le Vatican, on dit que le souverain pontife s'inquiétait beaucoup, au cours des dernières années, des circonstances de sa mort, et qu'il demandait fréquemment à son secrétaire privé: «Aidez-moi à bien mourir.»

La relation, publiée aujourd'hui par le Vatican, raconte les activités qui ont entouré la mort de Paul VI avant que les derniers sacrements lui soient administrés à la résidence d'été de Castel Gandolfo, le six août.

Ainsi, lit-on dans la relation, le pape a prié avec ceux qui étaient venus à son chevet jusqu'à la toute fin, soit jusqu'à 9h40 du soir.

Un porte-parole du Vatican a déclaré que le réveille-matin qu'utili-

sait Paul VI depuis qu'il avait représenté le Vatican en Pologne, et qui réveillait le souverain pontife tous les matins à six heures, s'est soudainement mis à sonner au moment même où le pape expirait.

Dans le document remis à la presse par le Vatican, on dit que le pape a eu une première poussée de fièvre le 5 août mais qu'il a continué ses activités coutumières jusqu'à la fin de la journée. C'est après une nuit sans repos qu'il fut décidé qu'il resterait au lit, alors que la fièvre ne le laissait pas. Toutefois, ses médecins n'éprouvaient pas encore de motif d'inquiétude à ce moment-là.

Son secrétaire privé, le père Pasquale Macchi, commença à célébrer la messe vers six heures du soir, le dimanche, et c'est au cours du Saint-Sacrifice que le Pape fut frappé d'une crise cardiaque, de conclure le document.

Le meilleur gâteau au fromage à Montréal couronne le buffet de soirée

chez **PAPA DAN'S**

Place Bonaventure

Buffet chaud et froid: \$7.50  
Pour réservation: 878-4569

C'est un plaisir à voir, vraiment explosive

**18 ANS adultes**

The Opening of Misty Beethoven

Aussi deuxième grand film

**pussycat**

4015 ST LAURENT & DULUTH 845-5215

Un banquet érotique en 4 services!

**18 ANS adultes**

BARBARA BROADCAST

un film de HENRY PARIS

PICCADILLY

5025 SHEPPARD AVE E ST W 466-2611

**LEBEVER**

517 PARK 844-1932

**GUY**

1437 ST JACQUES 462-3772

**SUPER SEXE** 18 ANS Adultes

HISTOIRES D'ALCOVE POUR ADULTES

Partenaires de vacances

**LES GRANDES CHALEURS**

Toujours 3 FILMS différents chaque semaine!

Midi Minuit 1462 ST DENIS 847-0764

12:30, 1:25, 2:45, 4:00, 5:10, 6:15, 7:35

L'un des grands restaurants de Montréal n'est pas situé à Montréal

**KENNY KWONG**

Renommé pour sa fine cuisine chinoise

**BUFFET DU DIMANCHE**

de 16h30 à 20h30 \$5.95

Enfants moins de 10 ans \$3.95

4065, boul. Taschereau Saint-Hubert 676-0301

Lors de votre prochaine visite chez **KENNY KWONG** ou **MAI-TAI**

Participez au concours **VOYAGE A ACAPULCO**

Pour 2 personnes, incluant avion, hôtel et repas. Bulletins de participation à la caisse. Le concours se termine le 25 août 1978

Une invitation à découvrir le monde intime de la Polynésie

**MAI-TAI**

SPECIALITES POLYNESIENNES

**BUFFET DU DIMANCHE**

de 17h à 20h30

8 différents plats en plus du comptoir de salades

\$6.25

Enfants moins de 10 ans \$4.25

COKTAILS TROPICAUX

Terrasse de l'édifice Port de Mer Face au métro Longueuil 679-5120

**SUPER FESTIVAL de KUNG-FU** 14 ANS

POUR LA 1ère FOIS, LES COMBATS LES PLUS EXCITANTS!

(1) le **DRAGON DEFIE LAS VEGAS**

aussi **BRUCE LEE**

DANS

(2) La **FUREUR DU DRAGON**

3<sup>e</sup> GRAND FILM EN PRIMEUR

Il était une fois dans l'Arizona. Le Dernier **FACE A FACE**

TOMAS MILIAN

musique de ENNIO MORRICONE

**DES VENDREDI**

ELECTRA STE-CATH ET AMHERST 522-9177

PARC VERDUN 720 DE L'EGLISE 768-2509

CINE-PARC LAVAL 4<sup>e</sup> SORTIE 14 622-5555 622-5545

CINE-PARC BOUCHERVILLE 655-5515 655-5514

aujourd'hui

MON ŒIL SUR MONTRÉAL

Terre des Hommes

Aujourd'hui: Kiosque International, 15 h 30, disco-mode Jacques Salvaï...

Demain: Kiosque International, 20 h. Compagnie québécoise de ballet sur le site, 13 h, 14 h, 15 h, concerts de l'Harmonie TdH...

Au pavillon de l'Exploration, aujourd'hui: Les voiliers du Sahara 10 h 30, 13 h 20; Voyage aux limites de l'endurance 15 h 40, 18 h 30...

(Un service de renseignements est offert au public: 872-6222, de 8 h 30 à 21 h sur semaine, et de 9 h à 21 h, les samedis et dimanches).

A la Maison du Québec Semaine du Bas Saint-Laurent, aujourd'hui et demain, exposition

de la Corporation des créateurs artisans: tapisserie, tissage, vêtements; deuxième plancher, films «La dernière chance du caribou»...

L'ONF à TDH

L'Office national du film présente demain dans l'île Sainte-Hélène, les films suivants: Cinéma I (animation), «L'Automobile», 10 h 30, 14 h 15, 18 h...

(longs métrages), à 18 h 30: «Et du fils», de Raymond Garceau.

Parc olympique

Aujourd'hui et demain: cyclisme sur piste, de 14 à 22 h; natation pour tous dans les piscines, de 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30...

Conditionnement physique

Le Centre Aéro-bique invite les adultes qui désirent profiter de l'automne pour retrouver et conserver leur forme physique...

collège André-Grasser, à Montréal; dans les quartiers Duvernay et Chomedey, à Laval; à Outremont, à Saint-Hubert et à Longueuil...

Education féminine

Le service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre dans le cadre de la formation familiale un cours intitulé: «Se reconnaître comme femme».

Cette série de 10 rencontres traite des aspects physiques, psychiques et sociaux de la vie de la femme.

Ces cours sont donnés dans 4 centres. Frais d'admission (\$6) payables au moment de l'inscription au centre de son choix...

Collectes de sang

Des collectes de sang auront lieu demain au centre commercial Versailles, 7275 est, rue Sherbrooke, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h...

ce soir — L'Association gnostique internationale présente ce soir à 19 h 30, au 8010, rue Saint-Denis

(Station de métro Jarry) une conférence intitulée: «La physique transcendantale de l'ère du Verseau». Entrée libre. Téléphone: 382-8397.

Un spectacle son et lumière intitulé Lourdes et le message chrétien est présenté ce soir, au crépuscule, au sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes de Rigaud.

Le peintre Charles Suscan rencontre ses amis et les collectionneurs de ses œuvres, à 17 h, à la Galerie des artisans du meuble québécois, 88 est, rue Saint-Paul...

demain

Le mime Claude Saint-Denis et sa classe de pantomime au Centre d'art d'Orford, donneront un spectacle demain à 20 h 30,

dans le cadre du Festival Orford 1978. Adultes: \$5; étudiants, \$3.

Le service récréatif et communautaire de Boucherville annonce la reprise de la grande fête populaire «La Sauterie au village», demain et samedi, sur le terrain de stationnement de l'église Sainte-Famille...

Les dirigeants de la Place Bonaventure et l'Association des marchands de cet endroit invitent le public à une série de mini-concerts d'orgue présentés par les élèves et les professeurs de l'école de musique Margo Ashby...

RADIO FM

- 18:00 CBF AIRS D'OPÉRA Extr. «Madama Butterfly» (Puccini); Mi-relia Freni, Luciano Pavarotti et Christa Ludwig.

ger» et «Femme et chatte» (Verlaine), lect.: Gaétan Barrette. Oeuvres de Mihailovic: Sonate, op. 90; Monique Haas, p.; et arch. Jean-François-Paillard. — «Esercizio per cello», Monique Haas et Ens. Ars Nova, dir. Marius Constant.

13:30 CBF CONTREPOINT Concerto en do (Haydn); Mstislav Rostropovich, vic.

16:00 CBF AVEC OU SANS SOLEIL Oeuvres de Tippet, Chopin, Handel, Humperdinck et Vivaldi.

VENREDI

09:00 CBF ANNIVERSAIRES Oeuvres de Salieri, Godard et MacMillan.

SPECTACLES

cinéma

- ATWATER (1): «National Lamcoon»; 13:00, 14:45, 16:45, 19:00, 21:00. ATWATER (2): «Starwars»; 12:45, 14:50, 17:00, 19:10, 21:20.

- LAVAL (3): «Filles en cage»; 18:30, 20:00. LAVAL (4): «Crazy horse de Paris»; «3 super gars passent à l'attaque»; 18:10, 19:50.

ciné-parcs

- CINÉ-PARC ODEON (1): «Le Retour»; «Gator». CINÉ-PARC ODEON (2): «Rayon laser»; «7 minutes pour mourir».

musique

CENTRE D'ART D'ORFORD: (Autoroute des Contins de l'est, sortie 118). Ensemble de jazz. Dir.: Nick Ayoub. Entrée libre: 20:30.

PHOENIX THEATRE: (1339 Canora Road, Ville Mont-Royal). The Medium, opéra de Menotti. Avec: Gloria Bolton, Barbara Brown, Manuel Esquivel, etc.: 20:30. Tous les soirs jusqu'au 27 août.

théâtre

CAFE NELLIGAN: (550 est, boul. Dorchester). «Petit bateau deviendra grand», 21:00. THÉÂTRE PHOENIX: (1339 rue Canora, Ville Mont-Royal) «The medium»; de Gian. Carlo Menotti, 20:30.

THÉÂTRE LE DAUPHIN: (600 boul. St-Joseph, Drummondville). «La petite hutte», 20:30.

THÉÂTRE DE SUN VALLEY: (Sainte-Adèle) 229-2118. 1-800-363-2584. «Madame Idora». Avec Louis Lalonde, Sylvia Garipey, Lise Lasalle et Henri Norbert, 21:00.

THÉÂTRE DE LA BUTTE DE VAL-DAVID: les (Autoroute des Laurentides, sortie 76, 861-1681, 1-819-322-2818). «L'escalier» de Charles Dyer, adapt. de Louis Velle. Avec Guy Hoffman et Jean-Louis Roux, 20:30.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: (Autoroute de la rive Nord, sortie 122, Notre-Dame-des-Prairies, 1-756-0559). «Vive la moralité publique» de Michel Perle, adapt. de Gilles Rochette. Avec Edgar Fruiter, Jean-Louis Paris et France Desjardins, 21:00.

THÉÂTRE DES MARGUERITES: (Trois-Rivières ouest, 819-377-3223). «Nina» d'André Roussin. Avec Catherine Bégin, Georges Groulx et Albert Millain, 21:00.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: (Eastman, 861-2267, 297-2862). «Un simple mariage double» de Georges Dor. Avec Jean-Louis Milllette, Carole Chatelet et Mireille Deygoul, 21:00.

THÉÂTRE DE LA FRENIERE: (1500 de la Frenière, Ancienne Lorette). «Fromage au dussert» de Luis Reaga, 21:00.

THÉÂTRE DE LENNOXVILLE: (Université Bishop). «Herringbone» 14:00. «Hosanna» 21:30.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE INC. (Québec). «Tartuffe», de Molière, 21:00. «Citrouille» de Barbeau.

THÉÂTRE BEAUMONT-ST-MICHEL: (St-Michel de Bellechasse, 1-418-884-2839. «Les lois de la pesanteur», de Pierre Goulet. Avec Hélène Laiselle, Anne Villeneuve et Lionel Villeneuve, 20:30.

CAFÉ RIMBAUD: (24, St-Stanislas). «Septième Ciel» de François Beaulieu, 20:30.

THÉÂTRE DU VIEUX QUÉBEC (30 St-Stanislas) Québec. «Le cabaret qui louche»; avec Aimé Chartier, Remy Girard, Marie-Hélène Gagnon, Marie Tifo, 20:30.

THÉÂTRE DU MANOIR ST-CASTIN: (Lac Beauport, Québec, 844-7666). «Du mariage au divorce»; de Georges Feydeau, 21:00.

THÉÂTRE D'YVON DUFOUR (Manoir du Lac Delage, 15 miles du centre-ville de Québec): «2 + 2 = Sexe» avec Dorothee Berlyman, Réjean Guénette, Daniella Roy.

TELE AUJOURD'HUI

- 06:00 Ce soir 1) Ce soir 2) Voici le jour 3) Channel 3 News Hour 4) News 5) The City 6) Eyewitness News 7) Global News 8) WYNN News 9) ABC Evening News 10) Newsline

- 06:00 Les Grands Films «COMPLIT DE FAMILLE» 06:25 Nouvelles du sport 06:30 Propos et confidences 07:00 News 07:05 Adam 12 07:10 Agenda 07:15 The Mary Tyler Moore Show 07:20 Deuxième Edition 07:25 NC Le Monde des plantes 07:30 VC Fermières, pourquoi pas? 07:35 Le 10 vous informe 07:40 OC Community Contact 07:45 SC Sports on Top 07:50 The Flintstones 07:55 Cover to Cover III 08:00 Over Easy (57) Turnabout 08:05 Around the City with Bob 08:10 Le 9 vous informe 08:15 Le 13 vous informe 08:20 Let's All Sing 08:25 Génies en Herbe 08:30 News 08:35 L'Homme de \$6,000,000 08:40 The Mary Tyler Moore Show 08:45 Odd Couple 08:50 The Winner's Circle 08:55 Hee Haw 09:00 Tic Tac Toc 09:05 Get Smart 09:10 The Bob Newhart Show 09:15 NC Nouvelles 09:20 VC L'Aventure du lac Kanlapiekau 09:25 OC A community 09:30 SC Community Close-Up 09:35 The Andy Griffith Show 09:40 Ontario Scene 09:45 MacNeil Lehrer Report 09:50 Sur la côte du Pacifique 09:55 The Price is Right 10:00 \$100,000 Name that Tune 10:05 Reach for the Top 10:10 Sanford and Son 10:15 T 10 Toute la ville en parle 10:20 Grand Old Country 10:25 Joker's Wild 10:30 NC Du côté des femmes 10:35 OC Ottawa Tiger Show 10:40 SC On the Line 10:45 Bewitched 10:50 Magic Shadow 10:55 Vermont Report (57) The Dick Cavett Show 10:30 1) 2) 3) 4) 5) 6) 7) 8) 9) 10) 11) 12) 13) 14) 15) 16) 17) 18) 19) 20) 21) 22) 23) 24) 25) 26) 27) 28) 29) 30) 31) 32) 33) 34) 35) 36) 37) 38) 39) 40) 41) 42) 43) 44) 45) 46) 47) 48) 49) 50) 51) 52) 53) 54) 55) 56) 57) 58) 59) 60) 61) 62) 63) 64) 65) 66) 67) 68) 69) 70) 71) 72) 73) 74) 75) 76) 77) 78) 79) 80) 81) 82) 83) 84) 85) 86) 87) 88) 89) 90) 91) 92) 93) 94) 95) 96) 97) 98) 99) 100) 101) 102) 103) 104) 105) 106) 107) 108) 109) 110) 111) 112) 113) 114) 115) 116) 117) 118) 119) 120) 121) 122) 123) 124) 125) 126) 127) 128) 129) 130) 131) 132) 133) 134) 135) 136) 137) 138) 139) 140) 141) 142) 143) 144) 145) 146) 147) 148) 149) 150) 151) 152) 153) 154) 155) 156) 157) 158) 159) 160) 161) 162) 163) 164) 165) 166) 167) 168) 169) 170) 171) 172) 173) 174) 175) 176) 177) 178) 179) 180) 181) 182) 183) 184) 185) 186) 187) 188) 189) 190) 191) 192) 193) 194) 195) 196) 197) 198) 199) 200) 201) 202) 203) 204) 205) 206) 207) 208) 209) 210) 211) 212) 213) 214) 215) 216) 217) 218) 219) 220) 221) 222) 223) 224) 225) 226) 227) 228) 229) 230) 231) 232) 233) 234) 235) 236) 237) 238) 239) 240) 241) 242) 243) 244) 245) 246) 247) 248) 249) 250) 251) 252) 253) 254) 255) 256) 257) 258) 259) 260) 261) 262) 263) 264) 265) 266) 267) 268) 269) 270) 271) 272) 273) 274) 275) 276) 277) 278) 279) 280) 281) 282) 283) 284) 285) 286) 287) 288) 289) 290) 291) 292) 293) 294) 295) 296) 297) 298) 299) 300) 301) 302) 303) 304) 305) 306) 307) 308) 309) 310) 311) 312) 313) 314) 315) 316) 317) 318) 319) 320) 321) 322) 323) 324) 325) 326) 327) 328) 329) 330) 331) 332) 333) 334) 335) 336) 337) 338) 339) 340) 341) 342) 343) 344) 345) 346) 347) 348) 349) 350) 351) 352) 353) 354) 355) 356) 357) 358) 359) 360) 361) 362) 363) 364) 365) 366) 367) 368) 369) 370) 371) 372) 373) 374) 375) 376) 377) 378) 379) 380) 381) 382) 383) 384) 385) 386) 387) 388) 389) 390) 391) 392) 393) 394) 395) 396) 397) 398) 399) 400) 401) 402) 403) 404) 405) 406) 407) 408) 409) 410) 411) 412) 413) 414) 415) 416) 417) 418) 419) 420) 421) 422) 423) 424) 425) 426) 427) 428) 429) 430) 431) 432) 433) 434) 435) 436) 437) 438) 439) 440) 441) 442) 443) 444) 445) 446) 447) 448) 449) 450) 451) 452) 453) 454) 455) 456) 457) 458) 459) 460) 461) 462) 463) 464) 465) 466) 467) 468) 469) 470) 471) 472) 473) 474) 475) 476) 477) 478) 479) 480) 481) 482) 483) 484) 485) 486) 487) 488) 489) 490) 491) 492) 493) 494) 495) 496) 497) 498) 499) 500) 501) 502) 503) 504) 505) 506) 507) 508) 509) 510) 511) 512) 513) 514) 515) 516) 517) 518) 519) 520) 521) 522) 523) 524) 525) 526) 527) 528) 529) 530) 531) 532) 533) 534) 535) 536) 537) 538) 539) 540) 541) 542) 543) 544) 545) 546) 547) 548) 549) 550) 551) 552) 553) 554) 555) 556) 557) 558) 559) 560) 561) 562) 563) 564) 565) 566) 567) 568) 569) 570) 571) 572) 573) 574) 575) 576) 577) 578) 579) 580) 581) 582) 583) 584) 585) 586) 587) 588) 589) 590) 591) 592) 593) 594) 595) 596) 597) 598) 599) 600) 601) 602) 603) 604) 605) 606) 607) 608) 609) 610) 611) 612) 613) 614) 615) 616) 617) 618) 619) 620) 621) 622) 623) 624) 625) 626) 627) 628) 629) 630) 631) 632) 633) 634) 635) 636) 637) 638) 639) 640) 641) 642) 643) 644) 645) 646) 647) 648) 649) 650) 651) 652) 653) 654) 655) 656) 657) 658) 659) 660) 661) 662) 663) 664) 665) 666) 667) 668) 669) 670) 671) 672) 673) 674) 675) 676) 677) 678) 679) 680) 681) 682) 683) 684) 685) 686) 687) 688) 689) 690) 691) 692) 693) 694) 695) 696) 697) 698) 699) 700) 701) 702) 703) 704) 705) 706) 707) 708) 709) 710) 711) 712) 713) 714) 715) 716) 717) 718) 719) 720) 721) 722) 723) 724) 725) 726) 727) 728) 729) 730) 731) 732) 733) 734) 735) 736) 737) 738) 739) 740) 741) 742) 743) 744) 745) 746) 747) 748) 749) 750) 751) 752) 753) 754) 755) 756) 757) 758) 759) 760) 761) 762) 763) 764) 765) 766) 767) 768) 769) 770) 771) 772) 773) 774) 775) 776) 777) 778) 779) 780) 781) 782) 783) 784) 785) 786) 787) 788) 789) 790) 791) 792) 793) 794) 795) 796) 797) 798) 799) 800) 801) 802) 803) 804) 805) 806) 807) 808) 809) 810) 811) 812) 813) 814) 815) 816) 817) 818) 819) 820) 821) 822) 823) 824) 825) 826) 827) 828) 829) 830) 831) 832) 833) 834) 835) 836) 837) 838) 839) 840) 841) 842) 843) 844) 845) 846) 847) 848) 849) 850) 851) 852) 853) 854) 855) 856) 857) 858) 859) 860) 861) 862) 863) 864) 865) 866) 867) 868) 869) 870) 871) 872) 873) 874) 875) 876) 877) 878) 879) 880) 881) 882) 883) 884) 885) 886) 887) 888) 889) 890) 891) 892) 893) 894) 895) 896) 897) 898) 899) 900) 901) 902) 903) 904) 905) 906) 907) 908) 909) 910) 911) 912) 913) 914) 915) 916) 917) 918) 919) 920) 921) 922) 923) 924) 925) 926) 927) 928) 929) 930) 931) 932) 933) 934) 935) 936) 937) 938) 939) 940) 941) 942) 943) 944) 945) 946) 947) 948) 949) 950) 951) 952) 953) 954) 955) 956) 957) 958) 959) 960) 961) 962) 963) 964) 965) 966) 967) 968) 969) 970) 971) 972) 973) 974) 975) 976) 977) 978) 979) 980) 981) 982) 983) 984) 985) 986) 987) 988) 989) 990) 991) 992) 993) 994) 995) 996) 997) 998) 999) 1000) 1001) 1002) 1003) 1004) 1005) 1006) 1007) 1008) 1009) 1010) 1011) 1012) 1013) 1014) 1015) 1016) 1017) 1018) 1019) 1020) 1021) 1022) 1023) 1024) 1025) 1026) 1027) 1028) 1029) 1030) 1031) 1032) 1033) 1034) 1035) 1036) 1037) 1038) 1039) 1040) 1041) 1042) 1043) 1044) 1045) 1046) 1047) 1048) 1049) 1050) 1051) 1052) 1053) 1054) 1055) 1056) 1057) 1058) 1059) 1060) 1061) 1062) 1063) 1064) 1065) 1066) 1067) 1068) 1069) 1070) 1071) 1072) 1073) 1074) 1075) 1076) 1077) 1078) 1079) 1080) 1081) 1082) 1083) 1084) 1085) 1086) 1087) 1088) 1089) 1090) 1091) 1092) 1093) 1094) 1095) 1096) 1097) 1098) 1099) 1100) 1101) 1102) 1103) 1104) 1105) 1106) 1107) 1108) 1109) 1110) 1111) 1112) 1113) 1114) 1115) 1116) 1117) 1118) 1119) 1120) 1121) 1122) 1123) 1124) 1125) 1126) 1127) 1128) 1129) 1130) 1131) 1132) 1133) 1134) 1135) 1136) 1137) 1138) 1139) 1140) 1141) 1142) 1143) 1144) 1145) 1146) 1147) 1148) 1149) 1150) 1151) 1152) 1153) 1154) 1155) 1156) 1157) 1158) 1159) 1160) 1161) 1162) 1163) 1164) 1165) 1166) 1167) 1168) 1169) 1170) 1171) 1172) 1173) 1174) 1175) 1176) 1177) 1178) 1179) 1180) 1181) 1182) 1183) 1184) 1185) 1186) 1187) 1188) 1189) 1190) 1191) 1192) 1193) 1194) 1195) 1196) 1197) 1198) 1199) 1200) 1201) 1202) 1203) 1204) 1205) 1206) 1207) 1208) 1209) 1210) 1211) 1212) 1213) 1214) 1215) 1216) 1217) 1218) 1219) 1220) 1221) 1222) 1223) 1224) 1225) 1226) 1227) 1228) 1229) 1230) 1231) 1232) 1233) 1234) 1235) 1236) 1237) 1238) 1239) 1240) 1241) 1242) 1243) 1244) 1245) 1246) 1247) 1248) 1249) 1250) 1251) 1252) 1253) 1254) 1255) 1256) 1257) 1258) 1259) 1260) 1261) 1262) 1263) 1264) 1265) 1266) 1267) 1268) 1269) 1270) 1271) 1272) 1273) 1274) 1275) 1276) 1277) 1278) 1279) 1280) 1281) 1282) 1283) 1284) 1285) 1286) 1287) 1288) 1289) 1290) 1291) 1292) 1293) 1294) 1295) 1296) 1297) 1298) 1299) 1300) 1301) 1302) 1303) 1304) 1305) 1306) 1307) 1308) 1309) 1310) 1311) 1312) 1313) 1314) 1315) 1316) 1317) 1318) 1319) 1320) 1321) 1322) 1323) 1324) 1325) 1326) 1327) 1328) 1329) 1330) 1331) 1332) 1333) 1334) 1335) 1336) 1337) 1338) 1

**CINE-PARCS**

**L'OCQ forcé de l'accepter à l'examen de chiropractie**

**CINE-PARC BOUCHERVILLE** 655-5515 655-5514

**CINE-PARC LAVAL** 622-5555 622-5545

**3** Pour la première fois dans un ciné-parc!

**SUPER FESTIVAL de KUNG-FU** 14 ANS

POUR LA 1<sup>ère</sup> FOIS, LES COMBATS LES PLUS EXCITANTS!

1<sup>er</sup> Le DRAGON DÉFIE LAS VEGAS BRUCE LEE

2<sup>e</sup> La FUREUR DU DRAGON

3<sup>e</sup> Le DERNIER FACE-à-FACE

**DES DEMAIN**

Un Québécois qui a étudié la chiropractie, au cours des trois dernières années, dans une institution américaine, pourra subir, au cours de la journée de samedi, l'examen organisé par l'Ordre des chiroprac-

teurs du Québec en vue de l'admission des divers candidats dans cet organisme.

que M. B. Guay a pu obtenir la permission de subir cet examen, où on voulait le refuser.

de l'OCQ à l'admettre à l'examen qui aura lieu dans deux jours. Le magistrat avait alors fait droit, entre autres arguments, à celui soulevé par l'avocat du requérant, à l'effet que cet examen serait évidemment le meilleur test possible pour se rendre compte si le candidat était apte ou non à devenir chiropracteur.

l'examen passé, le débat serait pour ainsi dire dépassé.

On devait également souligner que le candidat Guay ne répondait pas par ailleurs à certains autres prérequis, en plus d'avoir reçu ses cours dans une institution non reconnue, tel.

Au terme d'un débat de plus de 90 minutes, toutefois, les deux magistrats saisis de l'affaire, les juges Marcel Crête et Amédée Monet devaient rendre leur décision immédiatement, en laissant subsister l'injonction émise par le juge Melançon.

**Vol de \$1,4 million: 10 bandits recherchés**

LONDRES (Reuter) — La police britannique s'est lancée à la recherche des dix hommes armés qui mardi à Binstead, Surrey, se sont emparés de 750.000 livres sterling (\$1,4 million), au cours d'un spectaculaire hold-up.

livres, a précisé un porte-parole de l'entreprise de transport de fonds.

Cette attaque n'a pas fait de victimes.

Et pour la principale raison, semble-t-il, que l'ordre local ne reconnaît pas le collège Sherman comme une institution dispensant les connaissances requises pour pratiquer cette profession au Québec.

Dans un premier temps, donc, M. Guay s'est présenté devant le juge Victor Melançon, qui lui a accordé l'injonction qu'il réclamait pour forcer les autorités

Alors qu'un de leur complice, déguisé en policier, détournait la circulation, le commando a ouvert le feu sur une camionnette blindée de transport de fonds, brisant les pare-brise, crevant les pneus et mettant hors d'usage la radio du véhicule. Ils ont ensuite selon Scotland Yard, découpé un côté de la camionnette à l'aide d'une scie électrique avant de s'enfuir dans plusieurs voitures en emportant 35 sacs contenant l'argent.

Cependant, dans leur précipitation, les malfaiteurs ont oublié une partie du butin soit 100.000

**CINE-PARC LAVAL** AUTOROUTE LAURENTIDES 672-5555

VERSION FRANÇAISE DE **LES GUERRES ÉTOILÉES** POUR TOUS

**5<sup>e</sup> Semaine**

**CINE-PARC LAVAL** 2<sup>e</sup> Semaine 14 ANS

**SAUVEZ LE NEPTUNE** CHARLTON HESTON

**Graffiti Américain** RICHARD DREYFUSS

8 Super karates

**CINE-PARC LAVAL** 3<sup>e</sup> Semaine 14 ANS

**SPORT DE LA MORT** 2<sup>e</sup> SEMAINE

**INFRAMAN** Raquel Welch

**RAMBO** Jean-Paul Belmondo

**LA VIEILLE LÉGENDE SAUVÉE** Aux ciné-parcs Laval et Boucherville

**Cine Parc CURRY HILL**

2<sup>e</sup> Semaine

AGOUT 17 au 21

**DEMAIN SERA TROP TARD**

2<sup>e</sup> SEMAINE

**LA GRANDE CASSE**

1<sup>er</sup> FILM

**LES ENVAHISSEURS**

1<sup>er</sup> FILM

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1978

Gagnez **UN VOYAGE** pour 2 à **MIAMI**

en achetant un piano ou un orgue. Organisé en collaboration avec les agences de voyages

**R. BERGERON inc.** et **SkyLark**

**Langelier Valiquette** célèbre le **retour à l'école**

**EN VOUS OFFRANT PLUSIEURS GRANDS spéciaux DONT VOICI QUELQUES EXEMPLES:**

**ORGUES YAMAHA**

MODELE	SPECIAL
B2R.....	699.
B20CR.....	1,820.
B30AR.....	2,385.
D30.....	3,125.

**PIANO LESAGE**

CONTINENTAL MODERNE **1,395.**

**spéciaux**

Cette offre est valable jusqu'à épuisement des inventaires.

- VENTE • LOCATION
- ÉCHANGE • PLAN BUDGETAIRE
- ÉCOLE DE MUSIQUE

**VISITEZ L'UN DE NOS 5 MAGASINS**

- Montréal, 510 est, rue Sainte-Catherine, **842-8811**
- Ville LaSalle, centre Le Cavalier, **363-7421**
- Longueuil, 177 ouest, rue Saint-Charles, **670-3710**
- Saint-Léonard, centre Langelier, **254-6096**
- Laval, centre Laval, **681-6457**

**LA FACTORERIE DE TAPIS**

**SOLDE ESCOMPTE**

Serge Laprade, personnalité bien connue de la radio et de la télévision dit: "Lisez cette offre remarquable qui vous est offerte pour la première fois par la Factorerie de Tapis."

Tous nos gérants de magasins sont autorisés à donner des escomptes instantanés allant jusqu'à \$5 sur chaque verge carrée\* de tapis que vous achetez au Prix Pouvoir de la Factorerie, et ce, quelle que soit la quantité. En voici seulement quelques exemples: (Tant qu'il y en aura.)

**\$3** Rabais Instantané

la vge ca. sur "Magnifique" 100% Saxony Moucheté Coupé et Bouclé

Prix Pouvoir 997 vge.ca. Rabais 300 vge.ca. Vous ne payez que 697 vge.ca.

**\$4** Rabais Instantané

la vge ca. SUR "Eminence" par Harding Torsadé en nylon "Motif Teint"

Prix Pouvoir 1097 vge.ca. Rabais 400 vge.ca. Vous ne payez que 697 vge.ca.

**\$5** Rabais Instantané

la vge ca. SUR "Desiré" Saxony en Nylon Moucheté Coupé et Bouclé. Légères imperfections. Nous vous garantissons qu'elles n'en affecteront pas l'usage.

Prix Pouvoir 1397 vge.ca. Rabais 500 vge.ca. Vous ne payez que 897 vge.ca.

\*Sauf pour les fins de rouleaux où la réduction par vge ca. est plus importante que l'escompte.

**NOUS FAISONS TOUT POUR VOUS PLAIRE**

Nous faisons tout sauf la fabrication

- Nous coupons sur place pour vous économiser temps et argent.
- Aucun dépôt ni paiement jusqu'en novembre grâce à notre plan de crédit différé.
- Installation immédiate avec une garantie de service pour la vie.

**FACTORERIE DE TAPIS**

- Plus de 10.000 rouleaux en montre dans tous nos entrepôts.
- Livraison immédiate partout au Québec.
- Entière satisfaction garantie-échange gratuit ou remboursement dans les 15 jours sur toutes les carpettes.
- Estimés à la maison, sur demande, sans aucune obligation.

Marque de commerce déposée de D.B. Diversified Ltee.

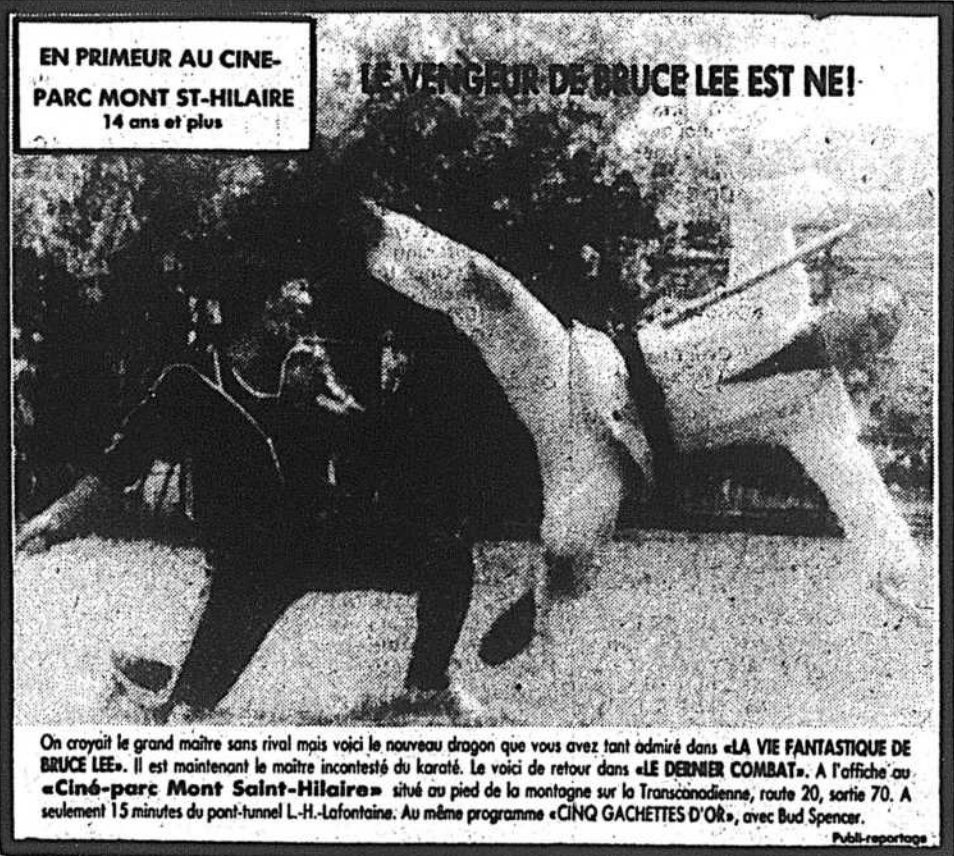
<b>BROSSARD</b> 7205 BOUL. TASCHEREAU OUEST, OUEST DU PONT CHAMPLAIN 656-8440	<b>ST-LÉONARD</b> 6878 RUE JEAN-TALON EST, À L'EST DE LANGELIER 259-2571	<b>ST-LAURENT</b> 3450 CÔTE VERTU, EN FACE DE PLACE VERTU 332-2851	<b>LAVAL</b> 1710 BOUL. DES LAURENTIDES, AU COIN DE ST-MARTIN 668-1140	<b>OTTAWA</b> 1560 CHEMIN MERIVALE, AU COIN DU MEADOWLANDS DR. 226-3961
--	---	---	---	--

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au merc.: 9h à 18h Jeudi et Ven.: 9h à 21h Sam.: 9h à 17h

17 entrepôts géants situés au Canada, Métro Toronto, Whitby-Oshawa, Hamilton, Stoney Creek, St. Catharines, Kitchener, London, Sudbury, Calgary.

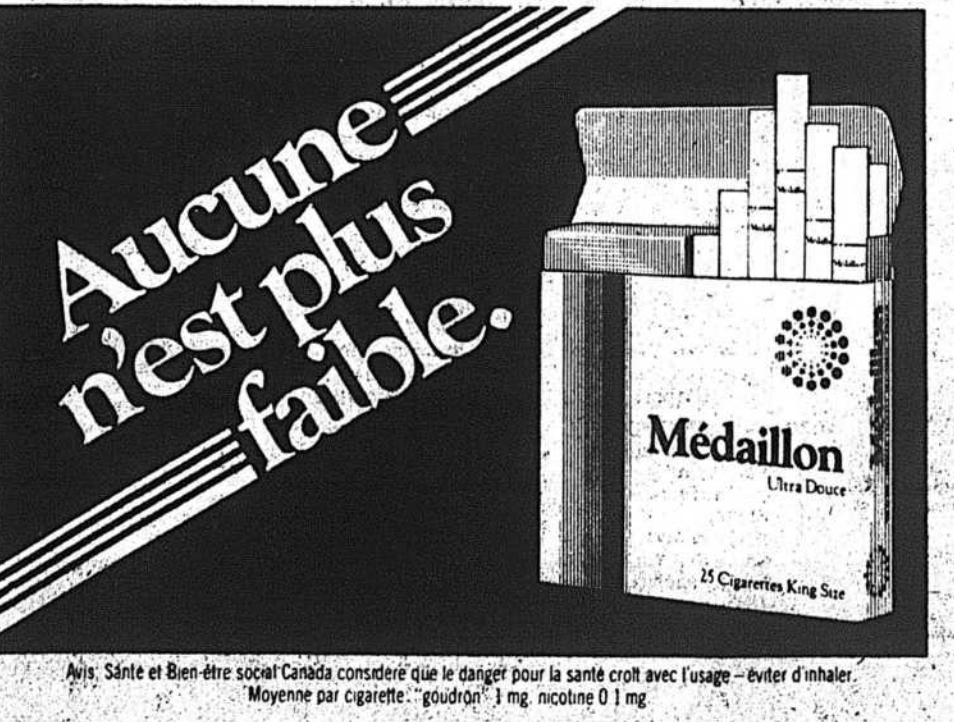
EN PRIMEUR AU CINE-PARC MONT ST-HILAIRE 14 ans et plus

**LE VENGEUR DE BRUCE LEE EST NÉ!**



On croyait le grand maître sans rival mais voici le nouveau dragon que vous avez tant admiré dans «LA VIE FANTASTIQUE DE BRUCE LEE». Il est maintenant le maître incontesté du karaté. Le voici de retour dans «LE DERNIER COMBAT». A l'affiche au «Ciné-parc Mont Saint-Hilaire» situé au pied de la montagne sur la Transcanadienne, route 20, sortie 70. A seulement 15 minutes du pont-tunnel L.-H. Lafontaine. Au même programme «CINQ GACHETTES D'OR», avec Bud Spencer.

**Aucune n'est plus faible.**



**Médaille Ultra Douce**

25 Cigarettes King Size

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - Éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg.

## Toujours derrière les barreaux... Pearson plaide ses causes lui-même mais n'obtient qu'un demi-succès

par Léopold LIZOTTE

L'accusé-plaideur Edwin Pearson, qui n'aura bientôt plus de temps que pour plaider ses propres causes, semble-t-il, a marqué des points dans deux affaires séparées, devant deux juges différents, hier.

Mais il n'a finalement pu obtenir ce qu'il convoitait apparemment le plus depuis quelques semaines: sa remise en liberté.

Dans un premier temps, en effet, le juge André Biron, de la Cour supérieure, lui a donné partiellement raison au sujet de la demande de certiorari qu'il avait présentée contre son envoi à procès pour le recel de traites bancaires universelles évaluées à \$75,000.

Il avait notamment soutenu que le magistrat qui avait présidé son enquête lui avait

refusé un droit strict, soit celui de faire entendre des témoins au moment de son examen volontaire.

Après avoir relu les notes sténographiques de l'affaire, toutefois, le juge Biron en vint à la conclusion qu'effectivement, ce premier juge ne lui a pas demandé formellement s'il avait ou non de tels témoins à interroger à ce stade de la procédure, les phrases par lesquelles il voulait visiblement le faire n'ayant pas été complétées dans le feu de la discussion alors engagée entre le prévenu, son procureur d'alors et le tribunal.

Pour cette raison seulement, la citation à procès est annulée, et Pearson devra retourner devant le même juge pour que, cette fois, la même question lui soit posée très clairement, et cela devra

être fait avant le 4 septembre prochain.

Mais le juge Biron a immédiatement ajouté que, jusque-là, l'accusé devra rester incarcéré, à moins qu'un de ses collègues, saisi formellement d'une demande de liberté provisoire, en décide autrement.

Devant le juge Bernard Bilodeau, par ailleurs, où Pearson avait été amené hier pour répondre à de nouvelles accusations de fraudes et de faux prétextes remontant à 1973 et 1975, et totalisant \$18,000, ce dernier avait soulevé un autre point de droit, soit l'illegalité de sa comparution par mandat d'amener, alors qu'à l'origine, c'était une simple sommation qui avait été signée contre lui.

Sommation, qui, incidemment, n'avait pu lui être remise à son domicile, parce qu'il

était déjà incarcéré à Parthenais.

Là encore, l'accusé a convaincu le tribunal que la loi n'avait pas été rigoureusement suivie.

Mais la comparution a eu lieu quand même, et comme on ne soulève généralement pas la question de cautionnement dans les cas de sommation, le juge Bilodeau a donc décidé que, dans les circonstances, il n'avait pas à... décider de cette question. Avec le résultat que, déjà incarcéré dans l'autre cause, le prévenu va encore le rester.

Les dernières accusations portées contre Pearson relèvent d'une obtention de crédit au magasin la Baie, pour \$1,000, et de fraudes dans l'achat de voitures de \$7,000 et \$10,000 à la Ford Motor et chez Pierre Brault Auto.

## Les comptables généraux contestent un règlement de Montréal jugé préjudiciable

La corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec habituellement appelés les CGA, entreprend aujourd'hui en Cour supérieure une action en annulation du règlement 5184 de la Ville de Montréal, dont l'application excluerait les membres de cette profession du poste de vérificateur interne de la Ville, en créant une situation de monopole en faveur des membres d'une autre corporation professionnelle, celle des comptables agréés (CA).

Selon le président de la corporation des CGA, M. Fernand Plante, un tel règlement «a tendance à se généraliser et risque de s'étendre à la fonction publique et para-publique ainsi que dans les entreprises privées, ce qui aurait pour effet de neutraliser 80 p. cent des membres CGA qui travaillent actuellement dans ce secteur».

Près de la moitié des 7,000 membres et aspirants membres CGA au

Québec travaillent dans les secteurs publics et para-publics et la corporation craint qu'ils ne soient pratiquement réduits à l'inactivité si le règlement de la Ville reste en vigueur.

La corporation des CGA s'en prend particulièrement à l'article 2 du règlement entré en vigueur le 24 février 1978 et qui crée le poste de vérificateur interne à la Ville. L'article en question stipule en effet que «le vérificateur doit être membre en règle d'une corporation professionnelle de comptables mentionnée à la section II du chapitre IV du Code des professions».

Or, constate la requête des CGA, seule la Corporation professionnelle des comptables agréés (CA) est mentionnée à ladite section. La corporation des CGA est mentionnée, elle, à la section III du même chapitre de la loi.

La requête indique également que les membres de la corporation CGA peuvent prati-

quer et agir en tant que vérificateur interne, la loi prévoyant que toute personne peut se livrer à de telles activités pour son employeur, puisqu'alors il n'exerce pas la comptabilité publique, qui elle seule est réservée aux comptables agréés. La requête

en donne d'ailleurs comme preuve la situation actuelle à l'hôtel de ville de Montréal où, sur une trentaine de personnes exerçant des activités comptables, 7 sont des CGA, 7 des CA et les autres ne sont membres d'aucune corporation professionnelle.

## ERRATUM

Dans notre annonce parue hier, cet article aurait dû se lire comme suit:

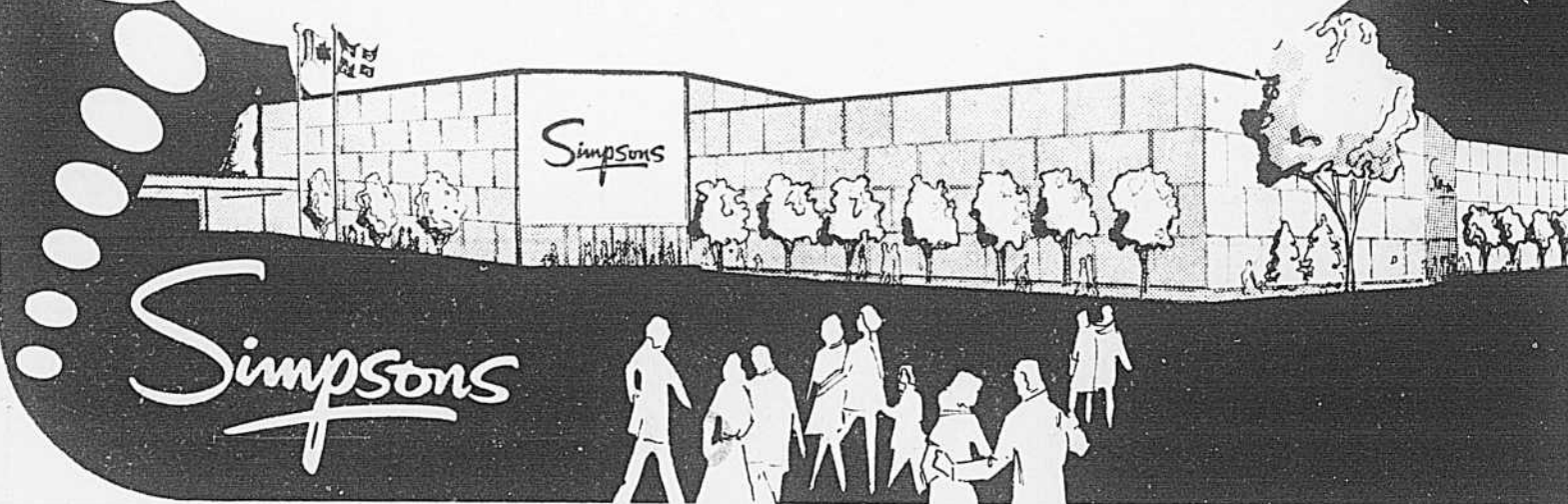
Fromage en tranches individuelles

**KRAFT**

Paquet de 2 lb \$3<sup>13</sup>

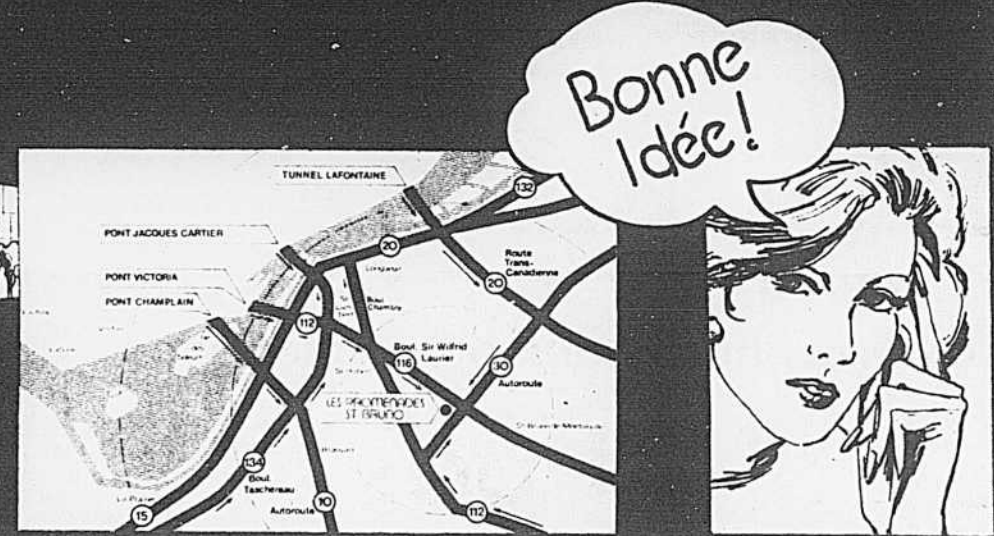
**STEINBERG**

Lorsque vous pensez  
Les Promenades St-Bruno...  
pensez à Simpsons



GRANDE OUVERTURE MERCREDI LE 23 AOÛT.

Un tout nouveau magasin Simpsons ouvrira ses portes aux Promenades St-Bruno. Pensez d'abord à Simpsons... on y trouve de tout: vêtements pour la famille, meubles et accessoires, appareils électro-ménagers et une foule de bons achats pour une Rentrée en première! Simpsons pense à vous... pensez à Simpsons pour tout ce dont vous avez besoin.



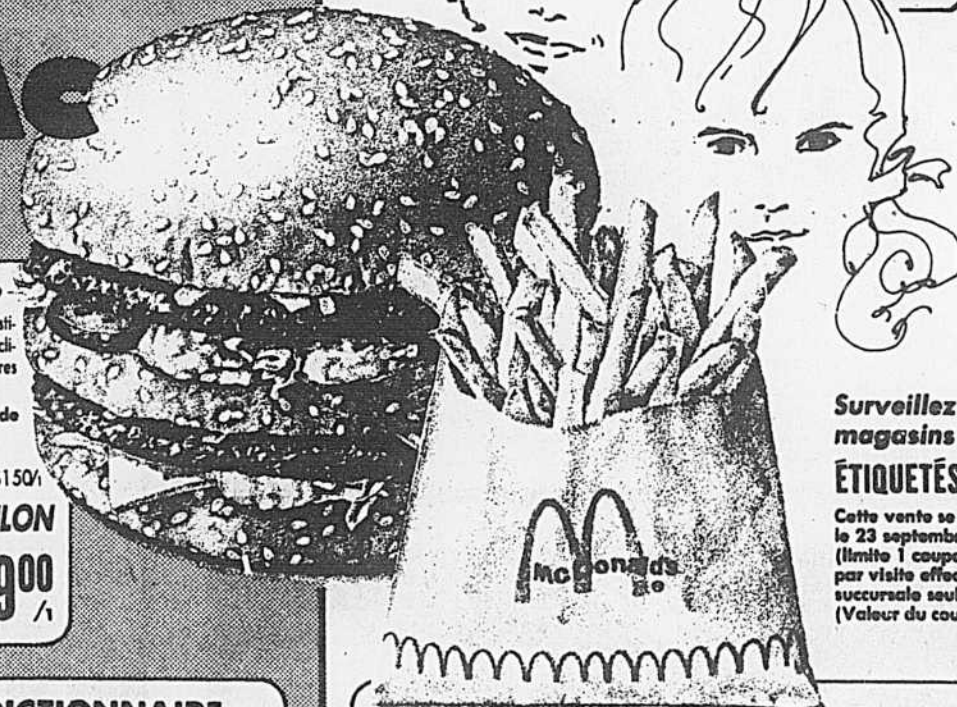
Venez assister au défilé du retour à l'école et au collège chez Simpsons au Carrefour Laval seulement.  
Jeudi et vendredi 17 et 18 août à 7h30 du soir. Samedi 19 août à 2h30 de l'après-midi.  
Au niveau du promenoir.

**PILON inc.**  
FOURNITURES DE BUREAU

**VENTE**  
"retour en classe"



**GRATIS 1 BIG MAC**  
et une portion ordinaire de frites  
avec tout achat de \$5.00 d'articles scolaires désignés



zone école

Surveillez dans les magasins les articles ÉTIQUETÉS ROUGES...

Cette vente se termine le 23 septembre 1978 (limite 1 coupon par client par visite effectuée à la succursale seulement). (Valeur du coupon: \$1.25).

**Texas Instruments**  
**MODELE SR-40**  
De Texas Instruments, 8 chiffres, 20 fonctions scientifiques (sin, cos, log, tan, etc.), décimales flottantes, mémoire (STO), indicateur de dépassement de capacité, chargeur et adaptateur AC inclus, garantie totale: 1 an.  
No de commande 510-220-7  
Prix sugg.: \$39.95/  
**Prix Pilon \$35.95**

**MODELE PROFILE 100**  
De Smith-Corona, clavier à 84 caractères, tabulateur pré-réglé, indicateur de fin de page, touche de déblocage, voûte portative attrayante incluse.  
No de commande 515-190-7  
**SPECIAL \$64.95**  
Prix sugg.: \$74.95/

**Texas Instruments**  
**MODELE TI-1025**  
De Texas Instruments, 8 chiffres, 4 fonctions (+, -, x, ÷) - clé de % - mémoire indépendante (M+, M-), fonctionne sur piles non-rechargeables ou adaptateur AC (#9180 sur demande), garantie totale: 1 an.  
No de commande 510-290-0  
**\$14.95**

**TABLE A DESSIN «SCUOLA»**  
Entièrement démontable, planche plastifiée avec dispositif presse-feuilles, inclinaison ajustable, large rayon porte-livres et crachet, 32" x 48" (80 x 120 cm).  
No de commande 932-030-0  
Prix sugg.: \$150/  
**PRIX PILON \$129.00**

**CLASSEUR COMMODORE**  
Fabriqué d'acier renforcé, bloc de serrage pour tenir les dossiers droits, profondeur 17", serrure installée sur le dessus fixe, couleur beige, 2 tiroirs.  
No de commande 602-109-1  
Format lettre (11221)  
Prix Pilon: \$65.95/  
**SPECIAL \$49.95**  
No de commande 602-119-0  
Format légal (12221)  
Prix Pilon: \$75.95/  
**SPECIAL \$55.95**

**MALLETTE A DOCUMENTS**  
«Jet fibre» moulé, gousset intérieur, dimensions: 18" x 13" x 4", serrures à clé chromées, No de commande: 922-051-8 noir, 922-059-1 olive, (1813).  
Prix sugg.: \$26.00/  
**PRIX PILON \$14.50**

**LAMPE COLLEGE**  
«Lumilon II», spécialement conçue pour les périodes de travail prolongées, ampoule de 200 watts incluse, abat-jour blanc.  
No de commande 365-058-7 blanc os (9800)  
365-051-2 noir mat (9801)  
365-055-03 socle brun foncé, colonne beige (9802)  
365-056-1 socle blanc, colonne orange vif (9820)  
365-059-3 socle blanc, colonne jaune vif (9821)  
Prix Pilon: \$28.95/  
**SPECIAL \$22.95**

**DICTIONNAIRE**  
Petit Larousse Illustré, connu dans le monde entier, le seul dictionnaire encyclopédique qui soit complété et mis à jour tous les ans, 1 volume relié.  
No de commande 910-410-0  
Prix sugg.: \$18.75/  
**PRIX PILON \$14.50**

**CHAISE STENO TRES ECONOMIQUE**  
Siège rembourré en matériel, dossier en vinyle, 2 ajustements pour un confort total. No de commande: 630-115-3 noir, 630-115-4 brun, 630-116-2 orange, (2014).  
Prix Pilon: \$47.95/  
**SPECIAL \$40.95**

**BUREAU**  
Tout en bois, dessus simili-teck, deux tiroirs utilisés, dessus 22" x 40", (FW205).  
No de commande 620-040-6  
Prix Pilon: \$139.95/  
**SPECIAL \$99.95**

Siège social et entrepôt  
700, boul. Lebeau — 332-4440  
COMMANDES TELEPHONIQUES: 332-4440

9 magasins pour mieux vous servir **MONTRÉAL:**  
765, Beaubien 273-9501  
8559, St-Laurent 381-6261  
280, St-Jacques 842-4171  
800, Mont-Royal 524-3081  
851, Decarie 748-7961

St-Jérôme 436-4430  
Complexe Desjardins 285-6311  
Place Villa-Marie 861-9497

TRES IMPORTANT:

Notre cahier publicitaire comprenant 8 pages d'articles choisis pour cette période est disponible dans toutes nos succursales. Profitez des maintenant de l'abondance du choix à des prix vraiment bas. Surveillez notre cahier publicitaire dans La Presse, le 2 septembre 1978.

